



« Étude d'image et de satisfaction vis-à-vis de la gestion forestière opérée par l'ONF »

Office National des Forêts – Direction Territoriale Méditerranée

Enquête auprès des communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Rapport d'étude qualitative
Août 2016**

SOMMAIRE

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS	4
1.1. Le contexte	4
1.2. Les objectifs de l'étude	5
II. RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES	6
2.1. Échantillonnage et conduite des entretiens	6
2.2. Quelques précisions sur les techniques d'analyse qualitative	6
2.3. Verbatim.....	7
III. SYNTHÈSE	8
IV. ANALYSE DÉTAILLÉE	10
4.1. La forêt : un objet de consensus politique et social	10
4.1.1. <i>Des élus décisionnaires impliqués et concernés et des décisions au-delà des clivages partisans</i>	10
4.1.2. <i>La forêt : un patrimoine et un bien commun</i>	12
4.1.1.1. Un patrimoine qui a une histoire.....	12
4.1.1.2. Un patrimoine à transmettre.....	13
4.1.1.3. Un bien commun mis à l'abri des pressions foncières	14
4.1.1.4. L'ONF considéré comme un allié de la vision de long terme	15
4.2. Provence-Alpes-Côte d'Azur : une forêt aux caractéristiques singulières qu'il convient de prendre en compte	17
4.2.1. <i>Des élus qui soulignent et revendiquent les spécificités de leur forêt</i>	17
4.2.1.1. La spécificité alpine.....	17
4.2.1.2. La spécificité méditerranéenne	17
4.2.2. <i>Une équation économique difficile en Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	19
4.2.2.1. Une attente moins de bénéfices que d'équilibre financier	19
4.2.2.2. Des incertitudes liées à la situation économique de la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	20
4.2.2.3. Les conséquences sur les travaux forestiers courants et l'aménagement	22
4.2.2.4. Les conséquences sur l'exploitation	23
4.2.2.5. Des services d'ingénierie économique et financière proposés par l'ONF ?.....	23
4.3. Une gestion forestière envisagée dans le cadre d'une forêt multi fonctionnelle	25
4.3.1. <i>Loisirs et tourisme : une fonction dominante</i>	26
4.3.1.1. Loisirs et tourisme une activité économique et un capital à préserver	26
4.3.1.2. La chasse et les chasseurs : une vision le plus souvent positive.....	27
4.3.2. <i>Les autres usages économiques de la forêt</i>	29
4.3.2.1. Un pastoralisme utile pour l'entretien de la forêt.....	29
4.3.2.2. L'affouage, une pratique apparemment en régression	30
4.3.3. <i>Conflits d'usages ou usages abusifs ?</i>	30
4.3.3.1. La perception d'une relative harmonie entre les pratiques en forêt.....	30
4.3.3.2. La surveillance des abus et des dégradations en forêt.....	31
4.3.3.3. Au-delà de son rôle de police, le rôle de médiateur de l'ONF pour la régulation des usages.....	32
4.4. Diversité des travaux de gestion forestière et diversité des problématiques	33
4.4.1. <i>La forêt, ce sont surtout des travaux d'entretien courant</i>	33
4.4.2. <i>Les travaux d'exploitation</i>	34
4.4.2.1. Les travaux préparatoires	34
4.4.2.2. Les entreprises d'exploitation forestière : un maillon faible en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?	35
4.4.2.3. L'épineuse question des coupes à blanc.....	36
4.4.2.4. La question des espaces forestiers non communaux	38
4.4.2.5. Le regard des autres usagers de la forêt : quelle influence ?.....	39

4.4.3. Gestion raisonnée et biodiversité : un potentiel d'innovation dans lequel l'ONF a sa place	40
4.4.3.1. La diversification des espèces au moment des replantations	41
4.4.3.2. Exploiter, régénérer et nettoyer en toutes circonstances ? Les îlots de vieux bois.....	42
4.4.3.3. Des modes de gestion écologique	42
4.4.3.4. Les actions et outils pédagogiques	43
4.5. Une image extrêmement positive de l'ONF, mais des inquiétudes pour l'avenir	44
4.5.1. Sur le terrain : une relation de proximité très personnalisée	45
4.5.1.1. Une relation extrêmement personnalisée	45
4.5.1.2. Des agents de terrain.....	46
4.5.1.3. Une relation régulière favorable à une gestion concertée de la forêt	46
4.5.1.4. Une proximité en danger ?	47
4.5.2. Une institution régaliennne porteuse d'une grande expertise qui semble aujourd'hui menacée	48
4.5.3. Le retour de la dimension économique dans le débat.....	49
4.5.4. Alors, pourrait-on se passer de l'ONF à l'avenir ?.....	51
4.5.5. La fin annoncée de la gestion communale ? Une adaptation pour l'ONF entre proximité et autres centres de décision	52
Annexe 1 : Guide d'entretien	54
Annexe 2 : Description de l'échantillon	58
Annexe 3 : Liste des personnes interrogées.....	60
Annexe 4 : Courrier envoyé aux communes par l'ONF.....	61

RAPPORT D'ÉTUDE QUALITATIVE

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS

1.1. Le contexte

L'Office National des Forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France (forêts domaniales appartenant à l'État ; forêts publiques appartenant à des collectivités territoriales).

À ce titre, il assure les missions suivantes : gérer les forêts publiques de manière durable ; mobiliser du bois pour la filière ; effectuer des prestations de service et des travaux ; agir pour préserver la valeur de biodiversité des forêts ; agir pour dynamiser le rôle de la forêt et des produits bois au service de la lutte contre les changements climatiques ; agir au service de la population pour offrir une forêt accueillante ; assurer des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques.

La forêt est aujourd'hui au cœur de demandes sociales diverses voire contradictoires. Elle est à la charnière entre des préoccupations économiques (forêt productrice, ressource en bois, parcours pastoraux...), environnementales (réserve carbone, prévention des inondations, risque incendie, réservoir de biodiversité...), sociales et culturelles (chasse, cueillette, promenade, randonnée, loisirs en famille, VTT...) voire philosophiques (contemplation, lieu d'une expression plus marquée de la « Nature »¹, forêt comme « archétype de la nature inviolée » ...).

Multiplicité des missions de l'ONF, multiplicité des usages et représentations vis-à-vis de la forêt : tout ceci concourt à de réelles difficultés de gestion sur le terrain pour l'ONF. Quelques exemples :

- refus des coupes et du débardage au nom de la protection du paysage ou d'autres raisons qu'il convient de mieux connaître ;
- réticences face aux travaux d'aménagement pour la lutte contre les incendies (DFCI) ou la restauration des terrains en montagne (RTM) au nom, par exemple, de la biodiversité ;
- conflits d'usage entre pastoralisme et randonnée...

L'ONF doit donc se positionner au sein d'un jeu complexe d'acteurs. Parmi ceux-ci, les élus locaux sont des interlocuteurs incontournables de l'ONF qui gère les espaces forestiers des collectivités territoriales dont les premiers sont les représentants. Décideurs, « clients », partenaires, opposants..., tous ces termes peuvent caractériser les rôles et les postures que peuvent adopter les élus locaux face aux actions et pratiques de gestion forestière de l'ONF ; et ceci d'autant plus que les élus eux-mêmes peuvent être le réceptacle et le porte-voix des demandes sociales contradictoires évoquées plus haut, émanant à la fois de leurs concitoyens-électeurs et de publics extérieurs.

La direction territoriale Méditerranée de l'ONF et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'interrogent aujourd'hui sur les solutions techniques (manière de gérer les travaux) et les axes de communication qu'ils pourraient mettre en œuvre pour favoriser une meilleure acceptation des travaux de gestion forestière que l'ONF doit conduire dans le cadre de ses missions. Pour ce faire, l'ONF conduit diverses études afin de mieux comprendre les attitudes des différents publics et parties-prenantes.

¹ Des études récentes conduites par l'ONF indiquent que le besoin de contact avec la nature organise de manière forte les représentations des Français vis-à-vis de la forêt.

1.2. Les objectifs de l'étude

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le programme universitaire « Métiers de la Montagne » (Aix-Marseille Université – Gap), l'ONF a souhaité approfondir sa connaissance des attitudes des élus locaux vis-à-vis des pratiques de gestion forestière qu'il met en œuvre.

Comme indiqué plus haut, les élus locaux, décideurs en matière de travaux forestiers sur leurs forêts communales, sont porteurs à la fois de leurs propres convictions et attitudes vis-à-vis de la gestion forestière ; ceci en fonction de leur sensibilité personnelle mais aussi de celle des divers publics qui peuvent les interpeler ou les solliciter à ce sujet.

Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ONF enregistre-t-il des refus de mise en œuvre de coupes dans un tiers des forêts des collectivités régionales alors même que ce sont des travaux qui sont prévus dans les plans d'aménagement approuvés par ces mêmes collectivités.

Les objectifs de l'étude proposée sont les suivants :

- identifier les représentations des élus à propos de la forêt ;
- mettre au jour les freins et les motivations des élus vis-à-vis des travaux de gestion forestière effectués par l'ONF dans les forêts communales.
- comprendre les déterminants de l'attitude des élus ; par exemple :
 - nature des travaux de gestion forestière et modalités de conduite de ceux-ci ;
 - nature et enjeux de l'espace forestier concerné ;
 - pressions et retours des autres parties-prenantes (habitants, professionnels, touristes, chasseurs...) ;
 - ...
- fournir des pistes d'action pour l'ONF permettant de mieux répondre aux attentes des élus et de lever les principaux freins identifiés.

II. RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

2.1. Échantillonnage et conduite des entretiens

(voir annexe 2 : description détaillée de l'échantillon)

La direction territoriale de l'ONF avait fourni un large fichier de communes et de contacts répartis dans les six départements de la région. Ce fichier était construit de manière à balayer un ensemble de critères permettant une bonne représentativité de la diversité des situations rencontrées : caractéristiques de la forêt (taille, nature, production...), autres fonctions (tourisme, loisirs de proximité...), taille de la commune... Nous nous sommes attachés à répartir les prises de rendez-vous en équilibrant l'ensemble des critères de diversité que nous venons de décrire.

La direction de l'ONF avait fait un courrier à l'ensemble des communes figurant sur ce fichier, pour les avertir de sa démarche (voir annexe 4). Au final, la prise de rendez-vous s'est révélée relativement facile, témoignant d'un intérêt certain des communes pour cette étude.

L'analyse qui va suivre repose sur des entretiens d'une durée moyenne d'une heure, auprès de 22 communes réparties dans les six départements de la région :

- 21 entretiens en face à face ;
- 1 entretien téléphonique (pour cause de grève et de pénurie de carburants, au moment du rendez-vous).

La liste initiale des contacts proposés par l'ONF comprenait essentiellement des maires. Au final, lors de la prise de rendez-vous, nous avons été très régulièrement réorientés vers l'adjoint en charge de la forêt (nous y reviendrons plus bas). Nos interlocuteurs se répartissent donc ainsi (voir liste des interviewés en annexe 3) :

- le maire : 11 cas
- l'adjoint délégué à la forêt : 10 cas
- le directeur des services techniques : 1 cas

Sur l'ensemble de ces interlocuteurs, seule une personne (maire de la commune) a semblé relativement peu intéressée par le sujet, sans que cela nuise à la qualité de l'entretien.

La présente étude ayant été conduite dans le cadre d'une collaboration entre le programme « Métiers de la Montagne » et l'ONF, les entretiens ont été conduits pour la moitié d'entre eux par onze étudiants de Licence 3 et pour l'autre moitié par leur enseignante vacataire² qui, par ailleurs, dirige un cabinet d'études et de conseil dans le domaine du développement durable des territoires et de la transition écologique.

Les étudiants ont été formés à la conduite des entretiens et ont bénéficié d'un échange avec le donneur d'ordre au sein de l'ONF ; celui-ci leur a permis de bien s'imprégner du contexte et des objectifs de l'étude. Par ailleurs, leur formation pluridisciplinaire leur apportait des éléments plus généraux de contexte sur les questions d'écologie, de développement économique, de tourisme, de conflits d'usage, de paysage, de risques naturels, d'urbanisme etc., toutes liées à la problématique.

Un même guide (voir annexe 1) a été utilisé pour l'ensemble des entretiens. Ce guide d'entretien s'est attaché à combiner des questions très factuelles (permettant aux interviewés de décrire des situations concrètes et de donner un avis sur leur déroulement) ainsi que des questions indirectes et projectives (permettant aux interviewés d'exprimer librement leur opinion). Le but de ce guide était d'éviter les réponses « de posture » et les opinions trop générales.

2.2. Quelques précisions sur les techniques d'analyse qualitative

Avant de présenter les résultats, il apparaît utile de revenir sur la méthode d'analyse utilisée.

Le propos du qualitatif est de montrer la diversité des opinions et des ressentis de la manière la plus exhaustive possible ; cette exhaustivité repose sur la qualité de l'échantillonnage qui doit s'assurer de la diversité des situations possibles.

L'analyse s'attache à montrer l'**existence d'un ensemble de thématiques significantes** par rapport au sujet abordé. Seule une étape quantitative ultérieure, si elle est jugée utile, peut permettre **d'évaluer le poids respectif** de chacune des thématiques identifiées, en termes à la fois d'importance, de fréquence et de performance³. De son côté, le qualitatif permet uniquement de mettre au jour ce qui existe.

² Dans le cadre du cours « Pilotage des études de marché »

³ Importance = poids de la thématique dans la construction de la satisfaction ; fréquence/répartition = permet de réaliser une typologie des « clients » en fonction du poids qu'ils attribuent à des thématiques ; performance = mesure le niveau accordé à l'ONF (en l'occurrence) sur le thème. Ceci permet

Cependant, à l'issue d'une démarche qualitative telle que nous l'avons conduite, il est possible de mettre au jour les points de convergence récurrents, en les distinguant de situations et jugements plus particuliers ou spécifiques.

L'analyse que nous avons conduite repose sur la combinaison de deux niveaux de regard sur le matériau collecté (« corpus ») :

- une *lecture flottante* des entretiens qui permet « d'entrer dans la tête » de la personne interrogée et de percevoir comment se construisent son raisonnement, son discours, les mises en relation thématiques ; il s'agit de comprendre comment les thèmes se relient les uns aux autres ;
- le « découpage » de la parole en *thèmes et sous-thèmes* ; l'intégralité des propos recueillis est présente dans le rapport à travers les citations (« verbatim ») qui l'émaillent ; aucun propos n'a été laissé de côté, l'objet de l'analyse étant bien de rendre compte de l'ensemble du corpus.

Il s'ensuit que même s'il n'y a pas toujours « une masse de verbatim » (au regard d'un sujet ou d'un autre), le thème peut avoir du sens pour un bon nombre des personnes interrogées, révélé par la lecture flottante. Nous nous attachons à rendre compte de cela en précisant autant que faire se peut si « bon nombre de... » pense ceci ou cela vs. « un cas particulier » ou « seulement un ».

2.3. Verbatim

Les entretiens ont tous fait l'objet d'une prise de note intégrale, respectant l'expression des personnes interrogées. Ceci constitue le corpus qui a été analysé.

Le présent rapport contient l'intégralité⁴ des verbatim recueillis ; chacun est suivi d'un numéro qui renvoie vers l'annexe 2, qui décrit l'échantillon. Dans quelques cas :

- les détails donnés sont suffisamment explicites pour permettre de reconnaître la commune concernée ; le numéro est donc supprimé lorsque les citations ne renvoient pas à une opinion personnelle mais à une description sans conséquence ; cette suppression garantit l'anonymat ultérieure de la personne interrogée, lors de la citation de ses autres verbatim, car nous sommes engagés par un contrat de confidentialité ;
- parfois, nous avons supprimé le nom de la commune (remplacé par une expression générale : ex. « notre commune » ; « les habitants ») pour les mêmes raisons de confidentialité.

Lorsque des points de suspension (...) sont utilisés dans la retranscription des verbatim, cela signifie que la personne interrogée est revenue plusieurs fois sur la même idée à des moments différents de l'entretien. Cela traduit donc une forme d'importance du sujet abordé, à ses yeux, à travers l'insistance à revenir plusieurs fois sur le même thème.

divers niveaux de traitements multivariés : segmentation « clientèle », matrice importance/performance permettant de hiérarchiser les objectifs d'amélioration du service...

⁴ Seuls ont été écartés les verbatim d'introduction personnelle et/ou de rappel technique de la mission, si ceux-ci étaient uniquement descriptifs.

III. SYNTHÈSE

Le principal enseignement de cette **étude qualitative**⁵ auprès des élus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est qu'ils considèrent leur forêt communale comme un **bien commun**, c'est-à-dire un patrimoine inscrit dans une longue histoire qu'il s'agit de transmettre intact, voire amélioré, aux générations futures et de gérer au bénéfice d'une large communauté d'usagers qui dépasse largement le seul contour de la commune et de sa population. Dans l'ensemble des communes concernées, ces espaces font l'objet d'une sanctuarisation concrétisée par les documents d'urbanisme (sauf une ou deux exceptions dans les zones les plus tendues en terme de foncier, au grand regret des élus concernés).

Cette perception de la forêt, qui semble faire largement consensus (au-delà des clivages partisans, par exemple et sans différences notables entre communes enquêtées), détermine la manière dont la gestion des espaces forestiers est envisagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La forêt est considérée avant tout comme un espace **multi fonctionnel** dans lequel la fonction productive n'est pas prépondérante : il ne s'agit donc pas de mettre, à tout prix, du bois sur le marché.

En effet, les caractéristiques méditerranéennes et/ou alpines de la forêt régionale lui confèrent des spécificités qui sont fortement affirmées par les élus : difficultés d'exploitation, fragilité vis-à-vis des risques naturels au premier rang desquels l'incendie, vulnérabilité par rapport aux changements climatiques, productivité... Ces spécificités entraînent un regard très critique vis-à-vis de certaines politiques nationales relatives à la gestion forestière et à son financement et la revendication d'un traitement contextualisé et localisé.

Le tourisme et les activités de loisirs prennent une place particulièrement importante dans la région : la forêt doit donc être préservée dans sa fonction **paysagère** et d'espace de **pleine nature** pour des pratiques très variées et pour des publics divers, urbains plus ou moins proches ou population locale. Elle doit également proposer les aménagements adaptés en termes d'accès, de circulation, d'information, de pédagogie, de découverte et de détente.

Ces pratiques diverses sont perçues comme assez peu en conflits les unes avec les autres pour autant qu'elles soient prises en compte dans la manière de gérer et surveiller la forêt, y compris en associant les parties-prenantes. À ce titre, dans l'ensemble, les chasseurs sont plutôt considérés comme des alliés ; les seules réticences exprimées concernent essentiellement les véhicules tout-terrain à moteur (4x4, quads, motos...).

Revenant sur les erreurs du passé (déforestation, choix des plantations RTM...), les élus sont également sensibles à la préservation et au développement de la **biodiversité** : politique de replantation et de diversification des espèces, maintien d'îlots de vieux bois, modes de gestion des coupes, importance d'une vision à long terme.

Les autres fonctions traditionnelles de la forêt telles que **l'affouage ou le pastoralisme** apparaissent en mode mineur, ce qui ne présage pas de leur future disparition ; elles pourraient au contraire retrouver une nouvelle vitalité selon des modalités adaptées à la situation contemporaine (équation énergétique du territoire dans le cadre des objectifs de moindre dépendance aux énergies fossiles, renouvellement d'une agriculture de proximité et de qualité).

La fragilité de la forêt régionale face au **risque d'incendie** (dans la zone méditerranéenne mais aussi dans la plupart des zones d'interface entre climat méditerranéen et climat alpin, et ceci d'autant plus que les changements climatiques se font sentir) joue de manière significative dans la perception des enjeux de la gestion forestière par une bonne partie des élus.

Dans ce contexte, l'équation économique de la forêt régionale est considérée comme particulière. Dans l'ensemble, les élus recherchent, autant que faire se peut, un **équilibre recettes-dépenses**. La gestion de la forêt est avant tout envisagée en termes d'entretien et les recettes éventuellement dégagées par l'exploitation sont généralement réinvesties au bénéfice de l'espace forestier, tout en n'y suffisant pas dans l'ensemble.

Le **contexte économique difficile** (baisse des dotations budgétaires et des subventions, mévente du bois ou trop faible valorisation, augmentation des coûts d'exploitation, nouvelles taxations ...) influence aujourd'hui les choix en matière de gestion forestière qui sont réfléchis en termes de coûts/bénéfices (« *le jeu en vaut-il la chandelle ?* »).

La **déshérence perçue de la filière bois** en Provence-Alpes-Côte d'Azur (faiblesse et/ou disparition des filières de valorisation, faible présence d'exploitants fiables, désorganisation anticipée due, entre autre, aux deux projets de centrales à bois...) rajoute à la complexité de cette équation économique.

Comme par ailleurs, la valeur patrimoniale et symbolique de la forêt et son statut de bien commun (« poumon », grand paysage, biodiversité, lutte contre les risques naturels...) ne procurent que peu de retombées économiques directes, le rapport coût/bénéfices au service d'un territoire élargi n'est que très peu pris en compte dans le cadre d'une **solidarité régionale ou nationale** ; les communes, souvent petites, assument seules des coûts qui profitent au plus grand nombre.

⁵ Pour un rappel méthodologique, voir partie II, page 6 et suivantes.

Les attentes vis-à-vis de la gestion forestière, et plus particulièrement de l'ONF, sont donc de plusieurs ordres :

- **procurer une vision à long terme** : le plan de gestion et le PIDAF constituent une réponse à cette attente ; l'ONF y apporte son expertise notable ; son autorité régalienne peut en outre constituer un garde-fou en cas de dérive.
- **prendre en compte de manière très contextualisée** les caractéristiques locales et les différentes fonctions de la forêt, "au quotidien" et "sur le terrain", que ce soit en matière de planification des travaux, de surveillance des usages et des risques, de gestion des pratiques (chasse, pastoralisme, pratiques récréatives...). Cette prise en compte du contexte local doit inclure des processus de concertation, de mobilisation de l'ensemble des parties-prenantes et de communication. La proximité des agents de terrain de l'ONF est, à cet égard, un atout valorisé par l'ensemble des élus.
- **assurer l'entretien et l'exploitation forestière** de manière à répondre à des objectifs diversifiés, au premier rang desquels, outre la protection incendie, le **maintien du paysage** et de la biodiversité a une place prépondérante. Dans ce cadre, la programmation et la nature/conception des travaux et des coupes, le choix et la surveillance des exploitants et des autres entreprises impliquées dans les travaux forestiers sont des rôles essentiels pour lequel l'expertise et la vigilance de l'ONF sont requises. Plus particulièrement, l'ONF devrait apporter des réponses adaptées sur les sujets suivants : méthodes de coupes adaptées préservant le paysage (minimiser l'impact des coupes à blanc, coupes "paysagées") ; planification des coupes communales prenant en considération l'ensemble des travaux prévus dans les autres forêts locales (domaniales et privées...) ; réalisation de cahier des charges ad hoc, intégrant des clauses environnementales et sociales permettant un meilleur cadrage des exploitants.
- **maîtriser l'équation économique** : l'exploitation forestière est pensée de manière globale, les recettes devant au minimum couvrir les dépenses directes (ex. remise en état des pistes et des terrains après exploitation, traitement des rémanents, replantation...) voire contribuer aux autres besoins d'entretien et de mise en valeur du patrimoine forestier dans un objectif d'accueil élargi pour les loisirs et le tourisme. Cela devrait passer par une dynamisation de l'ensemble de la filière bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, aujourd'hui très fragilisée dans toutes ses dimensions (y compris l'exploitation), permettant une réelle valorisation du bois. Les élus estiment que cela devrait être un des rôles de l'ONF ; son expertise technique pourrait ainsi s'enrichir de dimensions économiques (ingénierie financière ; mobilisation de subventions) et politiques (défense de la solidarité financière entre les territoires à l'échelle nationale, régionale et locale). Cette équation économique est pensée en termes de dépenses comme de recettes directes et relativement facilement identifiables ; si les retombées économiques indirectes, conditionnées par l'entretien et la préservation du patrimoine forestier, sont bien connues, leur caractère diffus les rend très difficiles à évaluer.

Au regard des attentes actuelles des élus vis-à-vis de l'ONF, auxquelles il semble globalement bien répondre aujourd'hui (exception faite de quelques conflits ou reproches aussi légitimes que contingents), il faut noter les inquiétudes exprimées quant à l'avenir de l'ONF et à sa capacité future à continuer d'assurer ses missions auprès des territoires, **dans la proximité**.

Il s'agit bien sûr du constat de la très forte baisse des effectifs sur le terrain et donc de l'implantation historique des agents dans les territoires, au plus près des élus (et de la forêt). Et, à l'échelle régionale, il s'agit la moins grande réactivité de l'ONF pour renouveler les documents de programmation indispensables à la gestion de long terme.

Mais il s'agit également d'une possible dérive « productiviste », pensée nationalement et totalement inadaptée au territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui pourrait conduire l'ONF à privilégier sa fonction de mise de bois sur le marché (et autres services payants, parfois considérés comme excessivement chers) au détriment d'un ensemble d'autres fonctions considérées comme essentielles mais dont la valorisation économique directe est très difficile à envisager.

IV. ANALYSE DÉTAILLÉE

4.1. La forêt : un objet de consensus politique et social

La chose est suffisamment rare pour être notée : la forêt n'apparaît pas du tout comme un sujet clivant, serait-elle gérée dans un contexte politique impliquant des élus locaux (qui ne sont pas tous du même bord au sein des conseils municipaux) mais aussi l'État en la personne morale de l'ONF et les citoyens.

Nous sommes en présence d'un patrimoine immémorial, d'un bien commun qu'il convient de gérer et de transmettre comme tel. Dans ce cadre, l'ONF est considéré comme un précieux allié.

4.1.1. Des élus décisionnaires impliqués et concernés et des décisions au-delà des clivages partisans

Notre guide d'entretien incluait des questions permettant de comprendre la dynamique des décisions prises par les élus à propos de la forêt et des travaux de gestion forestière.

Les élus interrogés revendiquent **leur rôle de décideur et leur rôle de responsable** sur ces sujets, en lien avec les recommandations et conseils recherchés auprès de l'ONF⁶ :

« C'est nous qui décidons des travaux mais on travaille en coordination avec l'ONF sur les propositions de travaux, les plantations, les chemins, les pistes, la coupe et la vente de bois, la délimitation des coupes ... Dans le communal soumis, l'ONF propose et nous, on dispose. Et quand c'est comme ça, c'est obligé de marcher en symbiose, sinon ça ne fonctionne pas. » 2

« Tous les projets sont présentés en conseil municipal qui approuve ou non. Sans délibération, l'ONF ne peut pas commencer les travaux. » 4

« Les décisions se prennent entre le maire, le conseiller délégué à la forêt et l'ONF. Des propositions sont faites par l'ONF puis choisies par l'équipe municipale. Un programme d'actions est ensuite élaboré. » 11

« Il faut aussi l'analyse du maire, du gestionnaire. La forêt, ce n'est pas l'arbre de Noël. » 21

Nous reviendrons plus bas sur **la question économique**, mais celle-ci semble bien être un facteur déterminant des choix finalement opérés (et donc des éventuels refus), quels que soient les travaux nécessaires. Il n'y a donc pas d'opposition systématique mais une évaluation de la faisabilité économique au regard de l'opportunité perçue :

« Il y a le côté économique mais la forêt, il ne faut pas la laisser ingérée parce qu'au final, cela devient inexploitable. Ce serait une mauvaise gestion. Et donc on est là pour dire "Non. Non, on ne veut pas ce type de gestion". C'est vrai que l'ONF a un rôle de gestionnaire, mais en tant que financeur, on a notre mot à dire puisqu'on ne peut pas tout faire. » 8

« On fait ce qu'on veut mais on n'est pas spécialiste. Donc bien évidemment, on tiendra toujours compte de ce que dit l'ONF. Après, il ne faut pas se cacher derrière le petit doigt : il y a aussi des problèmes budgétaires. Donc l'ONF va nous conseiller et même s'ils ont raison à propos de certaines zones, on ne pourra pas toujours effectuer les travaux tout de suite. C'est-à-dire que nous débattons parfois de cela : décaler les travaux. Car à un moment donné, les budgets ne sont pas élastiques ; même si leur conseil est "qu'il faut absolument faire ces endroits", on leur demande de nous prioriser à chaque fois les travaux forestiers car on ne pourra pas tout faire. Ça aussi c'est une contrainte que l'on a, notre commune investit beaucoup. Mais à un moment donné, et comme les autres villes, les difficultés arrivent ; par rapport à il y sept ou huit ans en arrière, on a peut-être moins d'argent pour investir dans la forêt. Donc on est obligé de faire des choix. Et ce sont des choix, très difficiles à faire. Bien évidemment. Il ne faut pas se tromper parce qu'en cas d'incendie on pourrait nous dire "on vous avait dit de faire les travaux". Alors vous voyez bien, tout ça engage aussi la responsabilité du maire... Donc tout ce qui est réglementaire, c'est fait et c'est tout à fait normal. Dans le reste on essaye de faire ; c'est vrai que l'on ne fait pas aussi rapidement que ce qu'on pouvait faire avant. Ça fait partie des contraintes budgétaires, on ne peut rien faire contre ça. » 11

« Pour tous les travaux, il faut une décision majoritaire du conseil municipal. Ces derniers travaux étaient nécessaires et en plus ils étaient très bien subventionnés. » 12

Comme nous l'avons dit plus haut (voir point 2.1.), les personnes que nous avons interrogées sont soit les maires, soit des adjoints qui ne sont pas choisis par hasard pour tenir cette fonction. Ils revendiquent **un ancrage local, un rapport intime avec la forêt** ; ce sont aussi, pour partie, des chasseurs (voir annexe 2) :

« Moi, je suis issu d'une famille de forestiers et de scieurs. J'adore la forêt. J'ai été chasseur et maintenant, je suis passé à la photo ! » 1

« Ça me revenait de fait. C'était naturel par rapport au fait qu'ils connaissaient ma motivation sur le sujet. » 15

« Le maire n'y comprend rien au niveau du bois. Il me donne carte blanche. » 17

⁶ Dans les communes de taille plus importante, ces décisions sont parfois prises avec des services techniques et/ou d'autres délégations (DST, service développement durable, service parcs et jardins)... mais cela n'a jamais été indiqué dans les communes de taille plus petite qui composent la majorité de notre échantillon.

« Avec un autre élu à l'environnement, on partage les problèmes liés à la forêt. Mais j'ai une antériorité de vingt ans. C'est pour cela que je me base sur mes connaissances. J'ai une sensibilité : j'aime bien la forêt, m'y balader. Je l'aime entretenue et propre. » 19

« Moi, je suis écouté. Tout le monde me connaît, je suis né ici. Le maire depuis 45 ans, c'est mon cousin. Il m'écoute, je suis entendu ... Je ne suis pas élu à la forêt pour rien et je ne veux pas en sortir ; je veux rester à ce poste. Depuis que je suis né, je vais dans la colline. » 20

« Il y a bien quelques rôleurs, des opposants à la chasse, mais sur la forêt on ne se pose pas de questions. On est des paysans et on sait comment fonctionne la nature. » 21

Quand ils décrivent les décisions prises en conseil municipal et le rôle de leurs collègues, on pourrait penser, à première vue, que ces derniers sont très peu intéressés et font aveuglément confiance aux élus en charge de la forêt, du fait même de l'expertise et de l'implication qui président à leur délégation :

« Le plan d'aménagement, on en parle en conseil. On ne fait pas de réunion spécifique sur ce sujet. Mais il y a tellement de choses à faire... il n'y a pas d'initiatives personnelles sur quoi que ce soit. » 1

« On parle de la forêt en conseil municipal mais heureusement il y a des sujets plus préoccupants. » 6

« Quand on fait des réunions avec les agents qui proposent les travaux, il y a le maire, un ou deux adjoints, moi qui suis plus concerné par la forêt. On prend les décisions et après on les présente en conseil municipal... De toute façon, les décisions sont présentées clairement à l'ensemble du conseil et sont validées. Personne ne peut dire qu'il a été mal informé au niveau du conseil. » 7

« On est deux à nous occuper de la forêt et on a plutôt le même son de cloche. Il voit plus du côté écologique que moi... il voit le côté préserver et replanter. Moi je suis plus carré ; je serais plus regardant sur les dépenses : justifiées, pas justifiées. Je suis plus sur la retenue. On irait tous dans le même sens, mais peut-être pas du même coup : lui le ferait d'un seul et moi sur deux ans, simplement. C'est la seule différence, il n'y a pas deux façons de voir les choses. » 8

« Lorsqu'il s'agit de gestion forestière, il n'y a pas de grands débats. On arrive toujours à se mettre d'accord et assez facilement. » 9

« Au niveau des décisions avec le conseil municipal, ça va dans le bon sens. On présente le programme d'actions et les autres élus sont d'accord ... Le conseiller délégué à la forêt gère pour la commune avec l'agent ONF et avec le feu vert du maire. Les autres conseillers municipaux ne contestent pas les décisions prises et sont satisfaits de ce qu'il se fait. » 11

« En conseil des adjoints, c'est un peu discuté mais on ne rentre jamais dans les détails. » 13

« On en parle deux fois par an en conseil municipal. Ou quand il y a des décisions à prendre. Au niveau du conseil, même l'opposition est favorable. Ça rentre dans le bon sens. Ce n'est pas une opposition systématique. Ils réfléchissent. Avec les cartes, on leur explique ; ils n'ont jamais mis les pieds dans la forêt. » 15

« Ces travaux, comme toutes les coupes de bois envisagées, ont été présentés en conseil municipal mais rien de particulier n'a fait l'objet d'un débat. Les élus passent en général très vite sur ces questions. » 16

« En conseil municipal, ce n'est pas discuté. Ils nous font confiance... Je le gère. S'il y a des choses à débattre, jamais personne ne s'est manifesté. » 19

« C'est discuté en conseil municipal pour voir si tout le monde est d'accord. Ce n'est pas très important. Des fois, il y a des discussions par rapport aux coupes à blanc, ou sur les endroits où il ne faudrait pas couper. Mais on arrive à un accord et ils sont contents. » 22

De tous nos entretiens, une seule « fausse note » émerge mais il s'agit d'une décision prise par la mandature précédente et interprétée comme la volonté de saboter les choses pour la mandature en cours (coupe à blanc sur une très grande surface) :

« Ils ont fait exprès ; ils ont signé ça pendant les élections. Pourtant, on était d'accord qu'il fallait gérer cela comme il faut. Mais l'ONF a suivi, alors qu'ils faisaient cela pour nous emmerder. » 17

Cependant, une autre explication semble plus pertinente. L'absence de débats et de discussions, voire d'opposition, semble plutôt due au fait que c'est **un sujet sur lequel il y a consensus** :

« Dans notre commune, il y a un tel amour du patrimoine en général qu'il y a très peu de gens, même dans l'opposition, qui seraient tentés de raser la forêt ... Les gens y sont très attachés que ce soit ceux qui sont nés là ou ceux qui sont installés depuis quelques années. Je pense qu'ils ont un attachement à la forêt et sincèrement, je pense que la politique qu'on a menée sera pérennisée. On a beaucoup protégé, mais je ne pense pas qu'un jour, les gens veuillent faire un carnage. » 14

En effet, et ceci sans que l'expression n'ait jamais été employée par aucun de nos interlocuteurs, on peut affirmer que la forêt a pour eux un statut de « **bien commun** », au sens aujourd'hui renouvelé par certains penseurs contemporains⁷. Et que ce statut de bien commun a du sens pour l'ensemble des usagers de la forêt.

⁷ Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Biens_communs ; les explications et définitions données dans cet article de wikipedia inscrivent ce concept dans une approche alternative au néo-libéralisme. Du fait de la diversité politique de nos interlocuteurs, sans doute d'ailleurs majoritairement plutôt conservateurs, il ne s'agit pas de leur prêter des idées qu'ils n'ont pas. Mais l'unanimité du discours sur ce sujet précis indique qu'ils s'inscrivent hors de la pensée économique libérale dominante, quand il s'agit de la forêt. Cela ne veut pas dire qu'ils ne prennent pas en compte la question économique ;

4.1.2. La forêt : un patrimoine et un bien commun

4.1.1.1. Un patrimoine qui a une histoire

Un certain nombre de nos interlocuteurs s'attachent à inscrire la forêt de leur territoire dans une **histoire longue, collective et multifonctionnelle**, qu'ils savent raconter :

« Alors tout d'abord, je dois vous expliquer que Réallon est un cas un peu particulier : il y a une forêt communale de 400 ha et un mandement forestier (il n'y en a que deux en France). Le mandement est un mode de gestion du 13^{ème} siècle ; à l'époque, ça dépendait du Seigneur de Savines. Avant, un mandement s'occupait un peu de tout : voirie, forêt, pastoralisme, pâturages... On en retrouve des traces dès le 13^{ème} siècle ; au 16^{ème} siècle, c'était un peu l'apogée des mandements ; puis il y a eu la Révolution française qui a tout changé. Les mandements ne s'occupaient alors plus que de la gestion forestière et pastorale ; puis seulement de gestion forestière dès 1905. Ce qu'il en reste aujourd'hui c'est un regroupement de cinq communes (Savines, Prunières, St Apollinaire et St Eusèbe) qui se partagent la gestion de la forêt de Morgon en rive gauche du lac. Réallon en possède le tiers ; ou plutôt, il faut raisonner en termes de douzièmes : donc 4/12^{ème}. »

« L'histoire de notre forêt remonte à 1250, quand la commune a acquis tous les droits sur le Ventoux : pâturages, bois, fours, sources... C'est aujourd'hui la plus grande forêt communale de France. Au moment du RTM, les habitants de la commune ont décidé de garder l'intégrité de leur patrimoine. Il y a la liste de tous les gens qui ont travaillé à la replantation. Tout le monde travaillait, faisait les semis ; les gamins surveillaient les oiseaux. Cela a duré jusqu'à la guerre de 14. »

« Il faut que vous sachiez que la forêt a une forte importance ici, dans le sens où elle a un caractère historique. Son exploitation a toujours existé. L'utilité première était de répondre aux besoins des habitants de la commune pour le chauffage etc. et l'exploitation se faisait surtout sur un territoire local. Chacun était l'exploitant de son territoire et tout était approuvé en conseil afin que tous les usages soient satisfaits. C'est pour cela qu'aujourd'hui, c'est toujours le cas pour nous et nos habitants. Le rôle de la forêt se retrouve dans le développement économique et tout le monde est consulté. » 3

« On a un programme de restructuration de la forêt du M. ; c'est une forêt qui a été plantée à la fin du XIX^{ème} siècle. Les habitants sont habitués à voir cette forêt depuis plus de cent ans. Car un arbre, ça ne pousse pas comme ça. Il faut changer d'échelle et se mettre au niveau de l'arbre. C'est raisonner différemment de l'échelle humaine. La forêt va changer mais à son échelle, pas à l'échelle humaine. » 4

« Avant tout, elle représente un lieu de tradition à respecter : les charbonniers, le pastoralisme, la chasse, la cueillette. Il y a beaucoup de résidences secondaires et l'été, quand les étudiants reviennent, ils perpétuent les traditions. » 5

« Ça remonte à la Révolution. Il y a très longtemps, c'était la forêt des nobles et les chasses du roi. Tout cela est devenu un droit pour le peuple qui s'est réapproprié ces grands domaines. Ça fait des revenus pour tout le monde et il y a une libre circulation dans la forêt. C'est un sujet assez sensible pour la population cette libre circulation. Il faut assumer les balades des gens de la ville : c'est une mutualisation globale. C'est la forêt de tout le monde. » 18

« Quand on fait venir les bergers, c'est apprécié de la population. Les vieux se rappellent de quand ils étaient jeunes. C'est un bon truc pour la vie locale. Le patrimoine, ça intéresse les gens. C'est bien, c'est un petit plus. Les gens ont oublié que ça existe tout ça. On essaie aussi de se rapprocher de l'agriculture, pour qu'il y ait plus de vignes. On essaie de refaire des structures par rapport à l'oléicole. » 20

« On a toujours vécu avec la forêt. On allait y chasser, couper du bois, cueillir la lavande sauvage... C'est un mode de vie. C'était libre. C'est un bien collectif dont on profitait ... Je veux faire retrouver ce patrimoine en le dégageant. Que les gens sachent en passant que c'était là qu'était leur grand-père. » 21

Ce rappel au passé n'est d'ailleurs pas forcément mythifié et nos interlocuteurs ne manquent pas de rappeler les errements passés (y compris la nature des plantations faites par le RTM) :

« Quand on regarde les photos de 1872, on avait une déforestation complète. » 1

« On veut remplacer les pins noirs par les feuillus. Historiquement, à la fin du XIX^{ème}, la B. était constituée de feuillus et la Forêt du M. aussi. Mais les gens ont tout coupé pour se chauffer ou pour l'industrie. Ce problème a été rencontré dans toutes les Alpes du Sud. Alors un programme a été lancé avec le RTM et à l'époque (1880-1890) ils ont choisi le pin noir. C'était l'espèce qui tenait le mieux et c'est pour cela qu'on a du pin noir maintenant. » 4

« Ce que j'ai vu plus jeune, c'est que les choses étaient faites de manière illogique. Il y a quelques années, on avait pas mal de subventions et on essayait de rentabiliser la forêt en exploitant le bois de manière financière. Donc derrière, on plantait du pin. Le mélèze, on le coupait et on mettait du pin parce que, je l'ai entendu quand j'étais jeune, "ça pousse plus vite et c'est rentable ; votre mélèze, il nous emmerde". Bon d'accord ! Maintenant, ils s'aperçoivent qu'il vaut mieux mettre du mélèze parce que ça ne brûle pas, ça pousse bien et puis c'est un bois qui est intéressant quand il arrive à pousser correctement. » 8

mais nous verrons plus bas que celle-ci est considérée comme un moyen, voire comme une contrainte, mais jamais comme une fin en soi quand il s'agit de leur forêt : « Je ne vois pas cela en tant que commerce, mais en tant que patrimoine. » 17

« À mon sens, pour imaginer le futur il faut regarder le passé. Autrefois, il y avait des agriculteurs partout dans les collines. Puis il y a eu la déprise et le pin d'Alep a pris le dessus. Je pense d'ailleurs qu'on en trouvera toujours dans nos collines dans quarante ans. » 16

« Comme partout, il y a eu surexploitation. À la fin du XIX^{ème}, c'était le Mont Chauve ! Donc il y a eu de l'érosion, des fortes crues, des maisons emportées. Quand mon grand-père montait à la chasse, il voyait les lièvres arriver de loin. L'État a lancé le RTM avec le choix laissé aux communes de faire ou pas. Si l'État faisait, il récupérait tout en domanial. » 21

« Il y a eu des Italiens qui ont tout coupé à blanc à la hache, avec leurs chevaux, pour la menuiserie... il y en a deux qui sont toujours en vie. » 22

« En 1962, il y a eu un incendie après lequel on avait planté des truffiers. Mais ça n'a pas été entretenu et ça n'a rien donné. On avait planté pas mal, mais il n'y a pas eu d'entretien. » 22

4.1.1.2. Un patrimoine à transmettre

Quand ils sont invités à se projeter dans l'avenir⁸, tous nos interlocuteurs parlent bien d'une forêt qui aura été a minima protégée, voire sensiblement améliorée et agrandie ; cette forêt du futur garde son **caractère collectif et multifonctionnel** (nous y reviendrons), même si les usages contemporains ne sont plus les mêmes que ceux du passé :

« Je pense qu'elle tendra vers l'évolution naturelle. De toute façon, il n'y a plus d'agriculture sur notre commune ; ça y est, c'est terminé. Après, le tourisme est important et il est porteur pour les années à venir. La société veut de la nature sauvage. Je pense que la forêt va rester très fréquentée avec les grands itinéraires, comme le GR 50 qu'on est en train de refaire. La forêt aura donc toujours une place importante, voire plus importante dans quarante ans : production, paysage, loisirs, accueil. » 11

« Aujourd'hui, c'est nous ; demain, ce sera peut-être d'autres mais il ne faut pas qu'ils y touchent. Les gens aiment se balader, avoir de la tranquillité, respirer. Et il y a pas mal de terres communales qui sont gérées par des agriculteurs. Par les chasseurs et les agriculteurs. » 13

« J'espère que les gens auront conscience que c'est leur patrimoine. Je pense qu'ils la protégeront par rapport aux grandes villes d'à côté. Nous on est des Indiens : il faut partir sur une autre économie que cela. Mais il y a un décalage entre les moyens qu'il nous faut et la vraie nature (sic). » 17

« La forêt est à tout le monde ; tout le monde doit en profiter. Chacun son truc. La réglementation (eg. par rapport à la sur-fréquentation) il en faut, mais pas trop. Sinon, à quoi ça sert si tout le monde ne peut pas en profiter. » 20

Cette vision, partagée par tous nos interlocuteurs, chacun avec ses mots et son approche, doit sans doute beaucoup au fait qu'ils ont le sentiment que le consensus à propos de la forêt dépasse largement l'enceinte du conseil municipal et qu'il est aussi le reflet d'un **consensus au sein de la population**.

Réussir cette transmission patrimoniale nécessite, selon eux, un **entretien constant** dans une vision de long à très long terme ; celle d'une histoire qui se perpétue, en évitant si possible les erreurs du passé (lointain ou plus récent) :

« Il y a dix ans, on a commencé à changer les espèces ; on va essayer d'enlever les pins noirs et de les remplacer par des espèces plus nobles comme le cèdre. Dans peut-être quatre-vingt ans, si l'on continue d'exploiter cette forêt, on pourra travailler du bois beaucoup plus noble ; on pourra faire de la pâte à papier, des poutres, du travail d'ébénisterie et en plus ce sera moins propagateur de feu. » 4

« Nous réalisons des programmes de plantation suite à des grosses coupes pour réaliser des futaies, pour pérenniser notre forêt. » 4

« Ce sera une réussite si elle reste comme elle est. Tout dépend de l'évolution politique locale. Depuis très longtemps, il y a la volonté de préserver ces espaces, d'améliorer, de protéger. Cela ne veut pas dire mettre sous cloche : on aménage pour que cela soit vivant. » 6

« Vu le choix qu'on a fait et la politique pour maintenir le mélèze, je ne pense pas qu'il y aura de grosses évolutions. On n'a pas d'autre ambition pour notre forêt que de maintenir notre mélèzin dans le meilleur état possible ... On a choisi délibérément de faire des investissements importants dans cette forêt. On investit à long terme, pour les générations futures, pour maintenir le mélèzin. On a choisi de faire une sylviculture qui coûte un peu cher. On aurait pu faire une sylviculture un peu meilleur marché. Mais c'est volontaire. C'est pour ça qu'on n'a jamais été contre les travaux. On fait entièrement confiance aux gestionnaires. » 7

« Je pense que les territoires auront peu évolué. Ici on ira peut-être jusqu'à 410 ha. Mais la forêt va se transformer pour aller doucement vers une forêt de feuillus puis, plus tard, des sapins. Le mélèze va régresser et va être colonisé par le hêtre et il y aura de plus en plus de sapin qui est une essence d'ombre. Puisqu'il ne peut pas se régénérer tout seul, naturellement le mélèze disparaîtra. L'homme intervient beaucoup pour protéger ses intérêts, mais il faut faire attention : il faut accompagner la nature et pas aller contre ; comme ce qui a été fait avec la régénération du mélèzin. » 9

« Ce que j'aimerais, c'est que la forêt soit toujours entretenue et qu'elle soit effectivement une forêt vivante. C'est-à-dire que cela ne soit pas une forêt laissée à l'abandon, dans laquelle il n'y a plus de coupes.

⁸ Une bonne partie des verbatim utilisés ici proviennent de la séquence où nous demandions à nos interlocuteurs comment ils imaginaient leur forêt dans quarante ans. Cette échéance lointaine était choisie à dessein pour les conduire à se projeter bien au-delà de leur propre mandat. Il n'est pas rare d'ailleurs que la question ait été introduite sur le ton de l'humour, en suggérant « ni vous, ni moi ne serons encore vivants pour la voir ».

S'il n'y a pas de coupes, c'est une forêt qui devient morte et il n'y aura plus l'entretien des paysages. Donc, effectivement, je souhaite que ce soit une forêt, même dans quarante ans. Qu'il continue à y avoir des coupes, de l'entretien, un entretien des sous-bois. Une forêt vivante, tout simplement. » 10

« La forêt doit rester forêt le plus longtemps possible. C'est notre poumon. On l'aménagera régulièrement, sauf si on n'a plus les moyens de l'entretenir. Quand on est arrivé, c'était la broussaille. On a fait de gros aménagements avec tous les moyens qu'on avait. Si on maintient l'entretien, il n'y aura pas de souci. » 15

« J'espère qu'elle sera dans le même état, avec un entretien permanent. Si aujourd'hui on élague et qu'on fait du débroussaillage, l'image de la commune et de la forêt se maintiendra le plus longtemps possible. C'est le sentiment collectif du patrimoine paysager. » 19

« C'est un milieu vivant. Il faut des coupes pour régénérer. Il faut que ça bouge. Une forêt sans exploitation, ça meurt. » 21

Quelques élus, moins nombreux, ont également une vision de l'importance de la forêt à une échelle supérieure à leur seul territoire, pour des raisons environnementales en incluant la question des changements climatiques :

« En France, la forêt gagne ; il n'y a pas de problème. Mais il faut penser aussi à la planète. » 1

« Ah, la forêt c'est quelque chose d'hyper important. Pour plusieurs raisons. Elle représente un territoire intéressant dans le poumon vert qu'est notre montagne. » 2

« Quarante ans, ce n'est rien pour une forêt. Je suis plus inquiet pour le climat. Certains arbres sont déjà très petits, d'autres sèchent déjà. Et on manque d'eau. Je crains plus pour le climat dans le temps. Nous n'avons pas le risque des feux de forêts, mais dans le temps, ça peut se produire. » 5

« La forêt, c'est très important par rapport à l'environnement. Sur les 2000 ha que compte notre commune, il y en a 500 classés en ZA et 1000 en forêt. » 6

« Et puis, on est de plus en plus nombreux sur Terre et il y a une grosse utilisation de bois de chauffage ; donc il va y avoir de la demande. » 11

« À cause des changements climatiques, on coupera peut-être des palmiers ici dans le futur. À cause du changement climatique, il y a beaucoup de pins qui meurent. C'est le plus gros souci qu'on peut avoir. » 20

On peut toutefois noter qu'un seul des élus interrogés a fait allusion aux dispositifs de certification de leur gestion forestière :

« Notre forêt est certifiée PFCE. Ce label certifie l'entretien de la forêt et une exploitation dans le cadre du développement durable. C'est aussi un engagement car un arbre coupé égale un arbre planté. »

4.1.1.3. Un bien commun mis à l'abri des pressions foncières

Une autre manière de vérifier cette vision de long terme permettant de conserver ce bien commun qu'est la forêt, est de prendre en compte ce que disent nos interlocuteurs des documents d'urbanisme⁹.

Quand ils abordent ce sujet, c'est toujours pour indiquer que les espaces forestiers font l'objet d'une attention particulière dans les PLU :

« J'espère que le bois se sera développé parce que quand on regarde les photos d'il y a quarante ou cinquante ans, la forêt montait très très haut. Il y a eu des plantations et une régénération naturelle. Il faut la protéger et la valoriser. Quand on a voté le PLU, tout ce qui est forêt a été mis en zone naturelle. TOUT ! Parce que quand on veut protéger une forêt, le premier rempart, ce sont les documents d'urbanisme. Pourquoi on a fait cela ? Parce qu'il y a des gens qui héritent d'un tas de pierres et qui dépensent 70 ou 80 000 euros pour remonter tout ça et en faire une belle maison. Mais on s'est dit "c'est fini ; ces tas de pierres font partie du paysage. Ça fait des décennies que c'est comme ça et ça restera comme ça". Donc, depuis que je suis maire, on a acheté à peu près 200 ha dans la montagne. Et on a acheté deux fermes qui n'étaient pas propriété de la commune et j'ai dit aux bénévoles "on va aller restaurer". J'ai fait aussi planter des milliers d'arbres. » 2

« L'espace a toujours été protégé. Depuis quarante ans, la ZU n'a pas été modifiée. En 2007, on a même redonné certaines zones à l'agriculture. C'est pour avoir un poumon vert. Conserver ces zones vertes, c'est très important. » 6

« Il n'est pas question pour nous d'urbaniser plus. Mais on ne va pas non plus enlever des maisons pour planter des arbres ! Il n'y aura pas trop de bouleversements là-dessus. » 14

« Les gens de la ville, ils veulent s'aérer. Notre commune est un écrin de verdure avec ses forêts et ses champs. On ne veut pas que ça change, tout le conseil municipal ; c'est une volonté commune. Dans le PLU, on a une trame bleue et une trame verte, tout est prévu. Dans les zones habitées on veut imposer des espaces verts pour que les constructions ne dominent pas la ville. On a toujours été une commune rurale et personne ne veut que ça change. » 15

« La forêt a beaucoup grossi depuis qu'on ne coupe plus. En plus des zones vertes inscrites au PLU. Elle a bien repoussé depuis un gros feu, il y a trente ans. » 17

⁹ Cette question ne faisait pas partie des relances prévues par le guide d'entretien. Les propos rapportés à propos des documents d'urbanisme ont donc été tenus spontanément.

« Au niveau du conseil, on voulait que ça reste en zone NC. C'est inscrit au SCOT. Il n'y a pas eu de pression contre cela de la part de la population. » 19

« Auparavant, il y avait des constructions avec un droit d'usage et des baux de neuf ans. Aujourd'hui, le renouvellement n'est que pour les usages agricoles. On parlait sur trop de risques. Donc on met les bâtiments hors d'eau hors d'air et ça sert d'abri pour les randonnées. Je veux qu'on puisse retrouver les ruines, en débroussaillant, mais pas autre chose. Seulement des traces. » 21

« La forêt, c'est important par rapport au paysage et au vignoble. On est en train de faire le PLU et on veut interdire de défricher pour agrandir le vignoble. C'est indispensable pour la biodiversité, pour le ruissellement et pour protéger du vent. À une époque, ils voulaient défricher toute la montagne pour y mettre des vignes. Cela aurait été une erreur. Il n'y aurait plus eu de couverture végétale. Les arbres, c'est important pour cela ; ça retient l'eau. On peut couper, tout en conservant l'espace forestier. C'est soumis à autorisation ; c'est pour ça que dans le PLU, on va le mettre. Ça, c'est calculé. Mais maintenant, tout le monde a compris. Surtout les jeunes qui arrivent et qui sont plus raisonnables ; ils ont plus conscience des choses. » 22

Mais, d'un autre côté, la pression foncière, particulièrement dans les territoires périurbains des grandes villes, inquiète aussi les élus :

« Dans quarante ans, notre forêt aura diminué par rapport à certains projets. Un jour ou l'autre, il y aura une ZAC et une ville, des hôtels, des commerces. Personnellement, j'aurais été contre mais il faut vivre avec son temps. Ici on commence à être compressé, tout le monde travaille là, on devient saturé. C'est sûr, je ne suis pas trop pour le développement. Ça ne s'arrêtera jamais. » 13

« On a fait des projets, parce qu'il fallait les faire comme par exemple la maison de retraite. On a évité un maximum le carnage au niveau du paysage. Ça nous a pris plus de temps parce que, bien évidemment, on a fait des études ... Au final, on a fait la maison de retraite parce que c'était un réel besoin de la commune. Mais en même temps, on a essayé d'éviter de faire un carnage. On essaie au mieux, mais quand on ne peut pas, parce qu'on n'a pas de foncier, on va le chercher là où l'on peut. Tout ça en évitant de faire un carnage au niveau de la nature. C'est ce savant mélange de dynamisme et aussi la volonté de conserver ce patrimoine exceptionnel que l'on a. » 14

« Les promoteurs immobiliers, ce sont les seuls qui nous disent "il faut tout couper". Mais là, tout est dans l'art et la manière de donner des permis de construire et au maire de se protéger de cette pression foncière qui est forte sur notre commune. Parce que les terrains sont très chers et représentent des millions d'euros. Il y a des gens qui mettent des pressions énormes pour qu'on leur donne des permis de construire. » 14

« Il y aura sûrement plus d'habitations dans les collines, les gens seront présents en plus grand nombre. Mais j'espère que les espèces seront toujours aussi nombreuses en forêt. » 16

4.1.1.4. L'ONF considéré comme un allié de la vision de long terme

L'ONF étant lui-même perçu comme inscrit dans le temps long, il est considéré comme un allié de ce projet de protection et de transmission :

« Vous la verrez dans quarante ans, mais pas moi. Je ne sais pas ce que ça va devenir. Parce que quand on voit la vitesse à laquelle évolue les choses (décentralisation, EPCI, compétences transférées ou pas...) ... Moi, avec l'ONF, on est déjà en train de travailler sur ce qu'il va se passer dans vingt ans (2015-2035) et là on va voir ce que la forêt peut éventuellement produire. Une chose est sûre, c'est que j'espère que ceux qui me succéderont auront la même opinion que moi sur la préservation, la conservation, la mise en valeur et la protection de cette forêt. C'est tout ce que je peux dire. » 2

« Il faut avoir une vision de long terme. Il faut environ cent vingt ans pour faire un mélèze digne d'être vendu. Donc il ne faut pas voir cela sur un mandat de six ans. Pour moi, il n'y a que l'ONF qui peut avoir cette vision et être à même de nous guider. Les plans de gestion nous permettent déjà d'avoir une vision sur les vingt prochaines années. L'ONF, même s'il y a un changement de personnel, on sait qu'il y a une continuité de gestion. On a toujours travaillé sur la confiance, parce que c'est un métier spécial et sensible. Pour nous, l'ONF, c'est vraiment les professionnels qui peuvent faire ce travail. » 7

« L'ONF, c'est gestion durable et gestion à long terme. Le problème, c'est que les élus raisonnent en mandat, donc à six ans. Mais ils devraient avoir une vision à plus long terme. Trente ans par exemple. Un peu comme pour l'ONF ou même deux siècles, comme les mélézins ! Sept siècles d'expérience, ce n'est quand même pas rien. » 9

« Qui peut s'opposer à des évolutions néfastes. La population, des élus qui se mettent avec peut-être ; je ne suis pas seul. Et c'est le rôle de l'ONF d'émettre un avis défavorable ... On a une réserve foncière énorme en forêt. Je ne suis pas trop pour le béton et je serais pour le garder en massif forestier classé espace naturel. On est quand même quelques-uns à aimer la nature et qui pratiquons la chasse. Au niveau foncier, l'élu qui est à l'urbanisme a fait classer des espaces Natura 2000. C'est classé, c'est terminé. Et comme c'est soumis au régime forestier, la ville est obligée d'en discuter avec l'ONF. Sur une zone, tout est classé avec une protection nationale. » 13

« Qu'ils (eg. l'ONF) fassent des coupes, c'est normal mais ils ne devraient pas défigurer un paysage, même s'il y a un élu qui faillit. » 17

« J'espère que je ferai encore un mandat ou deux et que l'ONF sera toujours là pour nous aider. Sans ces gens-là, on est perdu. » 20

« Si on ne régénère pas la forêt, il n'y aura plus rien. Les écolos veulent la laisser en l'état. L'ONF fait un plan qui est très bien ; c'est la solution, même si tout le monde n'est pas de mon avis. Les gens pensent à eux mais pas à ceux qui viennent derrière. » 22

Dans le cas particulier de présence d'un Parc national, celui-ci a aussi son rôle à jouer en la matière, avec d'autres outils réglementaires :

« Il y a le Parc aussi. Alors, même si on n'aime pas dire cela, quelque part il sanctuarise le lieu. Le fait que 80% de notre territoire soit en cœur de parc fait que la forêt sera toujours pareille à ce qu'elle est aujourd'hui. »

« Le PRIF, le Parc, les sites classés nous permettent de résister à la pression foncière mais on est souvent attaqué parce qu'on ne donne pas de permis de construire dans des zones boisées. Le Parc nous protège un peu plus que ne le faisait Natura 2000. Le PRIF, même s'il est contraignant pour la commune et nous a engagés sur beaucoup de travaux, d'un autre côté il protège le maire de toute cette pression foncière. »

4.2. Provence-Alpes-Côte d'Azur : une forêt aux caractéristiques singulières qu'il convient de prendre en compte

De manière très simplificatrice, on peut décrire la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en mettant en avant quelques caractéristiques qui viennent fortement impacter la manière dont les élus envisagent le rôle de leur forêt et la façon de la gérer.

En premier lieu, c'est une région qui comprend deux zones géographiques, alpine et méditerranéenne, spécifiques¹⁰ (climat, relief, accès etc.). Ceci a des conséquences (biologiques, vulnérabilité, travaux...) sur la nature de la forêt et la manière de la gérer.

Par ailleurs, c'est une région qui a une démographie très contrastée (espaces urbains côtiers extrêmement denses vs. arrière-pays et zones de montagne peu denses mais très boisées). Si l'on ajoute à cela que c'est la première région touristique française, on s'aperçoit que les espaces les moins denses de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et donc les moins dotés budgétairement, ont une fonction d'accueil pour les populations urbaines et touristiques en quête d'espaces de nature, ce qui représente à la fois une opportunité à préserver et une charge à prendre en compte, alors que la forêt procure peu de revenus.

4.2.1. Des élus qui soulignent et revendiquent les spécificités de leur forêt

« Ils (eg. ONF) gèrent par rapport à des généralités sur les besoins de la France, pas de la commune ! Mais nous, on veut du cas par cas ; on est tous différents ; on n'a pas besoin des mêmes choses. Pour leur gestion, ils font pour le mieux. » 17

« Quand on a pris la parole au congrès des maires sur le sujet de la taxe¹¹, par rapport à la forêt méditerranéenne, ils n'étaient pas à l'aise. » 21

4.2.1.1. La spécificité alpine

La spécificité alpine joue essentiellement sur la perception d'une équation économique difficile et plurifactorielle :

- le rapport entre la taille des forêts et la taille des communes d'un point de vue démographique (et les conséquences en termes de ressources financières des communes) ;

« Dans les Alpes de Haute-Provence, on trouve des petites communes qui font face à de très grandes surfaces de forêt. Ce sont des forêts de recolonisation et donc, ce n'est pas la même logique. » 1

- la nature même de la forêt et la capacité à y faire pousser des essences exploitables, dans des conditions rentables :

« Les beaux bois d'œuvre partent : l'épicéa, le hêtre, le sapin. Mais ici, on est sur des pentes. Il n'y a pas de sol pour le pin sylvestre. Écologiquement, c'est joli mais cela n'a pas de valeur marchande. C'est acheté au prix de la pâte à papier ou du bois plaquettes. D'autres communes du coin n'ont pas les mêmes forêts et elles peuvent avoir un discours très productif¹². » 1

« Ce que les habitants ne savent pas, c'est qu'on ne devient pas riche en coupant du pin noir. Si l'on compte tout l'argent que l'on met chaque année, on ne rentabilise pas l'exploitation. » 4

« On ne peut pas gérer une forêt de plaine comme on gère une forêt de montagne. On n'a pas de forêt exploitable ici. Ce n'est pas comme le bas du département. On n'a pas les mêmes forêts. On veut faire du reboisement pour avoir des forêts de type montagnard ... On est une petite commune avec un faible domaine forestier peu intéressant et difficile à exploiter et en plus une Réserve Naturelle Nationale. » 8

- les reliefs et leurs conséquences sur les coûts d'exploitation.

« Le relief : on a de fortes pentes qui rendent la forêt difficile à exploiter. » 1

« Quand il faut tracer des pistes ou les remettre en état, replanter... c'est une autre gestion que lorsqu'on peut tracer droit dans la forêt. On n'a pas les mêmes objectifs. » 8

« C'est une forêt vachement différente, ce n'est pas la même chose. On pourrait y faire du bois plaquettes, mais la forêt est tellement escarpée et difficile d'accès. On est beaucoup plus cher qu'ailleurs. Donc les branches restent sur place. Ce serait un coût trop important pour récupérer ce bois ... Quand une entreprise coupe dans le communal ou dans le domanial, on a un très gros trafic de grumiers. Ils font quatre voyages par jour perchés au bord du précipice. » 12

4.2.1.2. La spécificité méditerranéenne

La spécificité méditerranéenne joue sur la capacité de la forêt à se régénérer rapidement, avec des arbres exploitables :

« Il y a des pousses anarchiques et on se retrouve avec des pins de 15 ou 20 mètres, épais comme le bras, qui sont inexploitable. » 4

« Il ne pleut pas assez pour que ça pousse. Il faut au moins vingt à vingt-cinq ans. » 15

¹⁰ Auxquelles on peut rajouter une zone d'interface relevant des deux types de climat.

¹¹ Il s'agit de la taxe de 2€/ha, récemment instituée à l'échelle nationale.

¹² On peut noter que les élus des forêts citées par ce maire, eux aussi interrogés, ne nous ont pas tenu le discours productif qu'il leur prête.

« J'ai en mémoire le Défens, 70 ha dans une combe. C'était magnifique. On a coupé des chênes et maintenant il va falloir soixante ans pour que ça repousse. Ici, une forêt, il faut soixante ans. » 17

Mais elle joue avant tout sur la problématique incendie qui occupe fortement les discours des élus des zones les plus sensibles :

« L'incendie a eu lieu en 2001. C'est 150 ha qui ont brûlé en un après-midi par fort mistral. On a planté 15 000 plants en 2003-2004 et trois ans plus tard, on a planté encore 11 000 plants. On a replanté les mêmes espèces que celles qui ont disparu. On va commencer l'entretien. Débroussailler ces parcelles contribue à la lutte contre les incendies et la propagation du feu. Comme ça, nous pouvons mieux gérer ce risque et protéger notre population. » 4

« La gestion, c'est aussi la prévention des incendies. Je pense qu'il y aurait des choses à faire pour les pare-feu et l'exploitation de la forêt qui a besoin d'un entretien important. Le PIDAF va définir tout cela pour une gestion positive de la forêt ; sinon, un jour, ça va brûler. » 6

« On a effectué énormément de travaux ces dernières années. On est soumis ou on va être soumis au PRIF et par rapport à ça, bien évidemment, on a dû s'engager sur des travaux pour arriver à être conforme, à protéger les habitations. Et surtout bien évidemment, à rentrer dans le PRIF et à essayer au maximum que les zones les plus sombres, qui sont en rouge sur cette carte, descendent ... C'est vrai que c'est important d'avoir une vision sur le long terme. Mais je suis toujours très prudent. L'incendie, même si aujourd'hui on met tout en place pour ne pas qu'il y en ait, soyons très prudents là-dessus : je pense que la priorité, elle est là ... Tous les plans de gestion que l'on pourrait faire sur trente ans, si l'incendie passe, vous pouvez prendre votre plan de gestion, le trancher et le jeter dans l'incendie ; c'est terminé. Donc voilà pourquoi je suis toujours très prudent et que j'ai un peu de mal à me projeter. S'il n'y a pas de feu, tant mieux ; je pense qu'on a une jolie forêt parce qu'on fait tout pour l'entretenir. Mais il faut être très humble par rapport à ça, même si on fait notre maximum. Même si le SDIS nous aide beaucoup, on est sur une dizaine de départs de feu l'année dernière. Je veux dire qu'on n'est pas à l'abri. Après tant mieux : on a des départs de feux, on arrive à les localiser et à intervenir de suite dessus, ça c'est très bien. Mais à un moment donné on ne pourra pas toujours éviter. Donc pour moi, le DFCI, pour la forêt, ça reste une priorité. » 14

« Notre approche de la forêt concerne surtout les incendies. Ce n'est pas l'approche productive que l'on trouve ailleurs en France. Elle sert à la chasse ; il y a des petits propriétaires privés. Mais elle ne rapporte rien. » 18

« Dans quarante ans, j'espère que la forêt sera toujours là et qu'elle n'aura pas trop brûlé. Notre plan de gestion inclut la question du changement climatique et le risque incendie. On fait des coupe-feu car ça craint de plus en plus. C'est le plus gros souci. Les interfaces sont de plus en plus importantes. Quand il faut couper, on agrandit l'interface avec le village. » 20

Une part importante des travaux conduits en forêt méditerranéenne concerne donc :

- le débroussaillage :

« On a une convention avec l'ONF puisque la gestion leur a été déléguée. Chaque année, on a à peu près 70 à 80 000 euros de travaux, principalement des travaux d'entretien. Le volet débroussaillage représente 30 à 35 000 euros. » 4

« On a travaillé avec les sapeurs-forestiers sur les bords de routes. On a bien travaillé avec eux. » 14

« Ici, je fais intervenir une entreprise et les services techniques pour le débroussaillage sur la route de N. ; je suis inquiet par rapport aux feux de forêt et je garde les abords de la route bien dégagés ... Tout le monde ne peut être que d'accord sur ce genre de décision. Si la forêt prenait feu, j'aurais une part de responsabilité parce que je n'aurais pas fait mon boulot de conseiller. » 19

- la réalisation et l'entretien des pistes DFCI ainsi que l'installation des citernes, tous travaux liés étroitement à la gestion forestière, telle que définie par nos interlocuteurs :

« Le Conseil départemental s'occupe de mettre en place des citernes mais c'est de plus en plus compliqué, car il y a de moins en moins d'eau. Mais notre forêt n'est pas trop sensible car c'est de l'épicéa et du sapin. Donc c'est moins dangereux. » 12

- la prévention et la veille, étroitement associées au rôle de l'ONF avec d'autres instances régaliennes ou bénévoles :

« Nous gérons un comité du feu avec l'ONF. C'est classé en zone rouge. On tourne de manière préventive sept jours sur sept. Il y a des patrouilles en voiture qui roulent partout. Il y a des bases de pompiers pré-avancées. Et des vigies. » 13

« Les sapeurs-forestiers, c'est comme l'ONF, je ne sais pas où ils en sont, mais il faut que ça reste parce que ce sont des travaux de forêt importants. Ils repassent sur les bandes de sécurité. C'est une intervention de poids. » 15

« Je suis bénévole au Comité de vigilance depuis 1980. Il y a beaucoup de petits jeunes. Il y a un petit noyau de jeunes qui s'y intéressent. C'est une réserve de la sécurité civile. Le secours à la personne les intéresse. » 15

« Il y a des partenaires à qui on peut faire entièrement confiance. Je pense notamment aux sapeurs forestiers qui avaient fait un super boulot en 2014. Ce sont des gens respectables, à qui on peut faire confiance. » 16

« On fait de l'éco-buage avec les pompiers. On a une forêt qui est adaptée. » 17

« Avec le CCSF, on est très présent. L'hiver, les feux sont rares. Mais l'été, on est présent, on va se mettre en place, avec treize bénévoles. Il y a moins de feux, on est performant dans l'incendie, en termes de rapidité. Mais il y a de plus en plus de départs de feux. On a une grosse efficacité. » 20

Dans ce cadre, l'intervention de l'ONF pour sensibiliser les propriétaires privés d'espaces boisés, en collaboration avec la commune, est appréciée par l' élu en charge¹³ :

« Sur la commune, l'espace forestier c'est 80% du territoire. C'est pour ça que je demande et j'essaie d'imposer que les abords de la commune soient débroussaillés par les particuliers ... On avait fait intervenir l'ONF pour cela il y a trois ou quatre ans. On avait fait une lettre individuelle à chaque personne, en recommandé, avec menace de procès. L'ONF avait préparé un fichier avec les détails pour chaque parcelle et le type de travaux à faire. La plupart des gens ont joué le jeu. J'ai eu l'expérience chez un ami de la ville d'à côté, qui vit en limite de forêt. Il avait débroussaillé autour de chez lui ; il en a été très content, parce qu'il a gardé sa maison. » 19

Et un autre s'inquiète de l'entretien, après des coupes à destination d'une chaufferie bois, réalisées dans le domaine privé, à proximité d'une zone urbaine dense :

« Ils vont couper beaucoup. Normalement, il y a une obligation légale de débroussaillage. Mais qu'est-ce qu'ils vont faire les gars ? Ça va faire des poudrières. » 13

4.2.2. Une équation économique difficile en Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Ils demandent une aide spécifique COFOR, pour financer les 2€/ha qui s'appliquent de manière générale. Ils n'ont pas pris en compte nos spécificités. » 1

4.2.2.1. Une attente moins de bénéfices que d'équilibre financier

Sur les 22 communes que nous avons enquêtées, très peu déclarent nettement que la forêt est une source de gains importants¹⁴ (en termes de bénéfice net pour la commune) :

« Ça nous crée des avantages financiers. Par l'intermédiaire de l'ONF, on vend des coupes de bois. La dernière s'est vendue 26 000 euros, donc ce n'est pas négatif. » 2

« La forêt, c'est notre outil de développement, car c'est une source de revenus, une rente. Sur notre commune, l'exploitation de la forêt rapporte environ 30 000 euros par an. On ne vend que des arbres sur pied. » 3

« C'est également une source de revenus. Ainsi une coupe de cèdres a été revendue à la mairie pour réaliser du parquet. L'objectif est vraiment de valoriser le bois. »

« On a à peu près une coupe de bois tous les deux ans. De l'ordre de 25 à 30 000 euros. Et on a chaque année entre 7 et 8 000 euros de travaux. On arrive à faire un tout petit peu de bénéfice. En moyenne, on a 45 euros de frais par hectare et 132 de bénéfice. » (bénéfice ou chiffre d'affaires net ?) 7

« En pourcentage, je ne sais pas combien représente la vente du bois pour la commune. Mais c'est gros. » 10

« La forêt permet de rapporter quatre sous. On a les subventions de Conseil départemental et on touche le revenu de la vente du bois. Il ne faut pas négliger cet aspect-là. » 16

« J'ai demandé à l'ONF de faire le cubage et ils nous ont rétrocédé le prix de la vente de bois. Nous n'avons rien payé pour les travaux et l'argent du bois nous a été rétrocédé. Tant mieux pour nous. » 20

Ce taux (sept communes sur vingt-deux qui estiment que la forêt est une source de revenus à ne pas négliger), constaté sur un faible échantillon, ne peut évidemment pas être extrapolé à l'ensemble des communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais la forêt régionale semble assez loin d'être le « jackpot » pour la plupart des communes rencontrées :

« Je n'attends pas après ça pour vivre ... Si ma forêt était rentable, je ne vous tiendrais pas ce discours. Mais j'ai acquis la conviction qu'elle n'était pas rentable. Si elle me rapportait 20, 30, 40 000 euros, ce serait sérieux et je ferais autrement. » 1

« Le revenu s'établit en fonction du cours du bois. C'est entre 60 et 100 000 euros par an. Ce n'est pas quelque chose de très important. Là-dessus, la commune paye une taxe pour la surveillance de la forêt. Tous ces frais viennent en déduction des recettes. Si on continue d'augmenter les frais, cela va fausser la balance ... Depuis quelques années, le système a changé. Les gros exploitants du département avaient leurs propres équipes de bûcherons et ils achetaient les coupes sur pied aux enchères. Maintenant, c'est

¹³ Ceci résonne de manière particulière au moment où ce rapport est écrit (août 2016), juste après les conséquences des incendies de Vitrolles et des Pennes Mirabeau et les déclarations d'un maire disant qu'il n'avait pas souhaité être coercitif dans sa commune.

¹⁴ Plus généralement, aucune typologie nette qui croiserait taille de la commune, taille de la forêt et bénéfices déclarés n'apparaît. Des ventes à 3 000 euros peuvent satisfaire un maire, alors que des ventes à 100 000 euros vont décevoir un autre, à taille de commune équivalente mais à contraintes d'entretien et taille de forêt très différents.

différent. L'ONF, en accord avec la COFOR, a changé pour la vente en bord de route. L'ONF consulte les bûcherons pour l'abattage. Tout cela est décompté et reste à la charge de la commune. » 12

« Sur ma commune, l'entretien me coûte 100 000 euros par an. La forêt, c'est un business : on paye des travaux, des gens, une filière. Les ventes ne couvrent rien du tout. Cette année, j'ai eu 5 000 euros, c'était la première vente depuis dix ans. Ce n'est pas rentable ; il n'y a pas de demande. » 18

« On a touché 2 000 euros ; ce n'est pas une fortune. Avec les coupes, on fait quitte. Ce n'est pas un rapport. » 22

Cependant, même en l'absence d'un budget annexe précis¹⁵, il semble que pas mal des communes pensent leur budget forêt en cherchant à équilibrer les comptes ; les éventuelles recettes forestières sont donc le plus souvent « réinvesties » dans la forêt :

« On essaie d'en remettre une grande partie dans la forêt. » 2

« Une mise en valeur peut être faite par l'exploitation du bois. Certains endroits avec de belles populations d'arbres exploitables peuvent être intéressants mais chez nous ce n'est pas le cas. La coupe de bois peut rapporter, avec le principe du pourcentage reversé à la commune, pour pouvoir financer un peu plus les besoins de l'ONF, notamment en matière de plantations ... Ce n'est pas ce que ça rapporte ; ça ne peut pas rapporter. Mais que cela puisse subventionner la suite. C'est-à-dire le reboisement et arriver à payer tous les frais. Donc, c'est ça le but d'une forêt ici. Ce n'est pas l'exploitation, c'est l'entretien. Vu que nous ne sommes pas dans des zones faciles d'exploitation. » 8

« Comme je disais un peu tout à l'heure, on veut que les travaux soient bien faits, que ça ne soit pas traumatisant et surtout ne jamais tomber dans de la coupe commerciale. Ça peut être tentant de faire de la coupe commerciale, parce qu'une chose qu'il faut dire qui est très réelle c'est que la forêt ça coûte, mais ça ne rapporte rien. Alors on pourrait être tenté de temps en temps de dire "finalement, puisque je dépense un gros budget pour entretenir la forêt, pourquoi je ne ferais pas des coupes commerciales ?". C'est une solution, mais attention de ne pas tomber dans l'inverse, c'est-à-dire d'aller couper des arbres parce que ça va rapporter de l'argent. C'est mon avis personnel. On n'est pas dans le rôle d'un élu, d'une ville d'aller couper des arbres pour faire de l'argent. De l'entretien certes et plus, si on peut de temps en temps en tirer un petit profit. Mais même aujourd'hui, c'est peanuts ; parce qu'en coupant des arbres et en faisant du commerce c'est une brindille comparé au budget que représente la gestion de la forêt dans une commune comme la nôtre. » 14

« La COFOR n'avait pas pied dans le département parce que j'étais le seul à avoir un bien forestier équilibré, voire bénéficiaire (droit sur les truffières, droit de pâturage, plus quelques menus produits). L'exploitation forestière, c'est plus aléatoire ; ça dépend des années. Il suffit que j'aie des barrières à mettre pour empêcher les rave-parties... Je suis juste à l'équilibre. Les cèdres dégagent des bénéfices pour acheter du matériel d'entretien de la forêt. »

« L'exploitation est faite par l'ONF qui propose que telle partie soit nettoyée ou embellie. Mais il n'y a pas d'enjeu financier. On ne récupère pas grand-chose. On est à l'équilibre. La forêt ne permet pas de rapporter de l'argent. Ce n'est pas possible. » 19

Le contenu des entretiens ne permet pas d'aller beaucoup plus loin dans cette analyse financière. Il nous semble cependant que dans pas mal de cas, les élus réinvestissent l'éventuel produit des ventes dans leur forêt mais en outre, ils doivent supporter d'autres frais liés à la forêt (l'entretien des pistes et les autres aménagements, par exemple) qui font qu'au final, la forêt est avant tout un coût pour les communes :

« J'ai fait construire des pistes qui servent pour l'exploitation de la filière bois, des barrières incendie et ça permet aussi aux services de secours d'avoir accès à la forêt. Tous les ans, on met au minimum 40 000 euros sur les pistes pour les entretenir. » 2

« Tous les ans, on met un petit budget pour l'entretien : entre 9 et 10 000 euros. » 15

4.2.2.2. Des incertitudes liées à la situation économique de la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parler de « filière bois », c'est d'une certaine manière parler de *L'Arlésienne*, pour rester dans le ton local, quels que soient le type de bois et de valorisation dont on parle ; cela contribue à l'insécurité économique qui touche la forêt dans la région et qui conditionne les décisions des élus sur la gestion forestière.

Cette situation de Provence-Alpes-Côte d'Azur, un élu la replace aussi au niveau national :

« C'est tout un travail de fond, celui de la filière. Le bois, c'est le deuxième déficit de la France. On est un pays du tiers-monde qui exporte son bois vers la Chine et qui importe ensuite des panneaux qui sont faits là-bas. » 18

Un seul élu imagine que des débouchés variés pour le bois peuvent advenir, mais il est significatif de constater qu'il en parle au futur et de manière conditionnelle :

¹⁵ Selon les contraintes de la comptabilité publique

« Les constructions bois se seront peut-être développées, on peut imaginer que le bois de chauffage sera plus demandé. Ce sera peut-être les utilisations du bois qui auront changé, qui se seront développées. » 16
(séquence de la forêt dans quarante ans)

En réalité, pas mal d'élus constatent plutôt que la vente de bois est difficile, ou que celui-ci n'est pas valorisé comme il le faudrait :

« Il y a un bel aménagement qui a été fait. Mais sur les ventes des coupes, ça ne suit pas. Les entreprises n'achètent pas donc la planification des coupes n'a pas pu être respectée. » 1

« Eh bien, dans notre commune la place de la forêt est énorme. Parce que comme on n'a pas beaucoup de ressources, la forêt est l'une d'entre elles. Et c'est vrai que depuis deux ans, on n'arrive plus à vendre. Avec l'ONF, on ne vend plus rien. Donc, c'est vrai que pour nous, c'est un gros gros problème budgétaire ... On ne vend plus de bois. Donc pour nous, c'est effectivement un gros problème. Un manque de rentrées financières pour la commune... C'est au niveau du marché, au niveau des coupes. Je ne sais pas. Il y a certainement plusieurs problématiques : de crise économique, de crise de vente du mélèze... Donc pour la commune, c'est un gros trou. » 10

« Le bois qui s'est vendu, c'est du pin qui est parti à la trituration sur Tarascon. Le bois de chauffage est largement à la baisse. En Provence, il y a du chêne de quarante ans qui n'intéresse pas les exploitants ; ils ne sont pas preneurs. On ne les met plus à la vente. » 21

Et certains sont pessimistes quant à la possibilité de voir des filières émerger (ou renaître) durablement, en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« Par exemple, la certification « Bois des Alpes » pour utiliser le bois local dans la construction. On a voulu faire un marché pour un gymnase communautaire avec un local. Mais c'est un gars d'Auvergne qui a gagné, après être allé au Tribunal administratif, car il était le moins-disant. C'est difficile dans le cadre d'un marché public, ils ont raison ... En Autriche¹⁶, ils savent faire de grands panneaux avec des bois de moins bonne qualité, mais ce n'est pas notre cas. » 1

« Le problème, c'est qu'avant le marché du bois était plus facile. Mais aujourd'hui, les négociants ont fermé ainsi que les scieries¹⁷. » 12

À cet égard, les réactions des personnes interrogées, sont assez contrastées à propos des deux centrales bois de Gardanne et de Brignoles. Certains y voient une opportunité :

« Peut-être que ça va changer avec Inova. C'est une petite centrale à 80 000 tonnes par an, ce qui est équivalent à la production du Var. Ce sera positif si ça permet une meilleure gestion de la forêt. » 6

« Jusqu'à présent, on était sur des marchés contraints pour le pin. Aujourd'hui, ça marche fort parce que la demande augmente. L'avantage, c'est que l'on exploite jusqu'au bout, y compris les rémanents. Donc les exploitants vont tout prendre pour répondre à la demande de plaquettes. Cela permet de faire des ventes plus intéressantes. » 21

Mais on note également des réactions hostiles, et ceci parce que d'aucuns y voient une cause de désorganisation encore plus grande de la filière et des initiatives qui avaient été prises pour essayer de la structurer :

« Comme l'ONF veut faire rapporter ma forêt, pour approvisionner Gardanne et Brignoles, cela ne m'intéresse pas. On interdit aux gens de brûler chez eux alors que, dans les centrales, soi-disant ça ne pollue pas. Tant que je suis là, j'ai pris l'engagement que cela n'irait ni chez Inova, ni chez Eon. Mais l'ONF ne voit plus que cela. Si c'est utilisé en plaquettes ou en granulés pour les particuliers : oui. Quand on nous propose des coupes, je veux savoir où va le bois. L'ONF a compris ! » 15

« Il y a un ras-le-bol vis-à-vis de Inova et Eon. Pour les maires, on a de beaux arbres et on va les gâcher avec 30 % de rendement et pas de cogénération : 70 % va partir dans la nature. C'est du gaspillage. Dans certains endroits de France, on utilise les déchets perdus pour les centrales à bois. Ici, on coupe du bois. Tout ce travail autour de seulement deux projets qui rejettent du chaud en pleine nature, alors qu'il y a tellement d'entreprises qui ont besoin de travail. On est en train de chercher du bois à tout prix, y compris chez les privés qui vont faire n'importe quoi, sans la connaissance des maires ... On avait mis en place des chaudières à bois et une filière pour fournir du bois-plaquettes. Tout cela, ça tournait : c'est l'histoire de l'œuf et la poule. Et c'est mis à mal par des mammouths qui prennent tout le bois. » 18

On notera enfin, que les subventions diverses permettent éventuellement d'atteindre l'équilibre financier recherché, même si elles tendent aussi à fortement se raréfier, au dire des communes :

« Pour nous, c'est simple. Ce qui est bien, c'est l'entretien de nos forêts mais après, ce qui gêne, ce sont les plantations. Le problème, c'est le côté financier. Nous, s'il faut planter il n'y a pas de soucis, mais les financements il y en a de moins en moins, que ce soit le Conseil général ou autre. L'ONF avait un projet de plantation de 1 000 arbres à côté de la réserve et pour nous c'est énorme, puisque c'est 7 000 euros. Donc on ne peut pas. Ce qui nous bloque, ce n'est pas l'envie mais le pouvoir financier ... Si la forêt a un

¹⁶ Allusion au Vorarlberg, que cet élu a visité.

¹⁷ Nous reviendrons plus bas sur ce sujet, en évoquant la question spécifique des exploitants.

attire touristique, il faut en profiter car cela amènera des subventions, ce qui permet d'exploiter la forêt plus aisément au niveau financier. » 8

« Nous avons pu régénérer un mélèze de 4 ha et cela a été rendu possible grâce à l'importante politique départementale en faveur du mélèze qui a permis une subvention à hauteur de 70%, sachant que le mélèze est une essence très chère. Aujourd'hui, c'est un bon résultat. » 9

« Nous avons bénéficié d'un plan de modernisation des dessertes avec des subventions FEDER, Région et département. Nous avons mis 247 000 euros pour réparer la route sur treize kilomètres. » 12

« On a eu des coupes de bois sur lesquelles les travaux étaient subventionnés à 50% par le département. Donc on est rentré dans nos clous parce qu'on a eu la vente de bois qui revient à la commune. On a gagné de l'argent sans soucis. » 13

Les élus font donc des arbitrages financiers spécifiques dans le cadre de la gestion de leur forêt. Au fur et à mesure que les dotations budgétaires des communes vont se rétracter, il est aussi à prévoir que des arbitrages devront également être faits entre la forêt et les autres dépenses nécessaires à la vie de la commune, comme le dit déjà ce maire :

« En tant qu'élus, il n'y a pas que la forêt mais aussi les financements. Ce n'est pas la priorité mais plutôt l'école, la voirie et beaucoup la station (40 %). En plus, vous le savez, l'État aide de moins en moins les communes. » 9

4.2.2.3. Les conséquences sur les travaux forestiers courants et l'aménagement

Le fait que les coûts d'entretien de la forêt soient supérieurs à ce qu'elle peut rapporter, et donc que cela représente une charge de plus en plus importante pour des communes subissant par ailleurs la baisse de leurs dotations (et des subventions), laisse augurer d'une situation où les travaux forestiers, même considérés comme importants, seront peut-être diminués :

« Il faut être attentif aux ressources de la commune. Ils (eg. ONF) vont à l'essentiel, afin que la commune puisse le supporter. Ils tiennent compte de la situation financière de la commune. » 2

« Le côté négatif, c'est que les finances seront de moins en moins importantes et que l'on pourra de moins en moins consacrer du budget, du temps, du matériel et des moyens. Et que l'on n'arrive plus au côté positif que je vous ai présenté ; que l'on n'ait plus les moyens d'entretenir, de couper ; qu'on laisse tomber les sentiers, le balisage. Qu'on ne plante plus rien. Il faut arriver à quelque chose d'agréable à voir et de vivable pour tout le monde, la faune, la flore. Mais le côté négatif serait qu'on ne puisse plus y arriver alors que l'entretien est obligatoire. » 8

« L'ONF fait un programme qu'on valide ou qu'on ne valide pas. On nous propose certains travaux chaque année ; on accepte ou on n'accepte pas en fonction des financements que l'on a. » 10

« Sur la commune, il y a peu de forêts, donc il n'y a pas trop de problèmes. C'est surtout de l'aménagement touristique, mais sans la baisse des dotations de l'État, c'est sûr que l'on pourrait faire beaucoup plus de choses. » 10

« Financièrement pour nous, c'était un gros poumon de vendre. Cela permettait de faire des travaux réguliers. On n'a pas de gros budgets car la forêt ne rapporte pas. » 15

« Il y a un programme établi. Si une année on décide de ne pas faire, c'est avant tout financier. » 19

« Il y a des promeneurs qui voudraient plus de balisage sur les chemins de randonnée. Mais ça coûte très cher et les communes ont de moins en moins d'argent. Donc, je ne peux pas les satisfaire. Et ce n'est pas le Parc qui va me donner des sous ; il va demander des sous, mais pas m'en donner ! » 19

« Il y a un truc qui me choque. Par exemple, pour le Tour de France, l'ONF nous informe que certains arbres vont présenter du danger. Si je coupe avec une mise sur le marché, je vais participer aux travaux d'ingénierie et ensuite je prie le ciel pour qu'on m'en débarrasse ! Et en attendant tu payes avant, pendant et après. On n'a plus les moyens de faire ça. » 21

Une des manières de réguler les coûts pour les communes, est parfois de réaliser une partie des travaux en régie :

« Après on a des sous, mais il faut économiser. Donc l'ONF fait des choses mais pas tout. Par exemple, le barbecue, c'est moi qui l'ai refait. » 11

« Toutes les années, l'ONF nous fait des propositions de débroussaillage mais on n'a pas l'argent pour faire les travaux ; et beaucoup d'entreprises ne sont pas d'ici. La commune n'a pas les moyens. On a le personnel communal et des outils à la mairie. Presque tout est fait en régie. » 17

« Je connais bien cette partie. Nos services techniques assurent la réfection ; ils concassent, ils dament pour rendre la piste plus solide. » 19

« Avec 40 000 euros, j'ai un ouvrier à temps plein, des engins, un tracteur broyeur qui intervient après exploitation. Sinon, je ne sais pas comment faire pour équilibrer la gestion. » 21

Une autre manière est de pouvoir compter sur des partenariats et d'impliquer le bénévole :

« Il peut y avoir aussi des plantations dans la réserve de manière durable. L'ONF nous propose des choses et nous, en fonction de nos budgets, on fait ou pas. Les budgets ne sont pas énormes. Heureusement que la LPO nous aide et gère bien la réserve, sinon ce serait plus compliqué. » 8

« On avait fabriqué des panneaux DFCI avec les enfants de l'école. On avait fait une grosse journée avec l'école et on les a posés avec eux. Il y avait des journalistes. C'est ludique et ça fait une sensibilisation. » 20

« Je joue sur le relationnel et l'opportunisme. J'ai fait des chantiers de jeunes avec l'APARE et des chantiers d'insertion. Je fais mon boulot de maire. » 21

Dans certains cas, le partage des coûts entre la commune et l'ONF est également apprécié :

« Le Massif est desservi par une route principale communale qui est utilisée et entretenue avec une participation des domaines. » 12

« J'ai toujours tendance à demander à l'ONF. Si l'ONF peut intervenir, ou qui que ce soit, ça ne me dérange pas ! » 20

4.2.2.4. Les conséquences sur l'exploitation

Du fait de la configuration particulière de certaines forêts entraînant des difficultés d'exploitation, un certain nombre de communes s'interrogent sur l'opportunité de vendre du bois, si les coûts engendrés sont supérieurs aux recettes prévisibles et ce, quel que soit leur montant. Dans le fond ils s'interrogent sur le fait de savoir si le *jeu en vaut la chandelle*, cette question pouvant se reposer régulièrement en fonction de l'état du marché :

« Je viens de signer un bon pour accord pour 6 000 euros. Mais s'ils me bousillent les pistes et que derrière j'en ai pour 10 000 euros de remise en état... et on bousille tout pour les dix prochaines années ! » 1

« On essaie tous de faire un effort, mais c'est financier. On coupe pour 100 000 euros de bois et la recette au final c'est zéro avec les coûts de replantation. Le mieux donc, c'est de ne plus couper. Comment trouver une solution intermédiaire ? On n'est pas une machine à fournir du bois à tout prix. Si on n'est pas capable de trouver des solutions par rapport à ça, on sera de moins en moins chaud pour vendre du bois. Les inconvénients grignotent les avantages. » 12

« On discute chaque année pour savoir si on va respecter le plan. On raisonne en fonction de l'état du marché du bois et de l'état de la forêt. Mais on coupe le moins possible. » 21

Au-delà des coûts financiers, ils évoquent d'autres coûts :

- la mise en danger des aménités écologiques et paysagères :

« Ce qu'ils veulent exploiter, ça vaut 2 000 ou 3 000 euros. Mais il y a de la gélinotte, des trous de pic, ce n'est pas loin de la maison, je peux y aller facilement. » 1

« C'est un scandale¹⁸. Pour trois francs six sous : 30 ou 40 000 euros, c'est dérisoire. Alors que nous sommes une commune avant tout touristique. Nous, c'est surtout les aspects esthétiques et les gens qui se servent de la forêt. C'est plus important que de couper du bois. Le rapport est dérisoire, par rapport au tourisme sur la commune. » 17

- les oppositions rencontrées :

« Moi, en tant que maire, je me pose la question de vendre du bois si cela m'apporte plus de critiques que de revenus financiers. Il y a une réduction des aides de l'État et un désengagement trop important. D'un côté, j'ai une taxe à l'hectare et de l'autre j'ai une baisse des dotations de l'État de 37 000 euros. Cela devient compliqué. C'est comme dans un ménage : si vous avez moins et que vous dépensez plus. Il y a de plus en plus de choses à notre charge. » 12

4.2.2.5. Des services d'ingénierie économique et financière proposés par l'ONF ?

Nombre de nos missions, centrées sur la transition énergétique et écologique des territoires, nous confirment dans l'idée que, dans un contexte de rétractation des ressources historiques des communes (impôts locaux, dotations et subventions), les acteurs communaux (élus comme DGS et services financiers) sont actuellement complètement démunis et manquent d'une culture économique et financière leur permettant de trouver des alternatives innovantes.

Nous nous préoccupons donc de plus en plus de cette problématique et invitons nos clients (État, Régions, services déconcentrés de l'État, agences environnementales...) à penser leurs services en incluant une dimension d'innovation en matière d'ingénierie financière. Cela conduit souvent à venir questionner la culture de base de ces organisations. Là où des ingénieurs régnaient en maîtres, parce que les problèmes étaient considérés comme techniques avant tout et que des fonds étaient disponibles pour financer l'ingénierie et l'expertise, aujourd'hui il s'agit d'intégrer des sociologues, des économistes et des financiers.

L'ONF peut-il échapper à cette évolution ? Clairement, il est attendu sur le sujet de l'économie (locale et durable) :

« Malheureusement, aujourd'hui, l'aménagement du territoire se caractérise par le maintien et le développement de l'espace forestier selon ses ressources locales et à ce sujet, le mode de vente de l'ONF ne me satisfait pas. On voit de plus en plus une perte des outils de transformation locaux. Je rappelle que le rôle de l'ONF sur ce territoire est de valoriser le bois ! Pour synthétiser, la filière bois sur notre territoire

¹⁸ Allusion à une coupe à blanc sur des surfaces très importantes.

est un réel outil de développement économique, qui passe par la valorisation ... Le plan d'aménagement arrive à son terme en 2016. Nous travaillons d'ores et déjà sur le prochaine et je souhaite que l'ONF me garantisse deux usages de la forêt : la production et la sylviculture. De là, le rôle de l'ONF serait d'adapter la forêt pour qu'elle conserve son caractère forestier et aussi que la fonction de la forêt productive s'inscrive dans le contexte de développement économique. » 3

« Ce que l'on attend de l'ONF, c'est d'arriver à vendre nos coupes de bois pour maintenir le budget de la commune. » 10

Mais l'ONF peut sans doute aussi réfléchir à des portages financiers innovants. Ainsi, certains grands cabinets spécialisés en environnement (et potentiellement concurrents de l'ONF), adossés à des établissements financiers ou à la tête d'une masse de trésorerie importante, proposent-ils déjà des mandats financiers permettant de préfinancer des travaux d'investissement dans les communes, en attendant que des subventions soient versées :

« Aujourd'hui, j'attends toujours les subventions promises alors qu'on doit payer d'abord les factures. Le système est bien mais il peut mettre en péril les finances. Avec le système habituel (Conseil départemental, Région), les habitudes sont prises. On connaît les délais. Avec le FEDER, non. Ce qui augmente le risque financier, c'est que les entreprises vont très vite. Elles travaillent en un ou deux mois et la facture est d'autant plus grosse. » 12

N'y a-t-il pas également des montages financiers innovants à inventer, dans le cadre de partenariats publics-privés (qui peuvent aussi être éthiques et solidaires), à l'image de ce que l'on voit advenir pour les énergies renouvelables.

4.3. Une gestion forestière envisagée dans le cadre d'une forêt multi fonctionnelle

« La forêt fait partie de l'aménagement du paysage. Elle est très importante et on ne doit surtout pas la négliger. Il y a bien évidemment la question de la gestion mais il faut aussi faire attention à la fermeture du paysage, avec la disparition des prés de fauche par exemple.

En montagne, la forêt joue un rôle d'autant plus important puisque la protection, l'une des différentes fonctions de la forêt, est parfois prioritaire.

Ses différentes fonctions ? Production. Protection. Social. Le social pour le tourisme, donc les sentiers de randonnée par exemple. La protection, c'est pour lutter contre les risques naturels. Et puis il y a aussi le bois qui est très important : il représente des recettes mais aussi des dépenses.

En montagne, il s'agit surtout de protection. Par exemple, au-dessus du chef-lieu, il y a un terrain boisé sur une pente très raide qui protège le village des chutes de blocs, donc de l'érosion et des avalanches. Les arbres freinent les rochers qui tombent ; sans eux, ils iraient jusqu'aux maisons avec les catastrophes qu'on imagine. La forêt peut protéger des crues, surtout ici dans les Hautes-Alpes.

L'État intervient très peu pour la forêt, c'est surtout le Conseil départemental. Mais par exemple dans les années 80, les subventions venaient surtout de l'Europe pour la forêt, jusqu'à 80%.

Mais après, il ne faut pas oublier que la forêt limite les risques de crues et d'érosion et permet un pâturage contrôlé contre le risque incendie. » 9

Cette longue citation est assez représentative de l'ensemble des entretiens que nous avons conduits et renforce l'idée de « bien commun » que nous avons présentée précédemment. Puisque la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une forêt dont la fonction ne peut pas être uniquement productive, pour les raisons décrites plus haut, les élus la considèrent donc avant tout comme un espace multi usages (ou multi fonctionnel) dans lequel la fonction loisir de proximité/tourisme — et donc l'accueil de différents publics — domine assez nettement. Cela préside de manière essentielle à la manière dont ils envisagent la gestion forestière sur leur commune. Celle-ci est vraiment **pensée en fonction d'usages diversifiés** :

« C'est une forêt multi usages, ce qui induit une confrontation d'intérêts. Mais il y a toujours des compromis possibles. » 1

« Ça veut aussi dire aménagement de sentiers, tout ce qui est signalétique. Aménagement de cabanes pastorales. Donc ça, ce serait des trucs à faire. » 2

« Nous avons aussi la présence d'un trail qui passe sur de la forêt communale et domaniale, sur des parties Natura 2000. Là encore, nous avons réalisé un protocole pour gérer ce trail et une rencontre avec les acteurs. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de notre manière de procéder. » 5

« Quand même, pour les gens qui viennent par rapport à cet environnement, l'idée est de le protéger. Des deux côtés, en deux minutes on est dans la nature ... On a fait des coupes de pins entre 2005 et 2010 car suite à la neige de 2001, beaucoup sont morts ; il fallait sécuriser une aire de pique-nique pour le public qui y accède ... Il y a tous les usages possibles. C'est très utilisé par les chasseurs, pour les champignons. C'est une forêt de loisirs. » 6

« Elle a quand même une fréquentation touristique importante. L'hiver, il y a une piste de ski de fond. Il y a quatre circuits de randonnée qui passent dans la forêt. Il y a des aires de pique-nique, un belvédère très fréquenté. C'est une forêt qui est vivante et multi fonctionnelle. » 7

« Les trois usages de la forêt sont le loisir, dont la chasse, la promenade et la production. Le tourisme est important à prendre en compte pour la gestion (aménagements, tables...). » 11

« Je voudrais que ça reste un coin attractif pour le tourisme et pour les habitants. Convivial. Les champignons. Elle mérite d'être aménagée en gardant l'environnement, l'aspect visuel ... Au centre, il y a une maison forestière. Elle est mise à la disposition des bûcherons. L'ONF la loue aussi pour le weekend, pour balader en forêt. C'est à vingt kilomètres du village. » 12

« On a beaucoup de randonnée, de la marche nordique, du VTT. On a un rendez-vous de chasse... les randonneurs viennent se restaurer sur sa terrasse. » 13

« S'il faut l'entretenir, c'est pour l'accueil du public. Les sentiers. Les gens promènent, ils se font des itinéraires sur internet. Il y a des piétons, des VTT, des motos... Les gens du village y vont à pied. Les gens veulent faire leurs champignons. C'est pour l'accueil, la chasse et la promenade. » 15

« De trois cents votants et cent habitants à l'année, on passe à deux mille l'été. Nous sommes dans des communes compliquées. On a du VTT sur cinq ou six mois, des sentiers pédestres. On retarde l'ouverture de la chasse. » 17

« L'ONF doit nous aider à gérer la forêt varoise pour la garder intacte, pour sa valeur botanique et pour le tourisme d'arrière-pays parce qu'on ne peut pas tout miser sur la plage. » 18

« Je raisonne en fonction de la mise en valeur et du feu, car nous avons beaucoup de pins et d'argéas. Pour moi, c'est très important. J'interviens. La chapelle et la table d'orientation, c'était mon idée : ça fait un plus. Je suis tout le temps en train de me balader. Je trouve des puits, des sources captées. Je sais qu'elles sont là et je veux les mettre en valeur. Mon idée, c'est de faire des parcours balisés ; offrir aux marcheurs un intérêt à la balade. Partout où cela ne craint pas. On ne ferme pas aux marcheurs ; en cas de grand vent, les bénévoles interviennent. » 20

« Il y a des chemins de randonnée partout mais pas en forêt communale. Il y a un parking. Les chasseurs se sont fait une cabane sur la piste DFCL. Il y a du monde qui va se promener. Des marcheurs, il en vient. »
22

4.3.1. Loisirs et tourisme : une fonction dominante

Que ce soit pour une fréquentation de proximité (habitants de la commune), d'excursion (urbains régionaux) ou touristique, la forêt est perçue comme « un poumon » (expression récurrente) qui nécessite des aménagements et un rapport aux usagers adaptés :

« On a créé un sentier pour les randonneurs. » 2

« Cet ensemble-là est et sera toujours lié au tourisme. Donc, ça veut dire découverte. Parce que nous, c'est cela ici : c'est le tourisme. Cela veut dire sensibilisation par exemple pour les parcours VTT : il faut que les gens soient canalisés ; pas interdits mais canalisés. » 8

« C'est beaucoup fréquenté le samedi et le dimanche. On joue aux boules, au ballon. Il n'y a pas de voitures, c'est sécurisé pour les petits. Il y a du monde. C'est une demande : le gars qui habite en ville au troisième étage, ici il est tranquille sous les pins. » 15

« Il y a des grosses équipes de marcheurs. J'en croise des groupes de dix personnes ou trente ensemble. À partir de Pâques, il y a beaucoup de fréquentation. » 17

« Il y a énormément de personnes qui viennent se promener en forêt. Il y a donc quelques parkings, des endroits qui dominent la forêt, des tables et des bancs. » 19

« Il y a beaucoup de marcheurs, de VTT, de chevaux. Il y a cent personnes du village tous les jours. Il y a beaucoup de balisage. » 20

4.3.1.1. Loisirs et tourisme une activité économique et un capital à préserver

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette fonction de loisirs et de tourisme est réellement perçue comme une opportunité qui participe du développement économique des territoires, même si les retombées ne sont qu'indirectes pour la commune :

« Ma rentabilité, elle est dans l'écotourisme. » 1

« C'est un formidable atout touristique. On a énormément de promeneurs, de randonneurs équestres, de VTT. » 2

« La forêt, si elle est gérée et entretenue, ça amène des gens à venir en vacances et donc indirectement, ça amène des finances. Donc ça, c'est une mise en valeur de la forêt : le côté touristique. » 8

« C'est une chance que nous avons d'avoir tous ces circuits touristiques sur notre commune : tout le monde en est conscient. » 11

« Là-dessus, c'est très clair. Quand on a fait notre campagne électorale en 2007, notre principal sujet, c'était la ceinture verte autour de la ville ; c'est-à-dire que je pense que la valeur d'une commune c'est aussi sa forêt, son environnement en règle générale. Et tout ça bien sûr va favoriser aussi le tourisme et l'économie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, le fait que la ville soit protégée, le fait que la ville ait une forêt, le fait qu'on ait réussi à la préserver, c'est beaucoup plus large que d'avoir un joli parc en centre-ville, d'avoir des façades qui soient en cohérence etc. ; tout ça fait qu'aujourd'hui, par rapport à d'autres communes, je pense que l'avenir il est là, d'avoir une particularité. On peut faire de l'escalade, on peut faire des balades en forêt, on peut aller à la plage etc. ... C'est vrai qu'il y a certaines communes qui ont tendance à vouloir faire des zones artisanales et des zones industrielles. Pourquoi ? Parce que c'est une question financière ; c'est vrai que c'est un choix qui se respecte puisque certains l'ont fait ; mais en tout cas ici, ce que je pourrais conseiller c'est de garder cet écrin de verdure parce que c'est très important pour l'économie ; car ça amène du monde et car il y a des gens qui viennent faire de la rando etc. ; et aussi bien sûr pour nos enfants, c'est-à-dire que les enfants de la ville ont la chance, dans leur commune, de pouvoir aller promener, de pouvoir aller ramasser les champignons, de pouvoir balader dans la colline, faire du vélo etc. ... Bien évidemment, une ville, il ne faut pas que ça soit sous cloche, parce qu'une commune a besoin d'avoir des projets, besoin de dynamiser, elle a besoin de faire vivre, mais il ne faut jamais oublier que si on dénature le paysage de la commune, ça va attirer beaucoup moins de monde. »
14

« Il faut conserver l'esthétique et préserver les fonctions qui se passent dans le bois. L'esthétique, c'est un calcul économique. Personne ne va se promener dans un désert de pierres ! On ne doit pas remplir deux ou trois semi-remorques de bois qui ne repoussera que dans cinquante ans, alors que le tourisme remplit les hôtels et les restaurants. » 17

L'usage touristique a un coût qui dépasse les ressources des communes et celui-ci ne peut pas être compensé- par des recettes directes¹⁹ :

¹⁹ Nous pouvons renvoyer à ce sujet à la précédente étude réalisée en collaboration ONF/Métiers de la Montagne auprès du public loisirs. Celle-ci montrait que, dans l'imaginaire collectif, la forêt appartient au monde de l'anti-consummation... on vient en quelque sorte se guérir et se protéger du stress urbain et de la consommation quand on va balader en forêt. Ce qui explique qu'il est très difficilement imaginable de « faire payer » la forêt aux personnes qui la fréquentent (à l'inverse de ce qui se pratique couramment dans les pays anglo-saxons) : ce n'est pas la somme éventuelle qui est en jeu, mais le symbole !

« Les grands sites de France, la Ste Baume, le Verdon, les Maures : c'est pour que les citoyens puissent y aller. On en a un peu les retombées, mais jamais autant que les investissements de chaque commune. C'est pour ça que l'État, la Région et le Département doivent participer. » 18

Du fait de cette fonction, on remarque que plus les communes se perçoivent comme des territoires touristiques d'importance, plus elles sont sensibles au maintien des paysages. Elles envisagent donc les travaux d'exploitation en fonction de cela, généralement en collaboration avec l'ONF, mais aussi parfois en opposition :

« Il y a également une piste de VTT qui passait sur cette coupe. L'ONF a fait un travail important pour prévenir le passage des VTT et les arbres bordant la piste ont été conservés pour la délimiter. » 5

« Je lui ai demandé de faire un effort sur la partie paysagère pour éviter la pollution visuelle, dans certains endroits de la forêt ; pour diminuer l'impact visuel des coupes. L'ONF est d'accord. L'ONF connaît bien le problème. Quand les coupes s'approchent des routes, des promenades sous les ombrages, on essaie de garder le côté agréable. On préserve les chemins car il y a beaucoup de randonneurs et de VTT le long des chemins ... Il faut que l'ONF fasse respecter la forêt par les exploitants et il ne faut pas réaliser des coupes qui vont dénaturer un coin ... Il faudrait que dans les coupes, il y ait une aide à la nature pour qu'elle reprenne ses droits. » 12

« On a travaillé sur le tour de notre commune. Il y avait un choix à faire. Ou on faisait des travaux à l'intérieur et du coup, au niveau du paysage, ça dénaturait beaucoup la ville. Ou alors on faisait un gros travail sur l'extérieur, pour encercler les travaux. Pour encercler la ville, pour la protéger. » (sous-entendu : du feu) 14

« On a une activité dense de VTT, de footing, de randonneurs, de cavaliers. Ces gens-là viennent pour voir du paysage. C'est pour ça que j'ai refusé toutes les coupes autour du village : ce serait une catastrophe. » 17

« On essaie de garder la forêt dans son état original : une forêt-paysage. » 19

Pour la majorité de nos interlocuteurs, la conservation des paysages entraîne donc une vision « raisonnée » voire restrictives des coupes ; seul l'un d'entre eux indique que les coupes peuvent aussi faire retrouver des paysages oubliés :

« C'est beau aussi, quand on redécouvre un vallon qu'on ne voyait plus. » 20

C'est également en fonction du tourisme qu'est envisagée la question de la lutte contre les incendies :

« Nous ici, notre vrai problème, c'est le risque incendie. Les enjeux économiques sont importants. C'est la première économie du département. Un incendie, c'est une baisse de fréquentation sur plusieurs années et ça se chiffre en millions d'euros. » 18

Enfin, certaines communes bénéficient de périmètres ou d'attractions touristiques remarquables ; leur vision de la gestion forestière vis-à-vis de ces espaces s'en trouve modifiée :

« Cela fait deux ou trois ans que l'ONF, sur son programme de travaux, propose des actions pour la zone près de la chapelle. Cependant, le périmètre de la chapelle fait que nous refusons toujours. Ce projet est toujours rejeté ; il est renvoyé en conseil municipal et refusé. D'ailleurs, j'aimerais bien agrandir le périmètre de la chapelle. » 5

« Sur cette parcelle, je pense plutôt qu'il faudrait faire une mise en défens totale. Ce serait une gestion raisonnée du bois et une très bonne activité de découverte pour les publics, puisque nous sommes une commune touristique. Pourquoi ne pas ouvrir au tourisme ? » 8

« La chapelle Ste Anne. Tout le monde se gare et va se promener à la chapelle. » 12

« Nos terres sont classées en site remarquable. » 17

« Nous avons un site naturel remarquable ... ce site-là, nous nous sommes adossés à un gros projet de la métropole pour le mettre en valeur : refaire les restanques, restaurer les ruisseaux, couper les platanes, ajouter des bancs. Je voudrais que les gens du village s'y retrouvent. » 20

4.3.1.2. La chasse et les chasseurs : une vision le plus souvent positive

« Je suis chasseur. J'ai été président de la chasse jusqu'à mon élection. J'ai mes racines ici. » 15

Parmi les publics qui pratiquent des loisirs en forêt, les chasseurs ont un statut un peu à part. Les propos que nous avons relevés à leur propos sont dans l'ensemble positifs et bienveillants. Rappelons que notre échantillon est vraisemblablement composé de beaucoup de chasseurs ou anciens chasseurs²⁰, et en général de natifs du lieu (voir annexe 2). C'est d'ailleurs souvent, pour les adjoints, un des motifs de leur délégation. Il s'ensuit probablement une proximité élus/chasseurs favorable à la construction et au maintien de bonnes relations quand il s'agit de la gestion forestière :

« Avec les chasseurs, je ne vois aucun problème particulier. » 7

« La mentalité des chasseurs a changé. Ils veulent prendre du bon temps avec leur fils ou leur petit-fils. Pour le moment, ça se passe bien. » 13

« Il n'y a pas de problèmes particuliers avec les chasseurs. Je ne sais pas pourquoi. » 19

²⁰ Sans doute beaucoup plus d'élus chasseurs que d'élus randonneurs ou VTistes, qui sont pourtant les pratiquants les plus cités par ailleurs ; mais, excursionnistes ou touristes, ils sont sans doute proportionnellement moins nombreux en tant que potentiels électeurs !

« Je m'entends bien avec le président de la chasse : c'est mon cousin. » 20

Les propos plus négatifs sont très minoritaires :

« Les chasseurs ne veulent pas que l'on coupe trop. Ils ont les clés des barrières ONF, mais des fois ils ne les referment pas. » 5

Dans certaines communes, les chasseurs sont même considérés comme des alliés et des acteurs de la gestion forestière :

« Pour ce qui touche à la gestion écologique de la forêt, déjà au niveau de la chasse, il y a un équilibre à recréer. Nous sommes pour la chasse, même en cœur de parc. Car ils font énormément de travail dans la forêt, même quand ils ne chassent pas. » 14

- parce qu'ils contribuent à l'entretien des chemins :

« Les chasseurs : je voudrais qu'ils m'aident à conserver les sentiers ouverts. Ils sont ayant droit sur les pistes et en général, ils sont respectueux. » 1

« On y tient à notre forêt et malgré tout, les chasseurs s'impliquent beaucoup dans cet environnement et entretiennent beaucoup leur forêt. Parce que, quand on a été restaurer les jas, 95 % des gens qui ont aidé étaient des chasseurs. Après, ceux qui parlent là, les écolos, ceux qui veulent venir se promener : ils sont pour tout interdire, mais on ne les voit jamais ! » 2

« Les chasseurs entretiennent les chemins. » 12

- parce que la prolifération de certains gibiers peut faire des ravages :

« Les sangliers sont omniprésents et font des ravages. Les cerfs ne posent pas encore problème : ils sont régulièrement braconnés. » 1

« Il faut faire attention aux chamois car ils sont friands des jeunes pousses ; pour cela, on se fie aux chasseurs. » 4

« On voit que sur les sangliers, on a de gros problèmes. Le Parc lui-même veut réguler certaines espèces. Et quand on parle d'animaux, la forêt va avec. Il y a toute cette régulation à faire. » 13

Les chasseurs peuvent même devenir une force politique en cas de pression foncière menaçante pour les espaces forestiers ou d'évolution du PLU inappropriée :

« Moi, j'ai mes (sic) chasseurs : je peux les faire bouger. Les chasseurs aiment leur massif. On peut tous s'associer là-dedans. Avec les agriculteurs. » 13

Les oppositions des chasseurs aux coupes, dues à la volonté de garder des espaces ensauvagés pour le gibier, ne sont pas systématiques mais elles sont néanmoins notées par certains :

« Par rapport aux coupes ? Dans la forêt communale, ce ne sont pas des coins à gibier. La forêt domaniale est louée aux chasseurs par l'ONF : je ne pense pas que les coupes les impactent beaucoup. » 12

« Certains disent "on nous pénalise, on nous coupe du bois". » 17

« Il y a eu un petit problème là-haut : on a débroussaillé 30 ha, on a tout enlevé. Cela faisait un coupe-feu conséquent. Les chasseurs sont montés au créneau parce qu'on ouvrait les milieux. On leur a expliqué qu'on suivait l'ONF et qu'on était les décideurs en fonction de leurs conseils. D'ailleurs, ça n'a pas empêché qu'ils chassent la grive. » 20

« (débroussaillage) Ça ne plaît pas trop aux chasseurs parce que le gibier ne peut plus se cacher. Surtout que dans la montagne, il n'y a que des sangliers. » 21

Au final cependant, nous trouvons un seul cas précis, où l'élu en charge de la forêt expose un refus de coupe causé par l'opposition des chasseurs :

« L'ONF voulait que l'on fasse une coupe prévue au plan de gestion mais il y a eu une grosse montée des chasseurs. Moi, j'étais d'accord mais le patron (sic), le maire, les a suivis. Les chasseurs ont dit que c'était une vieille chênaie et qu'il fallait couper en plusieurs fois, pour favoriser la chasse. J'ai accepté mais je suis convaincu qu'il fallait couper. Ce sont des arbres qui sont vieux, dans la rocaille. Cela aurait fait de la régénération. De toute façon, il y a beaucoup de sangliers, des bécasses... mais c'était un quartier un peu sensible. Mais quand il y a trois cents chasseurs pour mille votants : tout est politique ! » 20

Certains soulignent donc que le fait d'informer et d'associer les chasseurs aux décisions de gestion forestière est important :

« Ici, il y a cent trente ou cent quarante chasseurs. Ils veulent garder les abris pour le gros gibier. J'ai expliqué aux chasseurs les mousses, les arbres morts. Ils comprennent que c'est leur intérêt de la garder et de la préserver. Il faut l'aider. On essaie de travailler en amont avec les chasseurs pour obtenir un consensus, faire le médiateur. Quand on ouvre le milieu, c'est là qu'il revient le gibier. Il n'y a pas besoin de gros couvert ; c'est une idée reçue. Il faut ouvrir le milieu car il ne passe pas toujours au même endroit. » 15

« Je n'ai pas le souvenir de problèmes particuliers qui se soient produits. D'une manière générale, l'agent ONF avait bien veillé à consulter la fédération de chasse. Désormais, chaque fois qu'il y a des travaux, le responsable convoque le président de la chasse pour en discuter. Il y a concertation avant que n'apparaissent les conflits d'usage. » 16

Dans un cas, où la société de chasse compte de nombreux membres (400), l'élu précise bien que la gestion est faite en étroite relation avec l'ONF (et les autres instances concernées) :

« Il faut bien les cantonner, bien les gérer. Les cantonner dans les parkings, ils ont des macarons, des carnets de prélèvement pour limiter les prises. Les gardes-chasse sont des bénévoles de la société de chasse. L'ONF et l'ONCFS font aussi des contrôles. Il faut éviter le braconnage, respecter les prises, les jours, les espèces ... Il y a une assemblée générale une fois par an et une réunion avant l'ouverture, avec tous les gardes, l'ONF, des élus. » 13

4.3.2. Les autres usages économiques de la forêt

Face à cette domination des usages récréatifs, les autres usages économiques de la forêt paraissent devenus minoritaires.

4.3.2.1. Un pastoralisme utile pour l'entretien de la forêt

Le pastoralisme est cité, de manière positive, avec une double fonction : faire vivre un berger mais surtout participer à l'entretien de la forêt et à la lutte contre la fermeture des milieux²¹ :

« Dans quarante ans, je vois une immense forêt. Il y aura une lutte à l'étage alpin ; la forêt pourrait entièrement coloniser l'alpage. Si on laisse faire, c'est la forêt qui vient. S'il y a un seul milieu à laisser ouvert, c'est celui-là. Donc je ne suis pas contre la vente de bois, à tout prix. » 1

« On pourrait créer des emplois pour nettoyer, installer des bergers. »

« Ici, nous avons un éleveur qui fait pâturer ses mille trois cents bêtes sur la quasi-totalité de la forêt. Nous travaillons sur la possible installation d'un jeune éleveur, ce qui ne plaît pas trop à notre éleveur actuel. » 5

« On a eu une demande pour du parcours... mais il n'y a pas eu de suite de la part de la personne. » 6

« Une autre problématique à prendre en compte est celle du pastoralisme qui permet de garder l'ouverture des milieux et l'entretien du paysage. L'action du pastoralisme joue un rôle essentiel dans la qualité de la forêt. La relation que le maire entretient avec les éleveurs et les bergers est primordiale pour la conservation de l'environnement. » 16

« Avec l'agglomération, on a une convention avec des éleveurs de Sisteron. Quand le troupeau arrive, il y a mille personnes dans le village ; ça fait venir des gens de partout. Avec le DFCI, on avait un souci. On les a fait repasser sur le coupe-feu. » 20

« Il y a un troupeau qui est là de mars à juin et qui débroussaille. » 21

L'accompagnement de l'ONF, et d'autres instances, apparaît donc comme utile par rapport au maintien ou au retour du pastoralisme et à sa bonne gestion :

« Il y a beaucoup de parcours pastoraux : un jour se posera la question : pastoralisme ou forêt ? ... Il faudrait créer une association foncière pastorale autorisée, dans les zones de déprise, avec une enquête publique. Définir dans les alpages les limites pastorales et les limites privées. On travaille beaucoup sur le sylvo-pastoralisme avec le CERPAM et avec Natura 2000 (je suis président du comité de pilotage). Avec les éleveurs, on discute. Il y a un problème de reconquête de pâturages sur les espaces forestiers. Ils auraient tendance à vouloir des coupes rases. Moi je souhaite conserver des bouquets avec des bandes pour passer. Mais avec le système politique qui pousse à plus de surfaces, plus de bêtes et plus de primes, on va droit dans le mur. » 1

« On a aussi des bergeries que l'on essaie de remettre en état. Là aussi, on voit avec l'ONF. On les tient au courant. » 8

« C'est l'ONF qui s'en occupe. C'est une dame (eg. de l'ONF) qui vient de Marseille. Il y a des contrats de trois ans. Elle définit le parcours. C'est elle qui décide. » 22

Malgré le fait que nous avons enquêté dans de nombreuses zones où la présence du loup est attestée, il faut noter que seuls deux élus y ont fait allusion, au cours des entretiens :

« C'est comme pour le loup : moins il y en a et mieux on se porte... quand on retrouve les brebis les tripes à l'air. Et cela change les modes de vie du gibier. » 21

Est-ce à dire que cette question n'est pas mise en relation avec un rôle potentiel de l'ONF ?

²¹ Un seul élu, dans notre échantillon, estime que la fermeture des milieux est positive : « Il n'y a plus d'agriculteurs sur notre commune et donc cela impacte l'évolution de la forêt. Je trouve que c'est positif ; la nature reprend ses droits, les zones autrefois exploitées se reboisent. » 11 – Voir aussi : Gilles Clément, *Le Belvédère des lichens* : <http://surlesentierdeslauzes.fr/oeuvre/le-belvedere-des-lichens/>

4.3.2.2. L'affouage, une pratique apparemment en régression

L'autre fonction de la forêt qui est en assez forte régression est celle de l'affouage, qui semble aujourd'hui peu présente, du moins dans son fonctionnement traditionnel²² :

« Il n'y a pas d'affouage parce qu'il n'y a pas de demande. » 6

Par contre, quelques élus indiquent que la mise à disposition du bois pour la population locale est une piste qu'ils apprécient, pour autant que cela soit bien organisé :

« Ça permet de mettre des coupes affouagères à disposition, pour les gens du village. Même si ce n'est pas une obligation, cela fait des avantages en nature. Mais il faut assainir tout cela. À partir du moment où vous mettez des coupes de bois à de vieux endroits, vous en avez qui en prennent plus que d'autres. Il y a toujours des stratagèmes : il y a du bois qui sort de la commune. Alors que le but premier, ce n'est pas ça ; c'est pour aider les gens qui passent l'hiver ici à se chauffer. Point. Et malheureusement, depuis quelque temps, ça va de mal en pis. On a décidé, en conseil municipal, de changer le mode d'attribution pour être un peu plus rigoureux. Il y a des dérives qu'il faut stopper. » 2

« Ils (eg. ONF) nous consultent pour les coupes. On réunit tout le monde. Ce sont des lots qui sont tirés au sort. Ils (eg. ONF) nous aident. Pour délimiter les parcelles, c'est lui, ce n'est pas nous. Chaque numéro a une coupe. Il y a trente ou quarante personnes du village qui veulent faire du bois. » 22

Parfois, cette mise à disposition fait l'objet d'une évolution de la gestion, où le bois est coupé par des forestiers puis est proposé aux habitants de la commune :

« Les habitants peuvent acheter le bois à l'ONF pour pas cher. C'est une forêt soumise au régime forestier ce qui permet d'exploiter les menus produits. C'est géré par l'ONF qui fait le bois pour la régie. » 12

« On arrive aussi à faire un affouage, c'est-à-dire qu'on arrive à distribuer du bois, à le couper en petits morceaux. Et là aussi, l'ONF nous aide beaucoup car ils installent, ils expliquent. Il y a aussi tout ce qui est économie d'énergie ; ça nous permet de faire de la communication et bien évidemment, nos concitoyens peuvent venir prendre du bois gratuitement. Ce sont ces choses-là que l'on fait, dès que l'on peut. Sur toute la zone géographique où l'on fait des coupes, on détermine là où on peut distribuer ou pas. Parce qu'il faut quand même que ce soit confortable, que les gens puissent venir avec leur remorque pour récupérer le bois. Donc on ne le fait pas tout le temps. Mais dès qu'on a un chantier en bordure de route, on le fait. On l'avait fait aussi avec les sapeurs-forestiers. » 14

« Pour l'affouage, c'est une autorisation d'aller ramasser. On met le bois par terre et ils passent prendre une ou deux remorques. Même sur les coupes ONF, on fait profiter les gens. C'est normal, plutôt que de gaspiller du bois. » 15

4.3.3. Conflits d'usages ou usages abusifs ?

4.3.3.1. La perception d'une relative harmonie entre les pratiques en forêt

Cette forêt multi fonctionnelle et multi pratiques, ne semble pas être un lieu de conflits d'usages aigus, du moins aux yeux des personnes interrogées :

« Avec les randonneurs, il n'y a aucun souci. » 1

« Non, à ma connaissance, je ne vois pas de problèmes de ce genre même si c'est vrai qu'on est plusieurs à utiliser la forêt : les randonneurs, les chasseurs. » 7

« La cohabitation chasseurs/promeneurs se passe bien. Il y a un bon dialogue. Les gens sont curieux et viennent nous voir pour discuter. » 11

« Peut-être que les randonneurs ont pu être quelque peu dérangés par le bruit de tronçonneuses et des camions. Mais cela n'a été que temporaire. » 16

« Des problèmes entre bergers et chasseurs ? Non, aucun problème, tout le monde est correct. » 20

« Les chasseurs, les promeneurs : ça se passe bien, surtout quand il y a des champignons. Les chasseurs sont corrects. Ça se passe bien. » 22

Et pour les élus qui sont les plus pointus sur le rapport entre la chasse et les autres usages, on peut avancer qu'ils sont surtout en recherche d'une sécurité réciproque de tous les usagers :

« Les chasseurs râlent contre les vélos. Des fois, on ne les entend pas arriver. Il faut canaliser les VTTistes qui prennent les drailles. Ils aiment prendre des risques et c'est embêtant pour les chasseurs, c'est dangereux ... Moi je suis pour des gilets oranges pour tout le monde : chasseurs, VTTistes, promeneurs. Cela devrait être pour tout le monde, à l'échelle nationale. Pour le moment, ce n'est obligatoire que pour les battues. Il faudrait que ce soit même pour la chasse en avant ... Il n'y a pas de battues. Il y a trop de promeneurs et de VTT. Ce serait trop dangereux. C'est par rapport à la fréquentation des autres utilisateurs qu'on ne fait pas de battues ... La population s'adapte par rapport à la chasse. Il y a un rappel des dates et des horaires. C'est le matin : l'horaire est instauré. » 13

« Il n'y a jamais de battues autour du village ? » 17

²² Avec les enjeux de la transition énergétique, cette fonction sera peut-être néanmoins revitalisée dans les années futures.

4.3.3.2. La surveillance des abus et des dégradations en forêt

Moins que la gestion des conflits d'usage, il apparaît donc que les élus sont en recherche d'un appui au sujet des usages abusifs de la forêt et des dégradations.

Au vu de nos entretiens, les inquiétudes les plus importantes semblent se cristalliser essentiellement autour de la circulation des véhicules à moteur (pour partie du fait des coûts que représente l'entretien des pistes) :

« Il y a beaucoup de quads et de trials. C'est loin de tout. Il y a un club basé à Seyne-les-Alpes, ils voulaient faire un événement trial ici ; je suis le seul à m'y être opposé. » 1

« Je suis très hostile aux 4x4 sauvages, aux quads sauvages et compagnie ; c'est à bannir. » 2

« Le seul problème qu'on a eu, c'est avec les utilisateurs de 4x4 qui abîment les chemins au printemps ou à l'automne, après les grosses pluies. Donc on a fait poser des barrières, qu'on peut fermer pour éviter les dégradations. » 7

« Ça se passe plus mal avec les motos et les quads qui risquent d'écraser les chiens ... Les quads, ça s'est un peu calmé. Ça détruit les pistes et c'est nous qui payons. C'est un massacre ; ce n'est pas fait pour ça. » 13

« Je suis réticent par rapport aux motos, quads et 4x4. Je vais souvent en Corse et ils montent souvent en forêt en 4x4 mais ils ne se comportent pas comme ici ... Les gens se garent de partout sur les parkings. À part les motos et les quads qui arrivent à passer : ils sont comme nous, ils ne travaillent pas le samedi et le dimanche ! Les chasseurs ne se laissent pas faire. Il y a une grosse fréquentation : c'est pour cela qu'on a fermé les pistes. Les gens coupaient les arbousiers. J'ai sorti des voitures de partout. Je ne suis pas réticent à tout, mais après c'est l'envahissement ... Dans l'avenir, je vois la forêt plus ou moins inchangée. On sera toujours dans la même configuration de protection par rapport aux véhicules. Si on continue comme ça, la gestion est bonne : on est bien soutenu ; on est bien aidé. » 20

« Il y a des semi-remorques pleines de quads qui viennent faire des randonnées ici. Et c'est moi qui paye pour le chemin derrière. Par contre on a très peu de 4x4 et de motos. » 21

Deux élus seulement parlent des dépôts sauvages ; un phénomène en régression ?

« Ils surveillent aussi les dépôts sauvages. Les gardes patrouillent, ils mettent des PV. De notre côté, on résorbe. » 6

« L'ONF a en charge de mettre des PV sur les décharges sauvages de végétaux, de gravats et d'ordures ménagères. Ils mettent des PV en se basant sur l'immatriculation des voitures. » 13

Un élu en zone urbaine évoque aussi des problèmes de délinquance, mais il est le seul :

« On a beaucoup de problématiques. Ils (eg. l'ONF) font des planques, ils les attrapent sur le fait. Ils placent des appareils photos sur les pistes DFCI. Il y a beaucoup de monde qui trafique ; ils vont, ils viennent, ils passent d'un massif à l'autre. Des motos, des quads, des buggies, des voitures volées, des 4x4 ; donc il faut faire de la répression ... Il y a parfois des agressions. Des gens se font voler leur moto et ils restent sur place avec leur casque à la main. Ici, c'est plus de police et beaucoup de répression. Les clés DFCI, c'est un triangle universel ; toutes les autorités les ont. Donc c'est facile à ouvrir. » 13

Dans ce cadre, le rôle de surveillance et le pouvoir de police de l'ONF est jugé important ; l'ONF est considéré comme un allié indispensable, malgré les difficultés concrètes de mise en œuvre sur le terrain :

« Avec la technique des pièges photos, l'ONF sait ce qu'il se passe. Il y a des routes fermées à la circulation où il passe beaucoup de monde ! Il ne met pas toujours de PV ; il ne le fait que quand je le lui demande. Parfois, je les oblige à s'en retourner et si je peux, je fais de la pédagogie. » 1

« On a voulu mettre des panneaux de circulation mais ils ont tous été arrachés. Donc, je ne vais pas mettre des milliers d'euros dans des panneaux dont je sais pertinemment qu'ils vont être arrachés. Ce n'est pas pour cela qu'on ne fait rien. Il y a des panneaux à l'entrée des pistes sur ce qu'on peut faire et ne pas faire. Il y a des arrêtés qui ont été pris au niveau de la circulation. » 2

« Pour les barrières, on collabore avec l'ONF. » 7

« La présence de l'ONF, c'est dissuasif : ils ont les mêmes pouvoirs que la police nationale. Ça dissuade ... On a fait des opérations de police de l'environnement vis-à-vis de tous les véhicules à moteur. Trois motos ont été arrêtées et verbalisées. » 13

« Ils arrêtent les gentils qui passent doucement. C'est 135 € et c'est arrivé à un de mes copains ! Ceux qui ne savent pas qu'ils sont en infraction. Les autres passent à travers bois et ne sont pas immatriculés ... L'ONF essaie de les arrêter mais c'est compliqué, tant qu'ils restent sur les pistes. On a fait des opérations sur les massifs et on essaie de les bloquer. » 15

« La forêt sera plus ou moins inchangée ; ce sera toujours plus ou moins la même configuration de protection par rapport aux véhicules. Si on continue comme ça, la gestion est bonne. On est bien soutenu et bien aidé. » 20

« Il y a des panneaux d'interdiction de pénétrer, même si les barrières sont ouvertes. L'amende est de 85€. » 21

Donc, la présence sur le terrain de l'ONF actuellement en régression, est une source de préoccupation, les pièges photos ne faisant pas tout :

« Après, c'est bien joli de pondre des arrêtés, c'est bien joli de vouloir être sévère, mais c'est qui qui contrôle ? Qui on envoie sur le terrain ? ... L'agent ONF ne peut pas être partout ; avec la surface qu'il y a, c'est impossible. Donc c'est très compliqué à faire appliquer. » 2

« Il y a des agents de l'ONF qui ne veulent pas jouer leur rôle de police. » 13

« Il y a un besoin de police mais, avec la baisse des effectifs, il y a de moins en moins de temps de surveillance sur le territoire. C'est très ambigu, on ne peut pas verbaliser une voiture immatriculée sur un chemin forestier ; par contre, les chemins d'exploitation sont interdits. Il y a un vide juridique. » 21

Un élu pense en outre qu'une plus grande ouverture des forêts domaniales pourrait faire baisser la pression dans les forêts communales :

« Il faudrait que les forêts domaniales soient plus ouvertes. L'ONF met des barrières et se préserve et nous, on se demande ce qu'il faut faire. Pour les quads on va fermer ; on va mettre des panneaux d'interdiction. Si le domanial est ouvert, ça régule beaucoup plus la fréquentation et ça équilibre. » 21

4.3.3.3. Au-delà de son rôle de police, le rôle de médiateur de l'ONF pour la régulation des usages

Si ce rôle de police est généralement apprécié, les élus estiment également que le rôle de l'ONF est de s'adapter et de jouer un rôle de médiateur ou un rôle pédagogique, toujours dans cette perspective de gestion collective d'un bien commun, partagé entre des usagers variés :

« Lors du trial, l'ONF a interdit la pénétration dans la forêt mais a autorisé l'utilisation des pistes carrossables. Il a également demandé à ce que les ravitaillements soient effectués loin des points d'eau. Leur travail est réfléchi à tous les points de vue. » 5

« Ce qui va changer, c'est l'approche. L'approche des gens. C'est-à-dire qu'on va vers une découverte et un aménagement des forêts qui va vers le public. Donc l'ONF changera, il ne peut pas en être autrement. Cela veut dire qu'on ne sera plus du tout dans la même approche, le même accueil, les mêmes discussions que maintenant. Il faut qu'ils exploitent un peu plus le côté humain, social et relationnel avec les gens. Moi, je pense que c'est l'avenir de nos forêts ici. » 8

« De toute façon, l'ONF va être obligé d'aller vers là. Être plus proche des gens et de ce que veulent les communes. Être présent lors des rencontres de balisage de sentiers de découverte, de tout ce côté pédagogique. Ils devront être présents parce que cela va être une demande. Le côté durable, qu'ils aillent plus de ce côté-là. En plus, sur la commune, on n'a pas grand-chose à exploiter ; donc autant aller vers des choses qui permettront de sensibiliser un peu plus les gens ... Avant les gens n'avaient pas du tout cette vision, cette approche de l'ONF mais maintenant les mentalités ont changé. Les façons d'être et de faire des gardes-forestiers ont également changé. Ils sont beaucoup plus près de la population. À l'époque, les gens avaient peur du garde-forestier comme ils avaient peur du gendarme. » 8

« Quand ils font des patrouilles, ils ont plus de contact avec les gens. Ils renseignent les promeneurs. Ils peuvent dire ce que c'est que cet arbre, cette fleur, cet insecte. Ils sont en communication avec le public. »

13

Cela fait donc vraisemblablement porter une demande d'ouverture d'esprit sur les agents de terrain (apparemment les plus jeunes, pour ce qui est des propos que nous avons recueillis), qui doivent savoir arbitrer habilement entre sévérité et laxisme, entre leur fonction de police et une fonction de pédagogie :

« Il faut faire un règlement, mais il ne faut pas paraître trop sévère, trop rigoureux. Surtout quand on sait comment ça se termine après. Il faut une loi, il faut un cadre mais on ne peut jamais tout prévoir. Il y a toujours l'exception qui confirme la règle et c'est là qu'il faut un peu plus de psychologie parce que lui (eg. l'agent) ne connaît pas les conséquences mais moi je les connais. C'est vrai qu'ils arrivent avec de nouvelles compétences, ils n'ont pas la même formation que les anciens. Il faut une juste proportion des choses, trouver un équilibre entre la chèvre et le chou comme on dit. Je n'ai jamais eu de problème, mais parfois je le trouve excessif dans sa sévérité ... C'est dû à son comportement sévère qu'il a à tort et à travers et que certains interprètent : "Bon, ça commence à faire chier" pour parler clair, "il se prend pour qui celui-là" ; je ne dis pas que ce n'est pas justifié. » 2

4.4. Diversité des travaux de gestion forestière et diversité des problématiques

Cette forêt considérée de manière consensuelle comme un bien commun, cette forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur plus appréciée pour la richesse des usages qu'elle propose que pour les gains financiers que procure son exploitation, comment y est jugée la manière dont les travaux de gestion s'y déroulent ?

Dans l'ensemble plutôt bien mais avec des critères d'évaluation (généraux et vis-à-vis de l'ONF) qui vont justement plus se rapporter à une vision globale et patrimoniale de la gestion des espaces forestiers qu'à une vision centrée uniquement sur la fonction exploitation.

4.4.1. La forêt, ce sont surtout des travaux d'entretien courant

Notre entretien commençant systématiquement par une évaluation factuelle des derniers travaux réalisés dans la forêt communale (voir guide annexe 1), il est intéressant de noter que ce sont rarement des coupes d'exploitation qui sont évoquées à cette occasion. Plus généralement, les élus évoquent spontanément une grande variété de travaux « courants » qui témoignent des multiples aspects de la gestion de leur forêt²³ et pour lesquels l'ONF peut intervenir de manière banale, sans besoin de surveillance particulière ; on lui fait généralement confiance :

« Les travaux se déroulent bien. » 2

« On fait des travaux sur les pistes forestières, le marquage des limites de forêt, l'abattage des arbres qui sont cassés par l'hiver ou le vent et enfin des plantations (quelques centaines par an). Ensuite on a de petits programmes d'investissement beaucoup plus importants. » 4

« Des travaux ont été faits en 2015. C'étaient des travaux courants : des revers d'eau sur les routes, l'utilisation d'un tractopelle, la maintenance des limites. C'étaient vraiment des travaux courants, pas des trucs remarquables. Quand ce sont des travaux plus importants, on va avec eux, on va suivre, on regarde ce qu'ils font. Mais là, non. Quand ce sont des travaux courants, il n'y a pas de suivi. » 7

« Les travaux forestiers, ce sont des travaux d'entretien qu'on fait régulièrement avec l'ONF. Donc, toutes les années il y a quelques travaux qui sont faits par l'ONF et qu'on paye dans le cadre de cette collaboration qu'on a avec l'ONF pour l'entretien des forêts, tout simplement. » 10

Ce sont donc des travaux :

- de nettoyage et de débroussaillage :
« À part le nettoyage et l'affouage, il n'y a pas grand-chose à faire. » 8
« C'était un gros débroussaillage DFCI. » 20
- de mise en sécurité et de gestion des urgences :
« Une autre coupe a été réalisée le long de la route qui va à la station de ski. Les arbres qui bordaient la route étaient arrivés à maturité et devenaient cassants. La coupe a été effectuée pour la sécurité. C'étaient des cèdres également. » 5
« Parfois des travaux urgents sont programmés, mais il n'y a rien de prévu pour l'instant. » 6
- d'éclaircie et d'entretien des plantations :
« On passe la débroussailleuse régulièrement, jusqu'à ce que les plants aient assez grandi. » 4
« Récemment il y a eu de grosses coupes d'éclaircie qui ont duré trois ans. Actuellement, c'est toujours en débardage. Une coupe de pins noirs arrivés à maturité a également été réalisée. » 5
« Suite à l'incendie de 1990, il y avait eu beaucoup de plantations et elles avaient survécu. Elles avaient été plantées très serrées, en pensant que tous les arbres ne prendraient pas. Du coup, tant mieux : on a eu un réel soutien là-dessus. Sauf que, au bout de vingt ans, la forêt ne se régénérerait plus parce que les arbres étaient beaucoup trop serrés. Donc on a dû faire du dépressage. » 14
« Toutes les années, on en fait un petit peu. Des éclaircies des anciennes plantations. » 15
- de bornage :
« On ne fait pas souvent de travaux. Les seuls travaux récents ont été des travaux de bornage de la forêt communale. » 6
- d'entretien des aménagements :
« Il y a eu aussi des travaux touristiques, d'entretien des aires de pique-nique et de détente. » 7
« Les travaux sont essentiellement des aménagements forestiers, des tables de pique-nique, des passerelles... ou des travaux préparatoires aux coupes. » 11
« Ce sont des changements des barrières DFCI : des réparations, des changements, des créations. Il y a beaucoup de casse par les gens ; elles sont pliées, les serrures sont cassées. » 13

Parmi ces travaux courants, l'entretien des pistes et des sentiers semble prendre une place assez récurrente :

²³ C'est une des raisons qui nous a fait avancer l'hypothèse plus haut que, dans la forêt régionale, les coûts d'entretien courant sont au mieux égaux (comptes à l'équilibre) et le plus souvent supérieurs aux revenus procurés par l'exploitation.

- « Les parcelles productives sont toutes desservies. » 1
- « Cette piste sert pour l'exploitation mais son rôle principal est de lutter contre les incendies. » 4
- « Pour accéder à cette parcelle, l'ONF a dû restaurer le bas d'une piste, sinon ce n'était pas envisageable avec les engins. » 5
- « Les renvois d'eau sur les routes, c'est habituel ; d'ailleurs on en fait une partie. Et sur la grande rocade, il y a des passages qui s'effondrent et il faut un passage de tractopelle quasiment à chaque printemps. » 7
- « Les travaux pour l'année dernière, c'était l'entretien des sentiers donc du terrassement, de l'élagage et du balisage ... Ce sont des travaux d'entretien, donc pas des gros travaux. Des travaux de voirie, de desserte de la forêt. » 10
- « Il y a eu l'aménagement d'une route qui était une piste ... tous les grumiers qui descendent de chez nous apprécient. » 12
- « Pour les pistes et l'écoulement des eaux, selon celui qui fait, s'il a l'habitude de faire, normalement c'est bien fait. L'ONF vient voir... ce sont des gens qui sont du métier ; ça a changé ça. » 17
- « Il n'y a pas très très longtemps, courant mars, l'ONF et une entreprise de je ne sais plus quel village sont intervenus pour faire la réfection d'une piste DFCI. Ils ont fait un travail merveilleux. Les équipes sont venues travailler quinze jours à peu près. Ça ravinait ; l'équipe de l'ONF a organisé une déclivité par rapport à l'eau et à l'érosion. » 19
- « Il y a eu un gros débroussaillage au sud et on a reprofilé une piste principale. » 20
- « Ils interviennent sur la piste DFCI qui passe au milieu de la forêt, en lien avec le syndicat mixte. » 22

Ceci est tout à fait cohérent avec les enjeux d'une forêt s'adressant à de multiples usagers auxquels il faut garantir un accès, ainsi que d'une forêt fragile face aux risques d'incendie. Cela peut aussi en partie expliquer que par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, les élus sont sensibles aux dégradations causées par les véhicules motorisés.

Enfin, en lien avec la gestion des urgences, on peut noter cette anecdote qui met en valeur la réactivité de l'ONF et contribue à renforcer la confiance de l' élu concerné :

- « Un jour où les choses se seraient particulièrement bien passées ? Je pense à la fois où d'énormes coups de vent étaient venus faire tomber plus de neuf cents arbres : un véritable massacre, il fallait absolument intervenir. Nous avons contacté l'agent ONF et lui avons fait comprendre qu'il fallait intervenir dans les plus brefs délais. Les ouvriers étaient sur place quelques heures plus tard ; ils avaient tout nettoyé, il n'y avait pas eu le moindre gaspillage. L'ONF était intervenu très rapidement ; c'était au-delà de tous les espoirs que nous aurions pu formuler en termes d'efficacité. On peut dire que ce jour-là, ils ont fait du bon boulot. » 16

4.4.2. Les travaux d'exploitation

Pour ce qui relève des travaux d'exploitation au sens strict, les élus font dans l'ensemble confiance à l'ONF qui va traiter tout ou partie de la chaîne des tâches nécessaires :

- « En ce qui concerne les travaux récents, il y avait des coupes de bois autour du lac de P. qui se sont bien déroulés et où l'ONF a bien fait son travail ; je ne vois pas ce que je pourrais avoir à dire là-dessus ... Une fois la zone et la nature des travaux identifiées, nous émettons un appel d'offres. Des bûcherons viennent ensuite couper ce qu'il y a à couper. Tout s'est bien passé pour ces travaux. Je n'ai rien à redire là-dessus. Ils (eg. ONF) ont bien fait leur travail. » 16
- « Ce n'est ni bien, ni mal sur les travaux. Ils n'ont jamais fait de mauvais travail. » 17
- « Nous avons des chênes verts essentiellement. Il y a un exploitant qui vient faire du bois de chauffage. Nous, on ne s'occupe pas de ça du tout. C'est l'ONF qui se charge de trouver l'exploitant. » 19
- « Sur la gestion des coupes, il n'y a pas de gros soucis. Nous n'avons pas une grande forêt de toute façon. » 22

Si quelques incidents sont rapportés, ils ne semblent pas altérer durablement l'image générale de l'ONF :

- « En ce qui concerne la coupe de pins noirs, nous avons bien spécifié dans la fiche d'expression des besoins de faire attention à la ligne électrique présente. Malheureusement, durant les travaux, celle-ci a chuté ce qui a créé quelques soucis. » 5

4.4.2.1. Les travaux préparatoires

Pour ce qui est des responsabilités de l'ONF en amont des travaux, il semble que le rôle de l'ONF soit perçu plutôt positivement, d'autant plus que la plupart des élus indiquent qu'ils suivent le cadrage apporté par le plan de gestion :

- « On a une relation qui est plus dans le conseil, de l'analyse pour les obligations de débroussaillage. » 14
- « Nous avons des contraintes à respecter en ce qui concerne le diamètre minimum nécessaire par rapport à ce qui peut être fait en scierie. Les arbres doivent être mesurés avant de faire l'objet d'une coupe pour être sûr qu'ils respectent les critères de taille. Pour ces travaux, tout a été fait dans les règles. » 16

Les élus quelque peu réticents à propos des coupes attendent surtout de la modération de la part de l'ONF, confirmant ce qui a été dit par ailleurs sur la conservation des paysages :

« Pour le marquage des coupes, je trouve qu'ils sortaient trop de cubage. » 1

« Je dirais une exploitation non pas modérée, mais raisonnée. » 8

Les problèmes rapportés ont donc essentiellement trait à la question du choix et de la gestion des **exploitants forestiers** ainsi qu'aux prises de position vis-à-vis des **coupes à blanc**, comme nous allons le voir ci-après.

4.4.2.2. Les entreprises d'exploitation forestière : un maillon faible en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

De manière assez générale, les élus constatent une certaine carence des exploitants locaux, ce qui correspond à ce que nous avons rappelé plus haut à propos de la fragilité générale de la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

D'ailleurs, selon les zones de la région et l'intérêt des coupes proposées (rapport difficultés d'exploitation/rendement de la coupe), il est parfois difficile de trouver des exploitants, en particulier localement :

« Du fait de la distance, les exploitants ne sont pas intéressés pour venir. » 1

On peut noter que, de manière peut-être paradoxale, ces problèmes n'ont pas été évoqués de la même manière par les élus des zones plus urbaines, hors zone de montagne :

« Les travaux sont sous-traités à des entreprises privées. Ils sont habilités. Ils ont les machines et tout ce qu'il faut. » 13

Certains expriment d'ailleurs leur regret face à cette situation de « pénurie » ; ils aimeraient favoriser l'emploi local mais ils semblent assister à un chassé-croisé d'exploitants qui peut les laisser perplexes :

« L'entreprise était du 04. Ce n'est pas si loin que ça, mais ici on n'a plus d'exploitants forestiers. On en a pour l'élagage, mais pas pour l'exploitation. » 15

« Ce qui me gêne avec l'ONF, c'est qu'on est loin de tout et qu'on a un seul exploitant localement. Lui, il va dans les Alpes et nous on doit prendre une entreprise des Bouches-du-Rhône. Ils remplissent des camions pour aller ailleurs. » 17

Les obligations légales à respecter, liées au régime forestier et au code des marchés publics, semblent accentuer ces difficultés, en contraignant ou limitant le choix des exploitants :

« On a un souci avec le régime forestier que l'ONF doit respecter. Les exploitants laissent filer les ventes officielles et ensuite ils viennent nous voir. Il y en a quelques-uns qu'on bichonne comme tout parce qu'on a peur de ne plus en avoir du tout. » 1

« Le bois est vendu avant à des marchands à un prix donné et ensuite on déduit l'abattage et le transport. Ce n'est pas l'idéal parce que les équipes d'exploitants, ce sont des Tchèques qui viennent faire ce travail. Souvent, ces gens ne parlent pas notre langue. » 12

« Ça dépend des marchés qu'ils passent. » 15

« Ça a été un massacre. On est soumis aux entreprises qui donnent le plus d'argent ... Lorsqu'il y a une mise aux enchères, l'ONF doit gagner sa vie mais il faudrait s'arranger à l'amiable. Je préfère faire travailler les entreprises locales ; il faut qu'elles vivent. » 17

Dans cette situation de choix restreint, il semble que les élus subissent les exploitants et leur manière de travailler, plus qu'ils ne les choisissent. Le principal souci qu'ils expriment tient à l'inadaptation (ou à la disproportion) des engins qui sont utilisés — par souci de rentabilité — vis-à-vis des vulnérabilités et caractéristiques de leur espace forestier :

« Quand je vois un exploitant dans la forêt avec des gros engins, alors que c'est une zone de montagne : cela fait des dégâts pas possible ! ... Dans les mélèzes, il faut travailler en mosaïque avec des layons, des clairières. Eux, avec leurs gros engins, ils avancent. Alors qu'il faudrait aller plus dans le détail, avec des engins plus petits. » 1

« Il y a des risques car il y a la présence d'une source ; des risques de pollution notamment avec le carburant des engins. » 5

« Maintenant, ils ont des tracteurs monstrueux qui montent dans tous les coins... L'exploitation est difficile. Ils mettent des câbles pour les tracteurs, qui font des ornières. » 12

« Les enjeux ne sont plus les mêmes qu'il y a cinquante ans. Un gars, avec 10 ha de bois, il vivait à l'année. On est trop en décalage aujourd'hui. Les exploitants ont des machines qui valent des fortunes et ils laissent des clopinettes à la commune. Maintenant, ils font le travail en quinze jours pour 10 ha avec les engins qu'ils ont... et on met cinquante ans pour regarder repousser ... Les entreprises viennent de partout ; avec les moyens qu'ils ont, c'est un scandale pour les chemins ; ils laissent du bois partout. C'est une façon de gérer le bois qui est excessive. » 17

« Les engins sont utilisés pour des questions de problèmes économiques mais si on les interdit, on ne vend plus rien. » 21

« Les coupes de bois sont faites avec des gros engins. Il y avait de gros camions qui passaient dans le village. » 22

C'est un point de vigilance à noter tout particulièrement, car cela semble être une des principales sources de refus de travaux par les élus (qui ont parfois la mémoire longue !) :

« Je veux des exploitants qui travaillent proprement. » 1

« Il y a eu des coupes il y a trente ans qui ont laissé un très mauvais souvenir, donc les élus sont réticents. L'exploitant avait laissé le bois qui ne l'intéressait pas. En plus, il avait tout défoncé : on aurait dit un bombardement. Et en plus, c'était d'un rapport quasiment nul pour la commune. » 6

« Quand on voit les chantiers, ça peut décourager les plus audacieux comme moi. Il n'y a pas de finitions, c'est décourageant. Les troncs ont été coupés à un mètre ; la coupe, c'est scandaleux. L'ONF a expliqué qu'ils coupaient avec des machines qui ne coupent pas plus bas que ça. Mais ils auraient dû reprendre à la tronçonneuse. » 15

« Il y a eu, par le passé, certains événements néfastes qui ont marqué les mémoires. Lors des travaux sur la P., il y avait eu un chantier qui avait été laissé dans un état désastreux par l'entreprise. Des arbres laissés tels quels, des rondins au milieu de la route ; un vrai désastre ! Les ouvriers n'avaient visiblement pas terminé leur travail. Les problèmes peuvent donc venir surtout des entreprises qui répondent aux appels d'offres et qui ne font pas leur boulot, ou mal. Il faut toujours rester méfiant avec ces gens-là. Une chose est sûre, c'est que nous ne collaborerons jamais plus avec cette entreprise-là. » 16

« Pour sortir le bois, ils ont des gros camions qui défoncent tout. Pour quel résultat ? Il y a des communes qui disent que ce que ça rapporte financièrement n'est rien par rapport aux emmerdements... ! » 18

« Les oppositions aux coupes sont dues à la manière dont c'est pratiqué par les engins. » 21

Une forte attente s'exprime ainsi vis-à-vis de l'ONF quant à la surveillance des travaux et à la remise en état postérieure, en surmontant les difficultés avérées du terrain et du comportement des exploitants décrit plus haut :

« Avec les Tchèques, il faudrait que l'ONF ait un interprète. Et en plus, dans la forêt, il y a très peu d'endroits où le téléphone passe ... Depuis un an ; le garde passe tout le temps sur les travaux et il se fait respecter. Il suffit d'une personne. » 12

« Chaque fois qu'une piste est défoncée par les engins forestiers, ils font réparer ce qui a été défoncé par les exploitants. » 17

Sur cette question, le fait de « laisser la forêt propre », ou pas, recueille des avis différenciés sur lesquels des clarifications objectives et situées mériteraient d'être discutées avec les élus (et sans doute avec la population – voir infra) :

« Certains utilisateurs de la forêt nous disent "vous n'avez pas tout ramassé, c'est sale" sauf qu'il ne faut pas tout ramasser. La faune a besoin des bois morts. » 5

« À propos des ornières laissées par les engins, il y a discussion. Les tracteurs remuent la terre et ça permet aux repousses de repartir plus facilement. Mais dans dix ans, ça fait loin ! » 12

« Il faudrait broyer : là il y avait des tas partout. Il y a eu deux coupes sur la commune et les rémanents ont été laissés en tas. Ce n'était pas un chantier net. Ils (eg. l'ONF) ont dit que cela ne se passerait plus. Les opposants aux coupes ils disent "regardez ! si c'est pour laisser ça comme ça !" » 15

« On laisse les déchets sur place. Cela favorise la pousse des arbres qui vont rester ... Parfois, ils ne broient pas. Au départ j'étais contre, mais l'ONF m'a convaincu. » 19

« On fait broyer après la coupe. On pourrait laisser les rémanents mais tout le monde (sic) dit qu'il faut broyer, au cas où il y ait le feu. » 22

Au-delà de cette vigilance au moment des chantiers de coupe, deux attentes sont exprimées vis-à-vis de l'ONF :

- une exigence ex-ante vis-à-vis des exploitants qui suppose d'inscrire des clauses précises dans les cahiers des charges, et d'en discuter préalablement avec les élus :

« L'ONF doit faire respecter le cahier des charges pour éviter les réclamations de la population quand la forêt est massacrée et abîmée... même si c'est un grand mot parce que les arbres repoussent. Ce qui serait bien, ce serait des cahiers des charges d'exploitation plus simples, plus faciles à interpréter et plus faciles à réaliser. On ne connaît pas les charges qui incombent à l'exploitant. » 12

- une vision plus surplombante permettant de répondre aux problèmes de la filière :

« Nous avons besoin d'une vraie collaboration, car aujourd'hui l'ONF ne me propose pas de mesures convaincantes. Notre politique de développement se base sur une valorisation de la ressource locale et pour l'instant, les acteurs locaux sont de moins en moins nombreux. » 3

À ce sujet, on peut noter qu'aucun élu n'a fait référence aux opportunités apportées par la récente réforme du droit de la commande publique pour intégrer des clauses sociales et environnementales.

(voir : <http://www.economie.gouv.fr/cedef/marches-publics-criteres-sociaux-environnementaux>)

4.4.2.3. L'épineuse question des coupes à blanc

La question des coupes à blanc est très délicate à gérer dans le sens où elle ne fait pas consensus chez les élus et que c'est celle qui entraîne le plus de réactions de la part du grand public. Donc, très peu d'élus soutiennent les coupes à blanc et

on note que ceux qui pourraient y être personnellement favorables ou indifférents doivent de toute façon composer avec leur population :

« Les gens ne sont pas d'accord : les coupes blanches, ils n'aiment pas ça. Moi, j'y suis favorable parce que ça repousse après. Tous les quarante ou cinquante ans, il faut régénérer. » 22

Donc, dans l'ensemble, on trouve une majorité d'élus opposés aux coupes à blanc et cela peut conduire à des refus de travaux :

« Parce que demain on peut décider, comme moi je m'y suis opposé, de faire coupe blanche. » 2

« J'ai refusé des travaux parce que la demande de l'exploitant c'était de faire une coupe à blanc. Mais cela allait contrarier l'esprit paysager que l'on veut avoir. » 19

L'accord sur des coupes à blanc relève donc quasi uniquement de situations très particulières, où elles ont un sens (y compris pour des élus par ailleurs circonspects vis-à-vis des coupes) :

« Je suis d'accord sur les prés de fauche, pour regagner des espaces d'agro-pastoralisme. » 1

« À part en cas d'incendie... et il n'y a pas de constructions derrière, c'est sûr. Ou du fait de son âge. Des fois, la forêt vieillit mal. C'est là que le plan de gestion rentre en jeu. Il y a des secteurs avec des arbres vieillissants ou des chablis qui commencent à périr. » 15

« Notre forêt arrive en fin de cycle de vie et elle n'arrive plus à se régénérer toute seule. Donc on a fait un programme de restructuration de la forêt par des trouées qui vont permettre à la lumière de rentrer, grâce aux coupes à blanc. Cela permettra aux nouvelles plantations de pousser. L'année prochaine, on a un gros programme d'abattage et après on enchaînera sur des plantations. » 4

Les coupes à blanc sont également acceptées avec plus ou moins de fatalisme, quand elles se déroulent hors des forêts communales :

« Sur la partie domaniale, il y a des coupes à blanc et c'est marquant. Mais quand on sait pourquoi, on comprend. Les coupes à blanc dans le domaniale sont un problème pour les chasseurs. Mais là, on ne peut rien faire. » 5

À choisir, ils sont plutôt favorables à ce que l'on pourrait qualifier de « coupes paysagées », qui ont le mérite de ne pas heurter les usagers de la forêt :

« Il faut maintenir le patrimoine. Il faut laisser les gros arbres pour camoufler la coupe derrière. » 12

« C'est bien fait parce que ça respecte le paysage : le maire est très à cheval sur le paysage. Donc, quand on fait des coupes, il faut essayer de faire des bouquets d'arbres. Et sincèrement, on est toujours satisfaits parce qu'ils (eg. ONF) tiennent toujours compte de ce que leur demande le maire et ça, c'est très important. Parce que le but, ce n'est pas de dire "voilà vous faites un chantier" et que derrière ça scandalise tout le monde. Cela ne nous est pas arrivé à nous mais dans des forêts privées et c'est un carnage. Autant les coupes, si elles sont bien faites, c'est vrai que l'œil doit bien évidemment s'adapter au nouveau paysage ; mais si c'est bien fait, ce sera moins traumatisant ... Si c'est, comme parfois des coupes franches, rases, c'est compliqué. Donc là-dessus, il y a satisfaction parce qu'il y a ce savoir-faire et qu'ils (eg. ONF) tiennent compte des avis du maire. » 14

« Pour le déboisement, il faut garder l'esthétique. Il ne faut pas de coupe à blanc. Cela se négocie en harmonie avec l'ONF. » 19

« La garrigue, dès qu'on la touche, les gens protestent. Donc on continue le plan qu'on avait fait mais on laisse des arbres. Et ça ne pose pas de problème. Après, ça repousse je vois ... Cette coupe qu'on a fait, on a laissé quelques arbres. Moi, je trouve que ça ne sert à rien parce que ça repousse vite. » 22

Donc, certains élus souhaiteraient que les coupes dans le communal soient pensées de manière élargie, en particulier en intégrant ce qui est prévu dans les forêts privées exploitées du même secteur, qui ne sont pas dans la même logique de préservation paysagère :

« Il faut prendre des mesures pour bien gérer la forêt sur le long terme mais il faut faire attention. Parce qu'il y a quelques gros propriétaires qui sont capables de faire une association et de se mettre en conflit avec la mairie. Et là, que fera l'ONF au milieu de tout ça ? » 2

« Quand un particulier coupe au même endroit, on doit en tenir compte et ne pas vendre les parcelles à côté. Quand l'ONF vend des coupes sur des parcelles communales, ils doivent tenir compte de cela. Le garde forestier, peuchère, il fait ce qu'on lui dit²⁴. Si c'est privé, l'ONF n'intervient pas, c'est plutôt la DDA (sic). Que l'ONF ne s'en occupe pas, on peut comprendre. Mais il devrait aller voir ces parcelles avant de vendre. Si cela va être coupé, il faut attendre pour vendre le communal. Le bois ne s'envole pas : ça peut attendre deux ou trois ans. » 17

Il en est du même pour le domaniale, dont la gestion devrait aussi être pensée de manière concertée avec le communal :

²⁴ Cet élu fait une distinction entre ses bonnes relations locales avec le garde de l'ONF et ce qu'il considère être la politique « productiviste » de l'institution ONF, avec laquelle il est en conflit.

« J'ai demandé à l'ONF pour les parcelles des Eaux&Forêts (sic) ; ils ont dit qu'ils n'y feraient pas de bois pour cette année, ils ne couperont pas. Il faut dire que le plan de gestion n'a que trois ou quatre ans. C'est assez récent. » 17

« Pour la régénération dans le domanial, l'ONF a beaucoup coupé là-haut. Les gens ne sont pas d'accord. Ils estiment qu'ils payent. Pour l'ONF on paye beaucoup et il y a de moins en moins d'arbres. » 20

4.4.2.4. La question des espaces forestiers non communaux

Ce dernier point nous permet d'enchaîner avec la question de la gestion des espaces forestiers du territoire, privés ou domaniaux, qui n'appartiennent pas à la commune mais qui participent de son patrimoine paysager, parfois pour des surfaces significatives :

« Les conséquences d'une non gestion de la forêt, c'est que ça devient une jungle. Ce que l'on peut voir d'ailleurs sur des parcelles privées un peu plus bas. Ce n'est pas du tout géré, il n'y a pas d'éclaircissements. Les mélèzes sont tout serrés, ils ne grossissent pas et font 20 ou 30 mètres de haut. Aux premières neiges, au premier coup de vent, tout est par terre. Donc, voilà, il ne faudrait pas arriver à cela. » 8

« L'ONF ne traite que des forêts soumises. Ici on a 7 000 ha de communal et le reste soit 10 à 12 000 ha, c'est de la forêt privée plus ou moins exploitée ... L'exploitation privée, cela intervient à la marge. Sauf pour le très gros domaine où il y a eu une mise en sécurité : c'est joli quand tu le vois. » 15

La proximité sur un territoire entre domanial et communal introduit une confusion, surtout pour les usagers de la forêt, qui mériterait d'être prise en compte et clarifiée :

« Les gens font l'amalgame entre ce qu'il se passe dans le domanial avec le côté restrictif parce qu'ils sont un peu plus sévères dans le domaine de l'ONF. C'est ce que j'entends du côté des chasseurs. J'ai des tas d'amis qui sont chasseurs et je l'entends. Mais il y a un amalgame entre le domanial qui est propriété de l'ONF et le communal ; ils sont propriétaires, donc ils sont libres de voir les choses comme bon leur semble. » 2

« Je pense que dans les Hautes-Alpes, avec la problématique des forêts domaniales, les enjeux doivent être abordés différemment ; les choses doivent y être plus compliquées. » 16

Une bonne partie des communes connaissent également la situation sans doute assez courante de parcelles privées qui sont abandonnées par leurs propriétaires, certains n'en connaissant parfois même pas l'existence ou étant dans des indivisions complexes :

« Il y a beaucoup de parcelles privées plus une indivision de quarante à cinquante hectares. Dans ces indivisions il y a pas mal de parties qui appartiennent aussi à la commune. Par exemple, il y a trente-trois propriétaires et cinq ou six morceaux qui appartiennent à la commune mais on ne sait pas où c'est. Donc, c'est très difficile à gérer, voire impossible. Chaque fois qu'il y a une indivision ou une succession, la SAFER nous le propose : ce n'est jamais très cher. Il nous reste cent vingt hectares, ce n'est pas grand-chose : on y cherche les limites. Dans les successions, on découvre des propriétaires de biens qui ne le savaient même pas. Souvent, ils ne payent pas l'impôt annuel, c'est tellement petit. Ils ne savent pas qu'ils ont ça. Les anciens le savaient mais après, ça se perd. » 6

Quelques élus indiquent donc qu'ils sont favorables à une politique d'acquisition pour laquelle l'aide de l'ONF peut être bienvenue, alors qu'elle n'est pas systématiquement proposée :

« Honnêtement, les habitants de notre commune ne savent pas si tel arbre appartient à la commune ou à un privé. Nous on le sait parce qu'on marque les parcelles et que l'on a une politique d'acquisition de terrains pour faire des parcelles homogènes, sans parcelles privées à l'intérieur. Les privés nous vendent les parcelles car ils n'en ont pas l'utilité. Cela se passe souvent dans le cadre de successions, la nouvelle génération ne voulant pas de ce bout de terre. » 4

« Sur le sujet des acquisitions de parcelles privées, l'ONF n'a rien proposé. » 6²⁵

En cas de parcelles privées, outre la gestion paysagère d'ensemble évoquée plus haut, quelques problèmes plus triviaux se présentent qui sont en général résolus facilement :

« Nous avons rencontré des problèmes de limite de terrain avec un particulier. L'ONF a pris en charge le problème en effectuant les déplacements et les rencontres nécessaires pour pallier ce problème. Tout est rentré dans l'ordre. » 5

« C'est très morcelé et ça pose des problèmes pour les aménagements. Par exemple, pour créer une piste, il faut des autorisations de passage. En fait, on est passé d'office ! » 6

²⁵ Cas d'une forêt communale de petite taille où l'ONF semble globalement très peu présent.

Des élus évoquent également le fait que des relations de coopération peuvent être instituées avec les propriétaires privés de manière satisfaisante, l'ONF pouvant aussi intervenir dans ce cas²⁶ :

« Dans l'ensemble, la gestion de la forêt est satisfaisante. Il existe un regroupement de privés en association forestière qui demandent de réaliser des travaux selon leurs envies ; par exemple créer des espaces à l'intérieur du sous-bois pour du pâturage. Tout se passe assez bien. » 5

« Il y a des propriétaires adhérents du CRPF ; ils essaient de faire des actions à plusieurs, sur vingt-cinq hectares. Le peu qu'ils peuvent faire pour rendre la forêt exploitable, c'est positif. » 6

« Quand ce sont des privés qui souhaitent faire des coupes, l'ONF est en conseil pour nous dire "voilà ce que vous devez obliger pour que le chantier soit correct ; voilà ce que vous devez exiger avant de donner une autorisation de coupe". » 14

4.4.2.5. Le regard des autres usagers de la forêt : quelle influence ?

Nous l'avons dit en démarrant cette analyse, il apparaît que les élus que nous avons interrogés sont, d'une certaine manière, porteurs d'un fort consensus sociétal à propos de la forêt. Selon eux également, il y a peu de conflits d'usage ou ceux-ci se régulent de manière satisfaisante. Il n'en reste pas moins que leur regard sur la gestion forestière (donc sur l'exploitation) est en partie alimenté par les retours qu'ils perçoivent des autres parties-prenantes²⁷ :

« Il manque d'information pour le grand public. Dans certains cas, les gens ne comprennent pas pourquoi on fait des coupes. Je crains que la population n'ait pas la même confiance que nous en l'ONF. » 7

« On arrive à se poser la question. La forêt rapporte une certaine somme financière et une certaine somme de critiques. Ça peut interpeler. Les critiques viennent des habitants et des promeneurs, auxquels on enlève les rôleurs. » 12

« Il y a les propriétaires récalcitrants qui, par principe, veulent garder la forêt intacte. Mais ils sont rares ; le plus, c'est les chasseurs. » 15

« Pour revenir sur les réticences qui peuvent apparaître, on peut aussi penser que les petits villages et leur esprit café du commerce peuvent avoir du mal à laisser bouger les choses ... Il y a les randonneurs et tous les usagers de la forêt qui en ont tous une conception différente. » 16

« Souvent, si la coupe a lieu un peu loin, les gens ne réagissent pas. On est dans un pays, le sud de la France comme le Var, qui a perdu la notion d'une coupe en forêt. Quand on coupe un arbre, c'est comme si on coupait une vie. Ils veulent une forêt naturelle et ils ne savent pas qu'elle a été faite par l'homme. Une forêt vieillissante, une coupe ça la rajeunit. Mais les gens ont oublié ça ... Le maire est responsable de son territoire ; les gens viennent voir le maire. Si les travaux sont faits n'importe comment, c'est le maire qui est enquiné. » 18

Le consensus dont ils se font l'écho est donc, dans une certaine mesure, le résultat d'un **construit collectif**, ce qui ne veut pas dire d'un compromis.

Dans ce construit collectif, l'opinion des militants écologistes « purs et durs » est sans doute celle qui trouve le moins sa place ou qui semble le plus souvent disqualifiée :

« Cela peut paraître un peu amer pour les écologistes et les protecteurs de la forêt mais il faut savoir que tout est fait pour protéger ce patrimoine forestier. » 3

« Il y a dix ans, on a eu des écolos-bobos. Ce sont des gens qui disent "Oh, mon dieu un arbre ! Il ne faut pas le toucher." C'est une tranche de la population qui est vraiment infime. Après, c'est bien qu'ils s'inquiètent qu'on puisse faire des coupes à blanc. Mais quand on leur explique, ils comprennent plus ou moins. » 4

« Bien sûr, il y a toujours des gens qui ont leur mot à dire dès que l'on touche à la forêt. Par rapport aux travaux forestiers, certains disent qu'il est important de laisser la nature faire son travail et de ne pas tenter de la surexploiter par tous les moyens. Je pense bien sûr aux écolos. » 16

« Ce sont plutôt les écologistes qui critiquent : ceux qui sont fervents ... Dans les cèdres, on a des difficultés à mécaniser. Donc je me suis fait agresser du fait qu'on écrasait des arbres. Mais il faut laisser la parole aux sachants. » 21

Les élus estiment donc que le consensus est aussi le résultat d'une bonne communication avec les parties-prenantes :

« Il me semble indispensable que les dimensions de prévention et d'explications aux usagers promeneurs soient présentes sur les sites d'exploitation ou d'entretien. Par exemple, l'implantation de panneaux explicatifs, mentionnant les raisons qui motivent une coupe de bois et les travaux effectués pour réhabiliter l'espace concerné permettent de répondre à cette dimension de prévention et d'explication. » 3

« C'est pourquoi on fait attention de communiquer. Car il y a quatre ou cinq ans, on a fait des pistes dans le M. pour intervenir rapidement en cas d'incendie mais on nous a accusés de créer des pistes pour aller

²⁶ On peut noter des déclarations contradictoires entre des élus qui disent que l'ONF n'a pas de pouvoir d'intervention sur le privé alors que d'autres communes trouvent une aide auprès de lui pour collaborer avec le privé. Nous n'avons pas d'éléments d'information suffisants pour trancher cette question mais nous pouvons suggérer qu'une aide aux communes pour gérer cette interface serait sûrement bien accueillie.

²⁷ Un seul élu, en zone urbaine dense (plus faible proximité entre élus et usagers ?), indique que ses concitoyens ne s'intéressent pas à la gestion de la forêt tout en disant qu'ils peuvent signaler d'autres problématiques : déchets sauvages, voitures incendiées, motos, quads.

exploiter du bois. Alors on anticipe, quand on fait des trouées, avec une campagne de communication pour expliquer aux habitants que ce que l'on fait n'est pas dans un but purement mercantile ... On ne communique pas systématiquement ; par contre, lors d'opérations qui peuvent être mal interprétées, là on communique. » 4

« Les gens n'apprécient pas qu'on touche à leur forêt. Il y a beaucoup de réunions pro-sylva pour une gestion raisonnée de la forêt. En règle générale, les gens voudraient qu'on ne touche pas à la forêt, les chasseurs également. Quand on leur explique pourquoi on fait ça, ils acceptent un peu mieux. » 5

« Le PIDAF, c'est aussi pour le public : c'est une richesse qui doit être mise en valeur. » 6

« Le maire a souvent fait des réunions publiques parce que c'est important ; enfin, plutôt des réunions de quartier avec les premiers concernés pour réellement leur expliquer pourquoi on faisait ça. La plupart du temps, c'était bien évidemment pour protéger leurs maisons. Parce que eux, ils font leur Obligation Légale de Débroussaillage à cinquante mètres des habitations ; mais pour le PRIF et pour que l'on fasse bien notre travail, on est obligé de faire des travaux. Donc souvent les gens ont pensé qu'on était en train de détruire la forêt, ce qui est complètement l'inverse. Et surtout, ça servait à régénérer notre forêt. Parce que tant mieux s'il n'y a plus d'incendie mais le revers de la médaille, c'est que les arbres commencent à vieillir et que si l'on ne fait pas d'éclaircies bien évidemment la forêt un jour mourra d'elle-même ... Vous savez, quand on fait des coupes d'arbres, souvent les gens pensent que c'est pour les trucs immobiliers. Il y en a qui ont même pensé une fois que c'était pour une course sportive que l'on coupait les arbres. Donc c'est vrai que, non seulement au niveau des travaux, il faut qu'ils soient parfaits mais aussi la communication que l'on peut avoir ... On communique beaucoup ensemble. Quand il y a des soucis, on est capable d'arrêter les travaux, puis de communiquer à nouveau derrière avant de recommencer. C'est déjà arrivé ; les gens n'avaient pas compris le truc ; le but pour nous était de dire "bon, on stoppe, on prend notre temps, on explique, on recommence après". » 14

« Je n'ai pas de souvenir d'une fois où les choses se seraient particulièrement mal déroulées. Je suppose qu'autrefois, les choses pouvaient mal se passer quand on ne contactait pas les associations concernées, qu'on ne faisait pas attention aux zones protégées. On faisait un peu les choses de notre côté sans demander l'avis des structures susceptibles d'être affectées. Mais pour ma part, je n'ai jamais connu le moindre souci avec eux (eg. l'ONF), bien au contraire. » 16

« Si les coupes sont faites pour protéger les interfaces, pour le DFCI, c'est compris. » 18

« On avait entouré cette parcelle pour que les gens n'y aillent pas mais ils pensaient que c'était une truffière donc j'ai demandé à l'ONF de mettre une pancarte. » 19

Dans ce cadre, l'aide de l'ONF est appréciée, que ce soit pour communiquer auprès du conseil municipal ou auprès des autres parties-prenantes :

« Mon travail auprès des élus est de faire monter l'information, leur montrer les problèmes et leur soumettre des décisions. De temps en temps, on fait intervenir l'ONF pour présenter des projets pendant les conseils municipaux. Par exemple, dans le cas des trouées dans la forêt de M., il fallait leur faire comprendre que le paysage allait changer pour continuer d'exister ... Les habitants sont attachés à avoir ces arbres et sont plutôt réticents au début ; mais dès qu'on leur explique, ça se passe bien. Depuis que je travaille ici, je n'ai jamais vu un projet refusé en 28 ans. » 4

« Depuis qu'on a lancé ces tournées sur le terrain, dans les années 90, ils²⁸(eg. les élus) apprécient beaucoup. Une année, on a ouvert à un public plus large que le conseil municipal, aux gens de la commune pour qu'ils prennent conscience de ce qu'on fait dans notre forêt. C'est un peu pédagogique. » 7

« Alors nous on a toujours travaillé en parfaite collaboration avec l'ONF et souvent, ils nous ont aidés pour communiquer ... Tout ça, l'ONF nous a aidé à l'expliquer. C'est pour ça que le partenariat, même sur les marchés de coupe, ne s'arrête pas aux travaux : il y a l'avant, la préparation, et l'après. Et ça c'est très important ... Quand on a fait la piste pour sortir de la ZAPEF, il y a eu des coupes effectuées pour la piste et pour assurer la DDS de part et d'autre ; des promeneurs se sont émus : ils pensaient que l'on faisait un carnage dans la forêt. On a donc demandé à l'ONF de nous accompagner en communication auprès de la population pour expliquer que les travaux étaient non seulement d'entretien mais aussi de protection du collège ; parce que quand même, la proximité était dangereuse. Et finalement, le chantier s'est bien terminé et la perception de la population qui était erronée initialement a pu être rétablie dans de bonnes conditions ... Notre collaboration n'était pas simplement dans l'exécution des travaux, mais aussi dans la communication et la gestion de la population qui pouvait s'inquiéter légitimement ... et qui venait voir sur place. On était sur des gens du voisinage le plus proche, qui venaient régulièrement questionner les agents ONF sur le terrain. Effectivement, c'est un chantier qui s'est très bien passé. » 14

4.4.3. Gestion raisonnée et biodiversité : un potentiel d'innovation dans lequel l'ONF a sa place

Puisque cette forêt régionale est beaucoup plus considérée comme un bien commun patrimonial et paysager que comme une forêt productive, il est relativement normal que certains élus s'y intéressent en intégrant des préoccupations environnementales assez contemporaines²⁹ :

²⁸ Cas d'une commune où, une fois par an, les élus se déportent sur le terrain à l'invitation des agents ONF, pour aller voir ensemble les problématiques et les travaux de gestion forestière qui sont proposés. Rappelons ici que si les élus délégués à la forêt sont souvent pétris de leur attachement et de leur connaissance de la forêt, certains disent aussi que les autres élus ne la connaissent pas aussi bien.

²⁹ Rappelons que les élus n'idéalisent pas le passé qui avait vu la forêt fortement régresser ou des plantations inadaptées être réalisées.

« La forêt domine dans ma commune mais elle n'est pas productrice de bois. Par contre elle est productrice de biodiversité et ça, on ne le prend jamais en compte ... L'ONF commence à prendre en compte l'évaluation de la biodiversité. Notre richesse, c'est la biodiversité. » 1

Un bon nombre sont donc favorables, voire actifs, pour des innovations dans la gestion forestière pour laquelle ils estiment que l'ONF peut être d'une aide appréciable :

« L'ONF pourrait être un bon maître d'œuvre pour trouver des compromis par rapport à la diversité. Ils ont des agents qui sont très pointus en biologie ... On avait fait un marquage, côté nord, sur du pin sylvestre. Nous avons fait une coupe jardinée en fonction du papillon Isabelle. » 1

« Respecter les lieux remarquables, essayer de garder la notion de forêt vierge (sic) sur certains lieux. Préserver les périmètres des lieux religieux, des sources. Il faut travailler en fonction de cela avec l'ONF. » 5

Mais certains notent également que ces innovations ont un coût qui ne permet pas forcément de les généraliser, faute de financements :

« On a eu plusieurs programmes avec l'ONF qui ont été intéressants. Par exemple, des coupes par câblement. Ce sont des expériences qui ont été intéressantes mais qui malheureusement n'ont été financièrement valables que grâce aux subventions ; sinon ces opérations n'auraient pas été viables. » 10
« L'exploitation à l'hélicoptère, c'est très bien parce que ça ne fait pas de dégâts. Mais le prix fait que ce n'est pas rentable. C'est une très belle exploitation mais c'est très cher. » 12

4.4.3.1. La diversification des espèces au moment des replantations

L'une de ces « innovations » concerne les espèces qui peuvent être (ré)introduites à l'occasion des nouvelles plantations et la manière de conduire celles-ci.

Les élus n'y sont pas du tout indifférents, pas mal pensant en termes de biodiversité, d'adaptation et de vulnérabilité :

« Je suis très partisan des forêts où on trouve un mélange à la fois d'essences (feuillus, résineux), de strates et de modulation des espaces (par exemple en ménageant des clairières). Parce que c'est plus riche en biodiversité. » 1

« À l'origine, depuis 1880, il y avait du pin noir, car ça pousse partout. Nous voulons planter du cèdre de l'Atlas et réintroduire du feuillu, comme le chêne blanc sur les faces nord-sud, car le feuillu résiste mieux aux incendies que le pin. Nous, on veut mettre de la diversification. Autant sur la B., on a remplacé par les mêmes essences, dans le M. on a espacé les plantations pour permettre aux feuillus de pousser. On a déjà de petits cèdres qui poussent. Ils n'attendaient que la place et la lumière. Dans le futur, on aura une forêt un peu plus mélangée qu'aujourd'hui. Même avec le risque qu'une guerre chimique (sic) se crée. Déjà que le pin noir prend toute sa place et n'aime pas partager ! Mais dès qu'on a fait des trouées, les feuillus sont partis et ça nous laisse optimistes. Par contre, ça permet aussi de développer d'autres espèces comme les ronces et elles peuvent recouvrir les jeunes pousses. » 4

« Si par exemple on a des essences de pins qui poussent sur un secteur, on ne va pas y mettre du mélèze, ce qui a malheureusement été fait longtemps. Il faut préserver les essences locales car de toute façon, c'est ce qui pousse le mieux. C'est la nature qui nous dit où et ce qu'il faut faire pousser. » 8

« Il y a trois ans, il y a eu une coupe de mélèze et une volonté de régénération. Le mélèze est un arbre pionnier qui vient coloniser les pâturages par exemple. C'est une espèce de lumière, donc il ne pousse pas partout et il lui faut deux cents ans pour être adulte. Le problème, c'est qu'il acidifie le sol dans lequel il est. Donc quand il meurt ou qu'il est coupé, il ne peut pas naturellement se régénérer par lui-même ; pour cela, il faut l'action de l'homme. Il y a plusieurs façons de faire ; soit en creusant un trou et en y mettant un plant élevé en pépinière, soit en décapant la surface acidifiée du sol. » 9

« J'ai un intérêt pour le côté sauvage de la forêt et son évolution naturelle. » 11

« Je pense qu'il y a des choses qui vont être améliorées, d'autres qui vont être changées. Par exemple on ne plante plus d'espèces qui ne soient pas des espèces d'ici. Ce sont des choses qui ont déjà changé mais qui d'après moi vont continuer. Je pense à un exemple en Lozère, sur le Mont Aigoual, où ils avaient fait des plantations d'arbres exotiques. Ça, aujourd'hui, je pense que ce sont des choses à abandonner ; ça sera peut-être encore fait mais beaucoup plus rarement et beaucoup plus sporadiquement. Ce sont, je pense, les gros changements qui vont continuer. C'est-à-dire que d'après moi, on va privilégier la nature comme elle devrait être, la nature originelle. Il y en a beaucoup des natures originelles et je pense qu'on va respecter beaucoup plus ça. S'il y a un incendie, on ne sera pas dans la replantation comme on l'avait fait à l'époque. Ils vont peut-être laisser à certains endroits la nature reprendre ses droits. Je pense que ce sont de réels changements qui vont continuer dans le temps ... Je pense que l'on va encore beaucoup progresser dans cette régulation. Dans l'abattage de certains arbres et au contraire favoriser d'autres arbres. » 14

« Il y a quelques années, l'ONF a démarré une plantation de chênes très particuliers ; il n'y a que deux endroits où ils sont implantés. On a essayé sur notre commune et ils ont très bien repris ; ils vivent très bien. » 19

« On connaît une évolution floristique importante. Il y a eu l'introduction du cèdre par un ingénieur ONF qui venait des colonies, d'Afrique du Nord, et qui s'est magnifiquement adapté. Il se resème, ça se régénère tout seul. Le seul travail est de sélectionner ceux qu'on garde. Il y a le hêtre dès l'étage

méditerranéen, au niveau du village et qui remplace le pin, ce qui est bien par rapport aux incendies ; et il monte jusqu'à l'alpin et au subalpin, avec les saxifrages. C'est la même chose côté nord, avec des étages différents. Le hêtre au départ n'était que sous la calotte sommitale et il donnait des truffes. » 21

4.4.3.2. Exploiter, régénérer et nettoyer en toutes circonstances ? Les îlots de vieux bois

Nous avons indiqué plus haut que la question du nettoyage après les coupes (« laisser propre ») était un sujet à propos duquel il n'y avait pas de consensus établi, chez les élus. L'exploitation et de la régénération systématique par la main de l'homme est un sujet également soumis à questionnement, chez certains élus. Non comme une posture systématique, mais au moins comme une expérience à tenter en fonction du lieu :

« Je suis pour garder de vieilles forêts. Je ne suis pas d'accord avec l'argument du renouvellement écologique. » 1

« Il y a également des projets dont nous discutons à cause de la présence d'espèces remarquables en termes de faune ou de flore. Le but serait aussi de garder un aspect boisé naturel à certains endroits, de garder une parcelle de forêt vierge. » 5

Si parmi les interviewés, peu d'entre eux ont un discours construit sur le maintien d'îlots de vieux bois³⁰, il est probable que ce type d'expérience peut en intéresser plus d'un³¹ :

« Même un arbre mort a de l'intérêt donc il ne faut pas nettoyer tout de suite la forêt ; cela favorise les coléoptères par exemple. Par exemple, nous avons pu ici recenser plus de mille cinq cents espèces et encore, on n'a pas tout mentionné. Nous contribuons aux équilibres de la biodiversité. Le vivant, végétal comme animal, c'est important et il faut sensibiliser les gens. J'ai demandé cela très fortement dans le plan d'aménagement : vieux bois et clairières. » 1

À ce sujet, un élu proche de ce territoire déclare son intérêt et son admiration pour la forêt relique de la Ste Baume :

« C'est une forêt mythique pour nous. La motivation, c'est le patrimoine, c'est notre pays. C'est une forêt remarquable économiquement, touristiquement. Tout ce qu'ils (eg. ONF) nous expliquent et nous font miroiter, c'est remarquable et c'est vraiment beau... » 20

4.4.3.3. Des modes de gestion écologique

D'autres sujets et questions écologiques ou environnementales sont également présentes à l'esprit de quelques élus quand ils abordent la **gestion de la forêt avec l'ONF** et la diversité des rôles qu'il peut jouer :

- la protection de certaines espèces et les inventaires y afférant :
« Nous abordons d'autres enjeux grâce à la forêt. Nous n'hésitons pas à faire se rencontrer les acteurs de Natura 2000, de l'ONF, du Conseil départemental, de la commune ; notamment pour un projet qui allait impacter la vipère d'Orsini. Il a fallu mettre en place des mesures compensatoires. » 5
« On ne peut pas le faire n'importe où et n'importe quand. Il faut réaliser des inventaires ; nous étions bloqués ; et l'ONF et la LPO également. Au début, c'était la commune qui devait recruter un cabinet indépendant et financer les opérations d'inventaire. Mais vu la taille de la commune, ce n'était pas possible. Cela s'est un peu assoupli et la LPO va pouvoir le faire ; ça s'annonce mieux car le Conseil départemental est un peu moins exigeant. » 8
- le débardage :
« Avec l'ONF, il faut qu'on réalise une coupe sur la parcelle n°6 : ce n'est pas une obligation, mais ce serait bien. Mais vu que c'est dans la réserve naturelle, c'est un peu difficile de faire ce que l'on veut. En mécanique, c'est compliqué donc on partirait plus sur du débardage à cheval. » 8
- la conduite d'études d'impact :
« On vient de créer deux parcs avec l'ONF pour mesurer l'impact des chamois en comparant l'intérieur et l'extérieur. L'étude est en cours. » 12
- la réflexion sur la lutte contre les chenilles processionnaires :
« Il y a également le problème de la chenille processionnaire. J'ai entendu dire que les mésanges et les chauves-souris mangent les chenilles. Je vais voir s'il est possible d'accrocher des nichoirs à mésanges. Je vais travailler là-dessus avec la LPO. » 5
« On évoque ensemble le problème des chenilles processionnaires. C'est la première année où il y en a autant. Elles prolifèrent et sont dangereuses pour les animaux, pour les chiens et pour les humains. Elles fragilisent les arbres et les tuent. C'est très problématique pour la forêt et ses différents usages. » 11
« On voit le problème que l'on a par exemple au niveau des chenilles, que l'on ne traite plus. Par contre on installe des pièges à phéromone. C'est vrai que c'est long et que les gens pensent que c'est mieux de traiter comme on le faisait avant. Sauf que dans l'absolu, si on veut aller vers un progrès, il est beaucoup

³⁰ Ce terme technique n'étant employé par aucun d'entre eux.

³¹ Rappelons qu'en 2008, nous avons suivi dans les Hautes-Alpes une étude, commanditée par l'ONF, sur l'acceptabilité des îlots de vieux bois par les élus locaux ET les agents de l'ONF ; ceci témoigne qu'il y a un peu moins de dix ans, c'était un sujet très sensible. Au vu des entretiens conduits en 2016, nous pouvons dire sans risque que les mentalités ont beaucoup évolué sur ce point, au moins chez les élus.

mieux d'installer des pièges à phéromones même si c'est long. Les gens ne comprennent pas beaucoup ce genre de chantier. Mais bon, si on regarde l'avenir, on se dit bien qu'à un moment donné on va arrêter de balancer des produits chimiques sur les arbres même s'il faut trouver une solution pour les chenilles. Après, des chenilles il y en a toujours eu ; ça fait partie de l'écosystème. C'est d'ailleurs ce que nous répond le parc concernant les chenilles, ça fait partie de l'écosystème du massif, il faut qu'il y en ait. Bon, bien évidemment quand il y a des cars scolaires à côté, c'est mieux de les enlever. Dans des endroits très visités, très pratiqués, c'est mieux de les enlever. Après dans plein de forêts à priori, comme le dit le parc, ça va se réguler tout seul : il y en a qui vont mourir, d'autres qui vont... C'est cela les gros progrès que l'on va continuer à faire dans la compréhension de la forêt, de l'écosystème. » 14

« Avec l'école, j'ai un projet de nichoirs à mésanges pour lutter contre la chenille processionnaire ; ils seraient fabriqués par les enfants. Je suis en bons termes avec l'ONF, je leur ai téléphoné à ce sujet. L'ONF est plutôt pour garder les chenilles, pour nourrir les oiseaux, même si cela conduit à des arbres morts. » 20

« On a ce problème de chenilles processionnaires. Je crois qu'on va les faire traiter. » 22

- la surveillance et la prévention des risques naturels :

« Certains couloirs d'avalanche sont surveillés par l'ONF. C'est le rôle de surveillance dont je vous parlais tout à l'heure. » 8

4.4.3.4. Les actions et outils pédagogiques

Parmi les actions d'aménagement possibles, tout ce qui relève des sentiers botaniques et autres outils équivalents, souvent réalisés et gérés avec l'ONF, est cité de manière positive, même si leur mise en valeur laisse parfois à désirer :

« On a un arboretum sur une ancienne clairière avec l'ONF. » 1

« On a un parc botanique qui va voir le jour puisque le permis a été déposé et que l'ONF est notre partenaire. Ils sont nos partenaires, ils ont demandé et là, ils ont fait du bon boulot. Ils ont demandé des compensations et les ont obtenues pour la forêt. » 2

« En général, ils plantent du cèdre... En revanche, l'ONF travaillait sur un arboretum et différentes espèces y avaient été plantées. Certaines sont mortes, d'autres non. Il y avait un séquoia mais il est mort. Je crois qu'ils essaient de relancer ça en fonction du climat. » 5

« Au niveau touristique, on pourrait rajouter des aménagements. On a aussi un petit sentier botanique qu'on pourrait plus mettre en valeur et poser des panneaux d'information générale. C'est vrai que j'ai visité la forêt communale de Savines et ils ont fait des choses vraiment intéressantes au niveau de la découverte. On pourrait envisager un parcours de ce type ... en zone touristique, comme ici, tout ce qu'on appelle sentier botanique c'est très intéressant. C'est ludique ; il y a des petits panneaux qui expliquent telle ou telle plante. Donc après les gens peuvent le retrouver : c'est donc ça découvrir le patrimoine forestier et les plantes. C'est le côté positif de la mise en valeur de la forêt vis-à-vis du public. La découverte du milieu montagnard, de la géologie³². » 8

« L'ONF a fait un parcours botanique. C'est une forêt connue pour ses balades et ses champignons. » 12

« Il y a quelques jours, quelqu'un a créé des sentiers botaniques. Nous l'avons signalé à l'ONF pour qu'ils surveillent cette zone. Il y a des espèces très rares. Il a même fait un petit fascicule. » 19

Enfin, un élu évoque une autre action réalisée à destination des enfants³³ :

« Une chose avait été bien faite il y a quelques années, c'est la plantation des arbres par les gamins. C'était surtout symbolique ; ce n'était pas énorme mais cela permettait de montrer ce que c'était. C'était symbolique et éducatif. » 8

³² Voir à ce sujet le Sentier des eaux tortes, au Laverq, dans la vallée de l'Ubaye, qui est un bon modèle du genre.

³³ Il faut noter que seul cet élu, ainsi que le n°20 évoquent des actions conduites dans le cadre scolaire ; ce n'était pas au cœur de notre questionnement auprès d'eux mais c'est peut-être un sujet qu'il conviendrait de creuser.

4.5. Une image extrêmement positive de l'ONF, mais des inquiétudes pour l'avenir

Dans ce type d'étude, la facilité à obtenir des rendez-vous, la disponibilité des interlocuteurs et leur coopération en cours d'entretien est en général un signe très positif. Cette mission n'échappe pas à la règle et l'ONF jouit d'une image globalement positive...

- que ce soit de manière générale, parce que l'ONF est un partenaire précieux et compétent :
 - « Moi, dans le travail que fait l'ONF depuis des décennies, il n'y a rien de majeur à dire en négatif. Au contraire. Je n'ai jamais eu de problèmes importants. Des mots négatifs, je n'en ai pas donc je ne vais les inventer. » 2
 - « On a de très bonnes relations avec l'ONF et j'espère que ça durera. » 4
 - « L'ONF sait ce qu'il fait. Ils sont très professionnels. Tout est étudié et envoyé à Paris pour analyse. » 5
 - « Dire quelque chose de négatif, ça serait vous mentir. Au vu de la gestion, je n'ai rien à dire de négatif ... Si on n'a pas confiance, on ne peut pas travailler ensemble. Ce n'est pas possible. Heureusement, on travaille en confiance. » 11
 - « L'ONF nous aide ; on a les mêmes idées. Je n'ai jamais eu aucun souci ; ils m'appuient. » 13
 - « Même les gradés de l'ONF... on vient d'avoir une très belle réunion à propos du PIDAF. Ce sont des gens sensés et tournés vers l'avenir des communes, la protection, l'esthétique ; mais également le pratique par rapport aux pistes et aux feux de forêt. Ces gens-là évoluent dans ce sens. » 17
 - « L'ONF, ce sont des gens qui ont des compétences, qui sont dévoués, qui aiment la forêt. Ce serait dommage de s'en passer. Pour nous, c'est bien qu'il y ait l'ONF avec lequel on prend des décisions et qui assure une mutualisation pour la forêt française. » 18
- ou, plus précisément, pour ses conseils et/ou sa maîtrise d'oeuvre dans les travaux de gestion forestière :
 - « Pour les travaux, il y a toujours un contrôle après et le bilan est satisfaisant. » 9
 - « Les travaux ont été dirigés et contrôlés par l'ONF. Tout s'est très bien passé. Le garde fait très bien son boulot : il n'y a rien à dire de ce côté-là. » 12
 - « L'organisation de ce type de travaux se fait de la manière suivante : nous travaillons en direct avec l'ONF. » 16
 - « En ce qui concerne le risque incendie, l'agent ONF est un très bon conseiller et les travaux qu'il nous conseille sont souvent pertinent pour la conservation de notre riche patrimoine. Quand on voit ce qu'il s'est passé chez nos voisins de O. et de C. (eg. graves incendies) ces dernières années, on comprend tout de suite les enjeux de tels travaux ... Pour ces travaux, l'ONF a été irréprochable. L'entreprise sollicitée n'a pas laissé d'arbres par terre et a vendu l'intégralité des arbres à un bon prix. Nous étions, comme toujours, satisfaits de leur travail. » 16
 - « Il n'y a pas longtemps, il y a eu une coupe de bois pour la trituration. Ça s'est bien passé. Il n'y a pas eu de problème. » 18
 - « Pour les travaux gérés par l'ONF, je n'ai aucun souvenir négatif. » 19
 - « Tout ce qui est technique, le professionnalisme. Je suis toujours d'accord avec eux. Ils fonctionnent comme moi ; ils sont formés. Il n'y a rien de négatif, on est toujours d'accord. » 20
 - « Pour les catalogues de vente sur pied, le cubage, le nombre de pieds, c'est du boulot de technicien et sur ce type de travaux, ils sont très compétents ... Des fois on met en vente... dans la montagne, on a vendu une coupe : on écoute ce qu'ils nous disent. » 21

Le tableau suivant organise les mots positifs cités par les élus en fin d'entretien (voir annexe 1) en trois thèmes principaux, que nous retrouverons en détail par la suite.

Il est important de noter que, dans cette dernière séquence qui faisait office de synthèse à l'issue de l'entretien³⁴, nous souhaitions également recueillir des mots négatifs. Les seules expressions « négatives » recueillies, malgré notre insistance, sont les trois suivantes : « lourdeur administrative », « manque d'effectifs sur le terrain » et « confusion entre le rôle régaliens et les impératifs commerciaux³⁵ ».

Partenariat	Compétences	Gestion durable
attentionné attentif aux ressources de la commune rassurant collaboration avec les élus proximité avec les élus bonne volonté à l'écoute	professionnel, professionnalisme technique travaux justifiés travaux raisonnés gestion rigoureuse savoir-faire	bénéfique pour le patrimoine gestion durable gestion à long terme écologie respect des écosystèmes

³⁴ Cette séquence n'a pas été systématiquement mise en œuvre.

³⁵ Pour cet élu, clairement, le service public doit prendre le dessus sur la dimension commerciale.

Nous pouvons ajouter que cette image positive est présente chez absolument tous les élus que nous avons interrogés, y compris chez ceux qui pouvaient apparaître réticents³⁶. Ces derniers font plutôt relation de « disputes conjugales » tout en se déclarant tous très attachés au maintien de la relation ; leurs propos relèvent donc plutôt de l'adage « qui aime bien châtie bien » !

Cette image positive repose sur une double appréciation. Celle qui concerne les agents qui sont sur le terrain au plus près des communes, d'une part ; celle qui se rapporte plutôt à l'institution régalienne, d'autre part. Cette dichotomie peut d'ailleurs déboucher sur des appréciations nuancées :

« Ils (eg. les agents de terrain) subissent une politique nationale ; ils sortent tous des mêmes écoles. C'est bien qu'on ait des agronomes, mais ce sont des gens pas toujours adaptés à nos spécificités locales. » 1

« De toute façon, il faut s'adapter : s'ils s'adaptent, cela ne sera que mieux. Que l'ONF ne soit pas simplement un organisme d'État avec un E mais un organisme de terrain avec un T. Mais je ne dis pas qu'ils ne sont pas sur le terrain, loin de là. »

« Il y a une bonne entente avec l'agent ONF mais une moins bonne entente avec l'ONF en tant que tel. » 3

« Il y a une différence entre l'ONF "bureau" et la réalité du terrain que connaît l'agent ONF communal ... Nos rapports avec l'ONF en tant que tel sont un peu décevants (eg. des tarifs de prestations trop élevés) ; ce qui est dommage parce que le travail réalisé par l'agent sur le terrain est très bon. » 11

De manière assez étonnante, du moins depuis l'échelle communale qui nous intéresse pour cette étude, les niveaux intermédiaires de l'ONF, correspondant aux différentes échelles territoriales, n'apparaissent pas dans les entretiens et la question de la coopération territoriale y apparaît à peine.

4.5.1. Sur le terrain : une relation de proximité très personnalisée

La lecture flottante de l'ensemble des entretiens montre à l'évidence que l'ONF, c'est d'abord une relation de proximité, avec les agents qui sont sur le terrain³⁷, les niveaux hiérarchiques juste au-dessus n'étant quasiment pas évoqués :

« Il y a un nouveau directeur ici : je ne le connais pas. » 1

« J'ai de très bonnes relations avec le chef d'unité, avec le technicien de terrain. Je ne connais pas les responsables au-dessus. » 13

4.5.1.1. Une relation extrêmement personnalisée

Au final, sur les 22 entretiens réalisés, seul un élu (d'une commune où la forêt est peu développée, mais importante pour lui) indique une absence de relation personnalisée avec l'ONF³⁸ :

« On ne fait pas de coupes de bois, on n'a pas de projets. Je serais incapable de vous dire qui s'en occupe ; régulièrement, il y en a un qui vient. » 6

Pour les autres, la relation avec les agents de terrain est très personnalisée, le plus souvent pour le meilleur :

« Mes relations avec eux sont excellentes. Ce sont des amis. Il y a un jeune qui vient d'être nommé : il est bien. » 1

« Ici, on est un peu un modèle dans le coin. Il faut dire que ça fait très longtemps qu'on a le même agent territorial. Il s'est établi une relation de confiance et on a essayé de sensibiliser le conseil municipal à la forêt, même si elle nous rapporte peu d'argent ... On voit régulièrement l'agent technique {prénom + nom} ; s'il y a un problème, il nous le signale. On a des relations presque amicales avec lui donc il n'y a pas de problème. » 7

« Celui de notre commune n'habite pas ici, mais dans certains cas ils habitent sur place. » 9

Cette personnalisation est souvent liée à un long ancrage de l'agent sur le terrain. Pour positif que cela soit en général, cela peut aussi parfois poser la question de la succession (le suivant supportera-t-il la comparaison ?). Nous avons peu de citations spécifiques à ce propos mais celles que nous relevons montrent qu'il peut y avoir une ambivalence :

« Tous ceux qui se sont succédés, quatre ou cinq depuis que je suis maire, on a eu de bons rapports. » 22

« Cela fait vingt-six ans que je suis maire, donc j'ai travaillé vingt-cinq ans avec l'ancien agent. Maintenant c'est {prénom}... » (nota : avec lequel les relations sont tendues – voir immédiatement infra)

« On a un technicien, je regretterai son départ. Pour la gestion de la forêt, pour la police, il est formidable : on n'en fait plus des comme ça ! » 13

La personnalisation pose parfois la question des « incompatibilités » et du choc des caractères :

« Les relations communes avec l'ONF sont bonnes dans 90 % des cas, voire même excellentes ! Quand il y a des problèmes, c'est lié à la personne. » 9

Deux de ces cas nous ont été rapportés :

³⁶ Par exemple, parce qu'il y avait eu des refus de travaux dans les années récentes.

³⁷ Ce mot « terrain » apparaît fréquemment dans tous les entretiens.

³⁸ Cette commune figurant dans l'échantillon proposé par l'ONF, on peut pourtant penser que ce territoire lui importe.

- celui d'un affrontement assez direct, entre un élu et un nouvel agent dont la compétence professionnelle n'est absolument pas remise en cause par l'élu mais qui manque peut-être de la diplomatie nécessaire...
... pour affronter l'égo de celui-ci :
« *Je m'entends bien avec lui, mais par moment je le trouve trop... Lors d'un conseil municipal, on aurait dit qu'on était des petits garçons devant le professeur d'école. Il a un peu oublié à qui il parlait : un vice-président de conseil départemental, un Chevalier de la République, un maire depuis vingt-six ans qui a fait beaucoup pour sa commune ... Je lui en parlerai d'ailleurs, parce que je l'estime beaucoup et je souhaite qu'il reste le plus longtemps possible.* »
... mais aussi pour ne pas froisser d'autres parties-prenantes d'un territoire à enjeux contradictoires, contre lesquelles il devrait peut-être faire alliance avec le maire :
« *Certains disent qu'on peut se passer de l'ONF ; je l'entends de plus en plus, c'est clair. Et notamment par des gens qui se font réprimander par l'agent. Et qui souvent le méritent, car je ne pense pas qu'il réprimande des gens qui ne doivent pas l'être. S'il le fait, c'est qu'il doit le faire.* »
- celui d'une relation tendue entre l'ONF et les services techniques de l'EPCI, celle-ci venant influencer ce qui se déroule dans la commune :
« *Il y a un problème d'entente entre les administratifs de l'agglo et l'ONF. Il y a des frictions et ils n'arrivent pas à s'entendre. Ils sont tous professionnels d'un côté comme de l'autre ; ils savent tous deux ce qu'ils disent. Mais c'est une guerre d'égos. J'écoute les uns et les autres sans prendre parti. Je leur dis "entendez-vous !". J'aimerais que l'ONF soit plus conciliant, que ce soit plus simple. Il faut que j'intervienne, mais il y en a un des deux qui nous finance ! La gestion est donnée à l'ONF, c'est donc bizarre cette ambiguïté.* » 19

4.5.1.2. Des agents de terrain

Le fait que les agents connaissent et parcourent les espaces dont ils ont la charge est un point important pour les élus ; les expressions « agent de terrain » ou « être sur le terrain » reviennent souvent dans leurs propos, que ce soit sur le plan technique ou sur le plan des relations avec les parties-prenantes locales :

- « *Il y en avait un qui habitait ici. C'était un agent de terrain, aucun problème. C'était un agent qui parcourait les espaces, c'est important pour moi. Et pas que la forêt. Il s'intéressait à la faune ; le loup par exemple. Faire du terrain, c'est être un observateur du milieu, ce qui est important pour moi.* » 1
- « *Ce n'est pas parce qu'on ne les voit pas qu'ils ne sont pas là à travailler sur notre forêt.* » 5
- « *C'est un partenariat, parce que les gens de l'ONF connaissent très bien le terrain. Ils ont un gros vécu. Ils connaissent les personnes parce qu'au travers des OLD, ils sont appelés à rencontrer toute la population.* » 14

La présence des agents sur le terrain, au moment des travaux, est également importante pour leur rôle de communication directe auprès de la population :

- « *Ce sont des chantiers qui se sont très bien passés, d'autant plus que l'on a adjoint une citerne en plus, et là, l'ONF a été conseil. Et sur le terrain, au jour le jour, il y avait des gens qui questionnaient les forestiers de l'ONF. Ils savaient quoi répondre ; on avait bien travaillé en amont et c'est vrai que ça s'est super bien passé.* » 14

4.5.1.3. Une relation régulière favorable à une gestion concertée de la forêt

La citation suivante, émanant de Baratier, expose un idéal de relation avec l'ONF qui résume la plupart des propos recueillis, même si on est ici dans le cas particulier d'une coopération intercommunale :

- « *On a une forêt indivise avec Les Orres. Toutes les recettes et dépenses sont partagées entre les deux communes. On a la forêt communale qui fait 171 ha et cette forêt indivise. Chaque année, on fait une tournée amicale avec les agents de l'ONF et une partie du conseil municipal des Orres. À chaque fois, on essaie de voir un problème nouveau sur lequel l'agent nous conduit. Par exemple, on a vu la régénération du mélèze par trouées, les zones protégées pour éviter que les vaches ne viennent dessus ; l'année dernière on a vu les barrages qu'ils ont faits sur le torrent des Corbières. En même temps, on sillonne les routes forestières et on voit l'entretien qui a été fait. L'année dernière, ils nous ont montré comment ils faisaient l'inventaire, parce qu'ils sont en train de refaire le plan de gestion. C'est une rencontre très riche et ça sert à resserrer les liens entre les conseillers municipaux et les agents de l'ONF.* »

Dans nos entretiens, nous trouvons donc seulement deux cas où l'élu estime qu'il y a une prise en compte insuffisante du contexte décisionnel local :

- « *Il applique beaucoup trop ce qu'il a appris à l'école. Et ce qu'on apprend à l'école, c'est une chose ; mais moi, mon expérience me dit que sur le terrain, il faut quand même faire attention.* » 2
- « *Certains anciens de la commune évoquent le fait que l'ONF mène un peu ses travaux comme il l'entend. Du coup, ça provoque des dichotomies. Mais lors de chaque décision, la commune tente de trouver un terrain d'entente car elle sait qu'il faut entretenir son territoire. Donc les anciens du conseil valident la décision de travaux un peu de manière obligatoire.* » 3

À part ces deux cas, la régularité et la qualité perçue des relations de terrain permettent une réciprocité dans le regard porté sur la forêt et favorisent le consensus sur la gestion forestière :

« Les choses se passent bien. On travaille en concertation. Il nous informe de ce qu'il fait et nous aussi quand on a des choses à faire. » 2

« Il y a toujours une concertation avec les élus. On n'a jamais eu de mauvaises surprises. » 7

« Se voir une fois par mois, c'est correct. Après, ce ne sont pas toujours des réunions officielles. On peut se croiser comme ça sur la commune et parler de la pluie et du beau temps. En ce moment, il y a un technicien qui vient faire des relevés d'avalanche, après des chutes de neige ou après un réchauffement ... Avec l'ONF, on peut travailler en confiance. Ce qu'il faut surtout, c'est un échange permanent, des rencontres régulières. » 9

« La confiance, c'est primordial. On ne peut pas bosser ensemble si on n'a pas confiance. » 11

« Il m'en parle ; je vais faire un tour avec lui. Quand les travaux sont finis, je retourne avec lui et en général, il n'y a pas de problème du fait que l'agent est sur place. » 19

Il est donc demandé aux agents de terrain une disponibilité pour répondre aux questions qui se posent :

« Dès qu'on a un problème, on demande au technicien de venir nous voir et il nous explique. » 7

« Ce qu'il faut surtout, c'est un échange permanent, des rencontres régulières. » 9

« Ils me forment. Ils m'apprennent comment faire, ce qui est mieux. J'observe. » 11

« Je les vois très souvent. Au moins une fois par semaine, soit par téléphone, soit sur le terrain. » 13

« Avant un chantier, on se rencontre, on discute. Ils nous amènent des solutions ... on a tellement l'habitude de travailler ensemble : ça se fait presque naturellement. » 14

« Les rapports sont fréquents : les visites préparatoires, les consultations... On se voit souvent ; demain on a rendez-vous pour une coupe. J'ai de bons rapports avec eux. » 15

« Avec l'ONF, en fin d'année, on se met autour de la table et on discute des motifs de discorde. Les priorités, c'est la commune qui décide. Mais on est souvent d'accord sur les priorités ; il faut arriver à tout concilier. Je m'entends très bien avec l'ONF. » 20

Et réciproquement, il leur est demandé d'avoir un rôle de veille et de propositions :

« Quand il y a des problèmes, il essaie de nous les signaler ; quand il y a des dégâts, des perturbations. Il est vigilant. Sur ce point, il n'y a rien à dire. » 2

« D'une façon générale, l'ONF est très présent sur la commune. Je vois régulièrement les agents. Il me conseille, il vient me voir pour telle ou telle parcelle et me dit "ce serait intéressant que la commune la rachète". C'est une veille pour la commune. Il est très présent. » 19

« Le garde passe souvent, il passe nous voir. » 22

Ces relations régulières semblent s'inscrire dans des relations plus larges que le seul face-à-face élu-agent, la concertation supposant un travail équipe élargi :

Contexte de la citation : que dire à un élu, nouveau délégué à la forêt ? *« Il doit se mettre en relation avec les techniciens et les ingénieurs du service technique de la mairie. Après, c'est un travail d'écoute et de dialogue ; il faut savoir donner et recevoir des conseils. Le dialogue doit se créer avec les techniciens de la commune mais aussi avec ceux de l'ONF. Voire même avec les élus, car honnêtement, ce n'est pas leur principale préoccupation. Il faut établir une relation de confiance. » 4*

« Nous n'avons pas le temps d'avoir des soucis, car il y a beaucoup de dialogue entre les acteurs ; nous n'hésitons pas à nous rencontrer. Nous dialoguons beaucoup. » 5

« Il y a peu de forêt ici, donc peu de problèmes. Le tout, quand il y en a, c'est de trouver le responsable : la mairie, les forestiers, les élus, les privés, l'ONF, l'État ? ... Il faut expliquer les différentes parties de la forêt ; il y a d'autres organismes comme l'ONF ou le RTM ; pour quelqu'un qui est novice en la matière, il faut pouvoir s'adresser au service compétent. Parce que l'ONF ne s'occupe pas de tout ce qui est ruisseaux, crues, avalanches. » 8

4.5.1.4. Une proximité en danger ?

Au regard de l'importance accordée à cette proximité sur le terrain, pas mal d'élus ressentent aujourd'hui des inquiétudes : dans le contexte actuel plus général du désengagement de l'État, quelle va être la position future de l'ONF ?

Ce n'est pas un « scoop », les élus constatent une réelle diminution des effectifs sur le terrain :

« Ils ne sont plus dans cette logique ; les agents ont vécu des moments difficiles. Je suis un vieux maire, qui a connu une structure extraordinaire qui est transformée par la crise. Dans un territoire, c'était une administration qui était sur le terrain. Je n'avais pas de PNR mais j'avais l'ONF. Il y a beaucoup d'agents qui étaient de la même sensibilité ; c'est un métier de nature. » 1

« Depuis un ou deux ans, je suis incapable de vous dire qui c'est. L'ONF n'est plus présent sur la commune, sauf de temps en temps. » 6

« Comme je vous l'ai dit, quand j'étais plus jeune, je travaillais avec eux comme ouvrier forestier et c'est vrai que dans le B., on devait être une trentaine. Maintenant, je crois qu'ils ne sont plus que quatre ou cinq, tout ça en vingt ans. Pourquoi ? Parce que justement, on avait des budgets de l'État qui étaient très importants donc ça permettait de faire plein de choses. Si les forêts n'étaient pas exploitables, on venait quand même couper et on mettait au sol ce qui n'était pas exploitable. Au moins, c'était propre pour que la régénération se fasse. » 8

« De toute façon, l'ONF va disparaître dans l'avenir. Les départs à la retraite ne sont pas remplacés et le travail de quatre gars devient le travail d'un seul. Donc il ne peut pas tout faire et à force, ça va disparaître, comme tous les établissements publics. C'est comme ça. Je suis plutôt satisfait de la gestion par l'ONF, des travaux forestiers, mais je ne suis pas optimiste quant à l'avenir de l'ONF et de son fonctionnement. » 11

« Le fonctionnement des anciens disparaît. Les jeunes, ils sont au bureau et ils travaillent par informatique. Les anciens étaient sur le terrain et ça, c'était énorme. Les jeunes on les voit moins sur le terrain. Donc si je devais dire quelque chose de négatif, c'est qu'il faudrait plus de présence sur le terrain. » 13

« Il n'y a plus de travail de proximité. Il y a un désamour vis-à-vis de l'ONF. Il y a une baisse des effectifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je ne doute pas de leur travail, mais rien ne vaut des soirées sympathiques. C'est trop facile de passer sur la piste sans passer voir le maire. » 18

Et les inquiétudes vis-à-vis de cet éloignement rentrent en résonance avec tout ce que nous avons pu exposer précédemment. La présence sur le terrain et la proximité semblent nécessaires à une gestion forestière en continu, contextualisée, permettant d'entretenir un patrimoine vivant dans la durée :

« Notre souhait, c'est que le service se maintienne. Il était question que suite à une réforme, il n'y ait plus d'agent territorial et que quelqu'un vienne seulement de temps en temps sur le terrain, en cas d'intervention. Alors que là, on a vraiment un agent territorial qui connaît nos problèmes, qui connaît notre forêt et qui peut intervenir à tout moment. J'ai peur que dans le futur, les agents soient envoyés en mission au coup par coup et qu'ils connaissent moins le contexte. On n'est déjà plus au stade du garde forestier qui vivait dans le village, qui connaissait tout le monde et toutes les limites mais on a quand même des agents patrimoniaux qui connaissent bien notre territoire et qui nous aident à prendre de bonnes décisions. » 7

« Je ne vois pas ce que je pourrais dire de négatif. Tout ce que je peux dire, c'est que ça évolue dans le mauvais sens. Il y a de moins en moins de personnel forestier, donc moins d'échanges et moins de rigueur. » 9

« Il ne faut pas oublier que dans des communes comme la nôtre, on n'est pas spécialisé, on n'a pas de professionnels de la forêt. Donc, bien évidemment, on se tourne vers l'ONF ; parce qu'on a besoin de conseils. C'est une chose qu'il faut absolument conserver car on n'a pas de personnel à la mairie, capable de planifier les travaux. » 14

« Ce qui me manque aujourd'hui, c'est un plan de gestion. Le nôtre est caduc depuis deux ans. Ils n'ont plus le temps. Je veux bien, mais le principal, c'est le cadre ; une fois que le cadre est posé, ça roule. Là, on est dans le flou. Ils en sont conscients mais ils n'ont plus de personnel. Ils vont commencer à l'étudier d'ici deux ans. Ce n'est pas leur faute ; c'est dû aux suppressions de personnel. » 15

« Je suis parfois surpris de la manière dont les forestiers de l'ONF appréhendent leur forêt. Il y a eu une réduction d'effectif ; ils ne sont plus que trois ou quatre sur la zone. C'est passé de douze à huit agents. Ensuite, il y en a eu un ou deux qui sont partis et qui n'ont pas été remplacés. Ça rejoint l'idée des forestiers qui connaissaient leurs coupes comme le fond de leur poche. Aujourd'hui, ils ont une appréciation globale et plus une connaissance fine des secteurs. Mais c'est vrai pour tous les services de l'État : nous sommes des maires seuls maintenant. » 21

« L'intérêt de ces techniciens, c'est leur compétence importante. Il faut que l'on conserve le fait qu'elle soit exploitée. » 21

4.5.2. Une institution régalienne porteuse d'une grande expertise qui semble aujourd'hui menacée

Il est très intéressant de noter que les élus qui s'impliquent dans la gestion de proximité de leur forêt, trouvent aussi un intérêt à la dimension régalienne de l'ONF, aux côtés d'autres organismes équivalents :

« C'est intéressant, même sur la question de la police. Les services de l'État, la Police de l'eau... » 1

« C'est bien, parce que c'est national. » 12

« Il va y avoir une grand-messe avec tous les organismes, toutes les parties-prenantes de l'État. L'ONF sera sans doute consulté. Du moment qu'on gèle un peu tout, il n'y aura pas trop de soucis. » 22 (à propos de la révision du PLU)

Ce n'est dit explicitement qu'une fois, mais la lecture flottante des entretiens indique que la dimension régalienne de l'ONF permet sans doute aux élus de tenir à distance certaines oppositions à leur politique forestière³⁹, sans parler du rôle de police dévolu à l'ONF :

³⁹ Nous pouvons compléter en indiquant que nous n'avons recueilli aucun propos mettant en cause un ONF qui imposerait des décisions totalement « hors-sol ». Des divergences de vue contingentes, réclamant des discussions serrées peut-être, mais finalement très peu de conflits insolubles. On peut

« Pour moi, l'ONF est un rempart parce qu'il y a de gros propriétaires de bois sur la commune et je sais très bien ce qu'ils ont derrière la tête quand ils disent "nous on va gérer la forêt communale". Pour moi, l'ONF, c'est un rempart à tout ça. » 2

On trouve même un exemple où l'élu revendique que l'ONF puisse faire pression sur les élus⁴⁰ :

« Il y avait des élus qui n'étaient pas à la hauteur et on a laissé défigurer le paysage. L'ONF aurait dû dire qu'ils coupaient trop ; ce n'est pas en deux ans qu'on reconstitue un paysage. Il faudrait que l'ONF gère ce type de cas. » 17

Du fait des collaborations étroites et satisfaisantes sur le terrain (comme nous venons de le voir) et de son expertise incontestée par ailleurs, il apparaît que l'ONF trouve aujourd'hui un équilibre satisfaisant entre sa position colbertiste et sa présence locale.

Cette expertise technique est réellement incontestée :

« Normalement et en règle générale, la confiance règne avec l'ONF. C'est la référence dans la gestion de l'espace forestier public. C'est LE conseiller. » 3

« Tous les travaux sont dans le plan d'aménagement, mais on peut différer un peu, d'un an, si jamais y'a besoin. Pour les coupes, on essaie de les maintenir car elles ont été prévues de manière logique et scientifique. » 7

« Je dirais que tout ce qui est exploitation, parcelles à exploiter : ils sont bien, il n'y a pas de souci, on peut leur faire confiance. Après leur faire confiance sur le nombre de plantations à faire, il faut y regarder un peu : parce que la théorie, c'est bien mais la pratique, notamment au niveau des financements, ce n'est pas la même chose ! » 8

« C'est un travail en collaboration avec l'ONF. C'est le partenaire idéal pour la forêt puisque c'est le métier de l'ONF par excellence. Parce que les élus ne sont pas forcément des grands connaisseurs de la forêt. Donc l'élu, concernant la forêt, il doit faire appel à l'ONF. Je ne vois pas à qui d'autre il peut faire appel ... C'est faire confiance à l'ONF pour avoir une gestion saine et dynamique de la forêt. » 10

« Je pars du principe que ce sont des professionnels reconnus. J'adhère à tout ce qu'ils disent. C'est comme moi dans mon propre métier : je suis un professionnel. Jeunes ou vieux, à l'ONF, ils sont tous professionnels. » 20

Or, pour certains élus, l'institution nationale ONF semble elle aussi en danger. Cela marque la perte d'une très vieille histoire, ce qui est à mettre en relation avec nos propos introductifs qui montrent à quel point les élus inscrivent leur relation à leur forêt dans le temps long, que ce soit pour le passé ou pour l'avenir. L'ONF a accompagné l'histoire passée, elle le fait encore mais sera-t-elle là pour écrire, auprès des communes, l'histoire future du bien commun ?

« Le statut de la forêt date de Colbert. Aujourd'hui, on le fait exploser et c'est dommage ... Dans le fond, l'ONF est indispensable. Il faut qu'il vive, qu'il soit pérenne, qu'il continue d'assurer la gestion communale. Et qu'il ait une vision : c'est son boulot. » 1

« Malheureusement, l'ONF c'est comme toutes les administrations. Il n'existe plus. Il n'y a plus d'État ; c'est comme la DDTM, on n'a plus de conseils, il n'y a plus personne. Il n'y a plus que nous : je le vois comme ça. On le vit au quotidien. Il n'y a plus de situation d'aide de la part de l'État. » 6

« L'ONF, c'est très très ancien ; c'était les Eaux&Forêts, il y a très très longtemps. Mais c'est vrai que l'ONF n'a plus rien à voir avec ce qu'il était avant. Avant, on sentait vraiment l'impact de l'ONF, on faisait beaucoup de choses : des sentiers, des trucs comme ça. Mais c'est terminé parce que les subventions n'y sont plus. Maintenant, c'est à la charge des mairies, malheureusement. » 8

« Je demanderais à l'État ce qu'il veut faire de l'ONF. J'ai l'impression qu'ils sont aujourd'hui en porte-à-faux, comme j'ai pu le lire dans les actes du congrès de cette année. C'est une interrogation pour moi. » 21

4.5.3. Le retour de la dimension économique dans le débat

Ces craintes quant à l'avenir de l'ONF ne sont pas sans relation avec la manière dont les élus analysent l'évolution actuelle de l'équation économique, à la fois pour l'ONF et pour leur commune.

Au premier rang des sujets de conflit, qui peuvent expliquer des refus conjoncturels de travaux, on trouve celui des taxes forestières qui pèsent tout particulièrement dans les petites communes ayant une surface de forêt importante mais peu rentable (ce qui renvoie aux spécificités de la forêt régionale, par rapport à celle du Jura ou des Vosges par exemple) :

« Pour notre commune qui a mille sept cents hectares de forêt, c'est énorme. Ça en fait des sous. Ce sont les impôts des habitants ... Je fais de la résistance. Je veux aller au tribunal pour soustraire des surfaces au régime forestier. » 1

donc imaginer que parfois les élus disent « c'est la faute à l'ONF » comme on dit « c'est la faute à l'Europe », plus pour éloigner certaines critiques locales que parce qu'ils ne sont pas d'accord avec les décisions prises.

⁴⁰ Il est vrai qu'il parle des élus de la mandature précédente !

« La forêt ne rapporte rien, à part quelques coupes par-ci par-là. On est taxé sur les coupes ; c'est fou ! Par exemple pour France Bois, j'ai refusé de payer une année... ensuite j'ai payé. Sur le cubage réalisé, ils prennent une taxe qui s'ajoute à la taxe de gestionnaire de l'ONF. » 15

« Les 2 €/ha, c'est ce qu'on demande aux communes de partager. Au Ministère du budget, on parlait même de 14€ ; il y a eu une levée de boucliers. Vous vous n'êtes que des comptables et c'est aux communes de payer. Mais dans le Sud, la forêt ne rapporte pas, elle coûte. » 18

« Ce qu'on doit payer à l'ONF, c'est énorme ? Cette taxe de 2 €/ha, ça fait plus de 12 000 euros par an depuis trois ans. En plus, il était question de la passer à 14 euros. Cette année, sur 65 000 euros de vente, je dois déduire les 10 % sur les prestations de l'ONF, plus la taxe, plus des frais de gardiennage et de police... » 21

Un élu ajoute d'ailleurs qu'il a eu connaissance des chiffres d'un audit de l'ONF qui montre que celui-ci investit 83 €/ha dans les grandes forêts productives, contre 33 €/ha dans la forêt méditerranéenne qui subit en quelque sorte une triple peine : autant taxée, moins rentable et moins choyée par l'ONF :

« Quand vous avez du bois à sortir dans l'Est de la France, là on le voit le personnel de l'ONF parce qu'ils ont de l'argent à se faire ! Ici, dans nos forêts, c'est un gros travail de surveillance pour l'incendie et ils ne sont pas présents comme ils le devraient. » 18

Ces nouvelles taxes sont jugées d'autant plus injustes, qu'elles viennent bousculer une habitude ancrée de gratuité, pour un bon nombre des prestations assurées par l'ONF :

« Il faudrait un jour que l'on paye un peu moins. Cette taxe à l'hectare, c'est pour une surveillance qu'on avait avant sans payer cela. » 12

« Je leur demande tout le temps de faire les choses gratuitement (rires). Je ne sais pas pourquoi l'ONF s'est proposé pour venir effectuer ce travail. Je ne pouvais qu'être d'accord puisque l'ONF a pris à sa charge. J'aimerais que ce soit toujours comme ça. Dans ce cas, ils l'ont fait, donc je leur demande de persévérer. » 19

S'il peut sembler normal de payer l'ONF pour des prestations ou des travaux très concrets...

« On les payait déjà pour des coupes, la gestion des pâturages et des parcours. Ils prenaient leurs émoluments là-dessus : c'est logique. Rémunérer pour des services rendus, c'est normal : c'est comme les honoraires d'un architecte. » 1

« On travaille avec l'ONF à double titre. Dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'œuvre et en tant que prestataire. Tous les trois ou quatre ans, on a des programmes de coupe qui sont établis par l'ONF. Des appels d'offres sont lancés par l'ONF pour sélectionner qui va intervenir sur la forêt communale pour faire les coupes. Nous récupérons une majoration sur la vente et l'ONF est rémunéré pour superviser le chantier. » 4

« L'ONF a la gestion de la forêt et des pâturages et nous lui donnons pour cela 10 % des recettes annuelles du domaine forestier. Ce n'est pas énorme sur la commune. L'ONF y trouve son intérêt quand les parcelles sont intéressantes à exploiter. » 8

... il apparaît à certains élus que l'ONF prend parfois des royalties sans rien faire :

« La commune doit toucher une indemnisation de RTE pour un projet de ligne à haute tension. Si on ne parle pas de la ligne RTE et des 10 % que veut nous prendre l'ONF en restant assis dans un bureau sans rien faire, tout va bien. Mais on ne va pas se laisser faire ! »

De même, quelques élus estiment que les prix pratiqués par l'ONF sont parfois exagérés :

« J'aimerais attirer l'attention sur les pratiques pécuniaires de l'ONF. Il faut être vigilant par rapport au prix des travaux quand l'ONF est maître d'œuvre : la transparence n'est pas toujours là. Même si l'ONF évolue dans le secteur concurrentiel, il doit être en mesure de justifier ses prix. Sincèrement, je trouve que notre collaboration n'est pas très satisfaisante ; comme l'ONF peut être son propre maître d'ouvrage (sic), il se permet de pratiquer des prix quelquefois un peu élevés. » 3

« L'ONF, ils sont chers quand même. Ils facturent une table de bois 1 600 €HT, alors que ça coûte 400 euros chez Gamm Vert. » 11

« Quand je reçois des devis de l'ONF en début d'année qui dépassent les 10 000 euros, ça me fait frissonner. » 19

À l'inverse, un élu estime qu'en jouant de son double statut, l'ONF peut avoir une position de dumping moralement condamnable, surtout si cela met en danger les petites entreprises fragiles de la filière locale :

« Il y a des choses que je ne comprends pas bien au niveau de l'ONF. Il y a des entreprises qui soumettaient des offres pour l'élagage des platanes ; on prenait les meilleurs, selon les prix. L'ONF leur fait aujourd'hui concurrence avec un prix plus bas, alors qu'ils sont plus ou moins publics, que le matériel est plus ou moins public ... Ici, c'est très compliqué. Il faut laisser ces gens vivre. L'ONF est payé par l'État, il faut que ça continue comme ça. Et ne pas prendre l'argent aux privés ; il n'y a pas de travail en pagaille pour les jeunes. » 17

La situation de *double statut* de l'ONF, régalien et commercial, suscite donc parfois un certain inconfort chez élus. D'une manière sans doute un peu confuse, les élus pensent que l'ONF est lui-même dans une situation économique inconfortable qui peut le conduire à « faire de l'argent » à tout prix et/ou sur leur dos ; certains élus pensent donc qu'il faut parfois mettre en doute la sincérité des conseils apportés ou leur pertinence au regard de leurs propres objectifs, et que le diktat économique explique aussi la proximité en baisse des agents (« *On met les agents là où ça rapporte* » 1) :

« *J'ai vu des trucs... Quand l'ONF n'a plus d'argent, ils font des travaux.* »

« *Je me heurte avec eux sur la vente du bois. Ils veulent vendre à tout prix ; moi, non.* » 1

« *C'était beaucoup la rentabilité. Donc il faut se méfier. Si on te demande de planter du pin, il ne faut pas que ce soit n'importe où. N'enlève pas tout le mélèze pour mettre du pin. C'est vrai que l'ONF est là aussi pour que ce soit rentable parce que sinon, eux, ils n'ont plus de raison d'être. Donc il ne faut pas dire "on va laisser l'ONF décider" parce que derrière, ça peut être préjudiciable. Donc il faut se méfier.* » 8

« *La seule inquiétude que j'ai, c'est qu'à un moment donné, ils ne peuvent pas pratiquer les prix que pratiquent d'autres entreprises privées parce qu'ils ont un fonctionnement beaucoup plus lourd. À un moment donné, ils feront peut-être un choix. Ou ils deviennent privés ou ils restent un établissement public. Quand on va sur des appels d'offres commerciaux, quand on n'a pas la capacité d'avoir les prix que font les autres, ça risque à un moment donné de poser problème et que l'ONF perde beaucoup de marchés commerciaux ... Le seul truc qui me dérange et qui me semble bizarre, c'est que l'ONF a un côté régalien, avec des obligations. Et que par ailleurs, il a des obligations commerciales. Ça c'est pour moi une inquiétude que je pourrais avoir sur la gestion forestière, parce que c'est toujours difficile, et pour l'ONF particulièrement, d'être entre les deux. Il y a une grosse difficulté quand on fait les deux. Autant une entreprise privée fait du commerce, et là il n'y a pas de problème, autant des établissements publics, ça ne me pose pas de problème ; mais quand ça fait les deux, ça crée une petite complication. C'est là que l'évolution de l'ONF pourrait m'inquiéter.* » 14

« *On a un plan de gestion qui propose beaucoup de coupes. Ils font de la vente commerciale au lieu de prendre en compte l'esthétique des choses. Il y a peut-être des communes en France qui ont une gestion commerciale. Je trouve qu'ils sont trop rigides par rapport à une gestion qui devrait être au cas par cas ... Ils sont venus avec des propositions et j'ai dit que je ne voulais pas couper. Je comprends qu'ils vivent de ça. Ce n'est pas pour les emmerder mais il faut que l'on conserve notre bois pour le côté esthétique.* » 17

Un élu soutient cependant l'idée contraire :

« *Ils savent ce qu'ils font, il y a du dialogue, des études, le travail est réalisé à temps. Ils ne sont pas commerçants et ils ont la volonté de protéger la forêt.* »

Un seul élu, d'une commune à faible enjeu forestier, explique avec une relative philosophie⁴¹ l'absence de l'ONF à ses côtés pour des raisons identiques ; trop petit, pas intéressant financièrement :

« *J'ai suivi les mutations à l'ONF. Notre commune n'est pas dans leurs objectifs. On n'est pas intéressant pour eux et pour leur autofinancement. Je n'ai rien contre les agents. Ils se concentrent sur les communes où il y a du potentiel.* » 6

4.5.4. Alors, pourrait-on se passer de l'ONF à l'avenir ?

Quelques élus s'amuse à brandir la menace « d'aller voir ailleurs » pour sortir du *monopole* détenu par l'ONF⁴² :

- soit de leur plein gré :

« *Si on doit les payer, pourquoi ne les met-on pas en concurrence alors ? L'ONF, je les adore mais je peux aller voir le CRPF !* » 1

« *Aujourd'hui, on travaille avec l'ONF mais on n'y est pas obligé. Si on veut, demain, on peut arrêter avec l'ONF et engager un entrepreneur. Pour le moment, ça se passe bien mais si ça venait à se dégrader... Là-dessus, la loi dit que l'ONF doit en toucher 10 % ; c'est hors de question. S'il les touche, moi et les autres communes, on arrête avec l'ONF et ils perdront beaucoup plus que ce qu'ils nous auront pris.* » 11

« *Je n'ai aucun intérêt à travailler avec l'ONF. J'ai intérêt à quitter l'ONF.* » 18

- ou encore, pour certains, sous la pression d'autres parties-prenantes de leur territoire :

« *On a besoin de conseils et de directives. Contrairement à ce que certains disent "nous, on serait capable de gérer la forêt", moi, je ne suis pas d'accord. Des gens qui ne sont pas du même avis que moi, il y en a beaucoup, notamment sur la forêt. Je suis périodiquement interpellé ; à notre dernière réunion certains ont dit qu'il fallait supprimer la DSP et gérer la forêt nous-mêmes. L'autonomie est une orientation qui ne m'a jamais effleuré l'esprit.* » 2

Mais au vu des entretiens, la suprématie de l'ONF ne semble pas menacée à court terme.

« *La commune ne peut pas se passer des services de l'ONF. L'ONF doit faire un suivi régulier des pratiques forestières. C'est une garantie de prudence pour l'élu ... Alors certes je les trouve chers, mais je*

⁴¹ Il en fait une généralité : « l'absence » (ou le retrait) de l'ONF est perçue par cet élu comme identique à celle de l'ensemble des autres délégations territoriales régaliennes, telles que la DDTM.

⁴² Ce n'est d'ailleurs pas forcément cohérent avec le fait que, par ailleurs, les élus signalent les carences de la filière privée en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

sais aussi que le cœur des travaux est bien réalisé donc je ne prends pas le risque de faire appel à quelqu'un d'autre. » 3

« Il est vrai que sur la technique forestière, je ne suis pas un spécialiste. Mais j'imagine qu'il y a des sociétés qui font ça aussi bien sans doute. Mais il n'y a pas que ça. Il y a les travaux et puis il y a tout ce qui va avec, en plus : le côté communication, le côté confiance aussi, parce qu'on se connaît. Cela nous permet de travailler avec beaucoup de souplesse... Et aujourd'hui, il n'y a que l'ONF qui peut le proposer. » 14

En termes de concurrence, un seul acteur significatif a été cité (une fois) ; il s'agit de la Société du Canal de Provence. Cet acteur de poids, jouissant d'une image très positive au plan régional, prend effectivement date aujourd'hui, à la fois dans le domaine des études (PIDAF) et dans celui des travaux forestiers. Pour ce qui est de l'ingénierie forestière, aucun autre cabinet privé n'a été ni évoqué, ni cité.

4.5.5. La fin annoncée de la gestion communale ? Une adaptation pour l'ONF entre proximité et autres centres de décision

Avec la décentralisation en cours, et malgré les errements et les incertitudes à ce propos, faut-il prédire la fin de la gestion communale de la forêt ? En tous les cas, certains élus soulignent l'intérêt qu'il peut y avoir à réfléchir à une échelle plus large :

« Nous avons une charte forestière de territoire. Elle est née du regroupement de trois communautés de communes. Il s'agit d'une démarche collective, portée par les élus, afin de développer et de mettre en valeur les différentes utilisations locales des forêts et du bois. L'objectif de la charte est d'avoir un impact positif sur l'économie locale et l'image du territoire. » 3

« L'ensemble des forêts de la zone va être soumis au régime forestier et cela reviendra à l'ONF. C'est mieux, car on va travailler ensemble. On a besoin de monde pour travailler ensemble sur le terrain. » 13

« On est en train de travailler sur un plan de massif. L'idée est de travailler tous ensemble sur la forêt : sur notre partie de forêt mais surtout sur l'ensemble du territoire parce que c'est important de protéger la végétation. Parce que ce territoire, si un jour il est brûlé, il serait beaucoup moins attirant. » 14

« Le problème majeur, c'est que s'il n'y a pas de mutualisation à l'échelle du massif, la forêt est perdue. » 18

En agissant à l'échelon de plusieurs communes, il peut y avoir également des sources de meilleure valorisation de la forêt, d'économies et de lutte contre l'incendie :

« Avant, on avait un agent patrimonial qui était sur quatre villages. Il gérait donc un territoire plus vaste et la vente du bois concernait une forêt et pas une seule commune. Cela faisait de belles coupes, facilitait le marquage et la surveillance des coupes. » 1

« L'ONF lance un appel d'offres qui peut concerner plusieurs communes. Les équipes viennent deux mois chez nous puis elles tournent. Cela permet d'obtenir de meilleurs prix pour l'exploitation. » 12

« Nous sommes aussi dans un parc naturel régional. C'est donc le DFCI qui peut nous faire directement des propositions de travaux. Nous en discutons avec eux et si l'offre est bonne, nous acceptons et nous devenons maîtres d'ouvrage. Nous confions la mission à une entreprise et ceux que nous estimons garants de la meilleure offre viennent faire les travaux. » 16

« Les petites communes qui brûlent, ce sont celles qui n'ont pas les moyens, qui n'ont pas la ressource du tourisme de bord de mer. On a organisé un plan de gestion intercommunal, qui permet la solidarité. On fait du défrichage et de la protection. Chaque commune paye sa part en fonction des travaux mais la mutualisation a permis des aides du Conseil départemental à hauteur de 60 %. Si le département disparaît, il faudra que l'État ou la Région prennent le relais pour les petites communes qui ne peuvent pas payer. » 18

Cependant, selon les contextes locaux, l'échelle intercommunale peut également diluer ou ralentir les décisions voire décourager ces élus locaux aujourd'hui très impliqués dans « leur » forêt :

« On avait un PIDAF qui datait de cinquante ans et qui a permis de faire des travaux sur des pistes DFCI. Depuis il y a un nouveau projet de PIDAF qui a avorté, à l'échelle de la communauté de communes. Pour l'instant, cela en est aux études. Qui s'en occupe ? Je ne sais pas. C'est très récent, donc les élus n'ont pas encore les mêmes habitudes. » 6

De plus, les regroupements intercommunaux peuvent avoir du sens sur certains sujets, mais pas forcément pour la gestion forestière :

« On a des forêts complètement différentes et donc, historiquement, des gestions différentes et pas les mêmes habitudes. La difficulté du PIDAF sera de trouver la cohérence d'ensemble parce qu'entre cette face du massif et l'autre, la forêt n'est pas la même. » 6

En fonction de l'équilibre des forces au sein d'un groupement de communes, cela peut également favoriser des projets qui se feraient au détriment de la forêt et de l'attachement local à sa conservation :

« On a un problème avec la commune-centre, qui veut créer une nouvelle zone d'activités pour des commerces et une base logistique en ZN, ce qui conduirait à déclasser cette zone dans nos petites communes. Heureusement, c'est un projet qui a du plomb dans l'aile grâce à l'État et à la Région : il y a suffisamment d'endroits de mauvaise qualité ailleurs, alors que là cela créerait une coupure dans le massif forestier. La crainte, c'est qu'une fois que c'est fait, on ne sait pas où ça s'arrête... Il y a le problème de l'impact. C'est pareil avec un champ de photovoltaïque de cent hectare sur la commune voisine ; on nous dit "ça fait des recettes" sauf que l'impact visuel, il est pour nous. En fait, on tue quelqu'un pour faire du développement durable ; mais ça va aller jusqu'où ? On est plutôt pour conserver des espaces protégés ; on a tort de mettre ça ici parce que nous, on a protégé. » 6

Deux cas particuliers dans le cadre de notre échantillon :

- le Parc National des Calanques, où le point de vue de Cassis est dans l'ensemble plutôt positif :
« Du fait de la création du parc, aujourd'hui les difficultés en terme de gestion forestière, on les rencontre plutôt dans les sites classés avec les services de l'État, avec la DREAL, notamment quand il s'agit d'aménager, de créer ou de d'aménager des ouvrages ; on a des difficultés en site classé. Il se trouve que la zone cœur de parc se trouve dans la zone site classé, donc il peut y avoir parfois confusion dans les difficultés de gestion forestière, mais ce n'est pas le fait du parc proprement dit. Le parc est plutôt compréhensif et facilitateur ... Le parc a été créé en 2012 ; aujourd'hui nous sommes en 2016 et nous commençons à pouvoir travailler suite à sa mise en place. C'est quelque chose d'important et qui a pris du temps ; il y a eu un moment de latence entre sa création et le moment où l'on commence vraiment à travailler mais ça se passe plutôt bien. »
- la création d'Aix-Marseille Métropole qui conduit pour l'instant à plus de doutes que de certitudes (deux communes « dans le flou ») :
« Le plan de gestion existe, on ne va pas le récréer ; on va plutôt l'actualiser. Ça a l'air de leur poser problème. On avait la chance d'appartenir à la CPA ; sur le PIDAF on travaillait beaucoup ensemble ; pendant dix à quinze ans, on a bien travaillé. Ils sont arrivés à se parler : la CPA, le PIDAF, les sapeurs-forestiers, l'ONF, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, les communes. Avec la métropole, ça devient une grosse nébuleuse. La CPA aidait financièrement pour les obligations légales de débroussaillage : elle remboursait une partie de frais. Que va devenir tout ça avec la métropole ? À la CPA il y a un service forêt qui existe toujours mais il n'y a plus de coordination. »
« Ce qu'il se passe aujourd'hui : on a la compétence, il y a aussi l'agglo, le conseil de territoire, la métropole... C'est un peu confus par rapport à ce qu'on va devoir refaire. Les données existent... elles sont à l'agglo ; mais là, ça doit passer au conseil de territoire qui dépend de la métropole. » 20

Pour finir, on peut noter que bien qu'un certain nombre des personnes rencontrées avaient des responsabilités à la COFOR, celle-ci a néanmoins été très peu citée :

« La première chose qu'il faut savoir, c'est que nous sommes soumis à la convention des communes forestières, un réseau qui nous représente, nous valorise et nous accompagne dans les différentes démarches qui concernent la filière bois. » 16
« Je les vois aux réunions de la COFOR. J'y vais. On adhère à la COFOR qui a un rôle d'information. Je lis leurs documents. Ils font une bonne information. C'est une compétence de l'agglo donc ils y vont aussi. Il y a toujours des changements à propos de la forêt, des lois. Ils nous disent ce qu'il va se passer. Sur les lois, le DFCI, ils sont bons. » 20

Quant à la Mission bois, portée par la Région, aucun élu n'en a parlé.

Annexe 1 : Guide d'entretien

1. OPINION SUR LES TRAVAUX FORESTIERS À PARTIR D'UN CAS PRÉCIS

Hypothèse 1 : lors de votre entretien avec le correspondant local de l'ONF, il vous a parlé de travaux forestiers récents sur le territoire de la commune enquêtée ; vous partez de ces travaux avec en tête (mais sans le dévoiler) ce que vous en a dit l'ONF (cela pourra vous suggérer des relances)

Hypothèse 2 : vous n'avez pas l'information avant le rendez-vous

Adapter le guide en fonction de la situation

Pour commencer, j'aimerais que nous revenions ensemble sur {TELS} travaux forestiers (variante : les derniers travaux forestiers) qui ont eu lieu récemment dans votre forêt communale. Dans un premier temps, et de **votre point de vue de maire** (d' élu, de responsable de...) pouvez-vous me dire comment ces travaux se sont déroulés ? En tant que maire, que pensez-vous de ces travaux et de la manière dont ils se sont déroulés ?

Relances possibles à envisager (choisir soigneusement dans la liste en fonction de ce qu'il se passe dans l'entretien ; bien penser à relancer en positif et en négatif, en collant le plus possible au point de vue exprimé) :

- Quel a été votre rôle en tant que maire pour ces travaux ?
- Et plus généralement, quel a été le rôle de la commune ?
- Y a-t-il eu d'autres acteurs impliqués dans ces travaux ?
- Est-ce que c'est un chantier qui a été évoqué en conseil municipal ? *Si non* : et comment vous expliquez cela ? *Si oui* : quels ont été les points de vue exprimés à ce sujet par les autres conseillers municipaux ?
- Toujours de votre point de vue de maire, quels sont les éléments dont vous êtes satisfaits à propos de ces travaux ?
- Et à l'inverse, quels sont les éléments dont vous n'êtes pas satisfait ? Comment les choses auraient-elles pu mieux se dérouler ?
- Et si on s'intéresse plus précisément au rôle qu'a joué l'ONF pour ces travaux, en quoi l'ONF a bien fait son travail ?
- Et au contraire, quels sont les points sur lesquels l'ONF aurait dû mieux faire ? Comment l'ONF aurait dû s'y prendre pour que les choses se passent mieux, pour éviter cela ?

2. OPINION SUR LA PLACE DE LA FORÊT DANS SA COMMUNE

Attention, dans cette séquence, on va glisser d'un démarrage sur la forêt en général à un cœur de la question sur les travaux de gestion forestière.

Pour continuer, je vous propose de parler de manière plus générale de la place de la forêt dans votre commune, toujours de votre point de vue de maire. Si vous voulez bien, je vais formuler ma question de manière un peu différente.

Imaginons qu'un de vos amis vient d'être élu dans une autre commune et qu'il découvre complètement cette question de la forêt. Et comme il a confiance en vous, il vient vous demander des conseils, il vient discuter avec vous de votre propre expérience sur la question.

Et donc il vous demande de lui expliquer comment vous-même vous voyez cette question : **d'un point de vue général, la forêt pour votre commune, qu'est-ce que cela représente ?**

Relances :

- A ce stade, les relances doivent s'ancrer dans ce qu'il va raconter en lui demandant de creuser les choses, de préciser, d'en dire plus... Utiliser la reformulation... rebondir sur les thèmes abordés
- Et **plus spécifiquement sur la question des différents travaux forestiers** qui doivent être réalisés, que diriez-vous à votre ami ? Quels sont les sujets sur lesquels vous l'inviteriez à être vigilant **sur les travaux forestiers**, en tant qu'élu ?
- Et **toujours à propos des travaux forestiers**, que pourriez-vous lui dire spécifiquement à votre ami à propos de l'ONF ? Quels sont les points sur lesquels vous lui conseillerez d'être vigilant vis-à-vis de l'ONF ? Et à l'inverse, quels sont les points sur lesquels vous lui diriez qu'il peut y aller les yeux fermés avec l'ONF ?

Relances :

- Par rapport à tout ce que nous venons de dire sur les travaux forestiers, et toujours en se plaçant du point de vue de la gestion de la commune, pensez-vous que tous vos conseillers municipaux pourraient dire la même chose que vous à votre ami ? Quels sont les points de vue différents qui pourraient s'exprimer ? Ce serait quel profil d'élu au conseil municipal ? Pourquoi ? Comment ? Et que répondez-vous dans ce cas là ?
- Et si votre ami était allé poser la même question à vos administrés, aux habitants de la commune, quels seraient ceux qui auraient grosso modo la même opinion que vous ? Pourquoi ? Comment ?
- Et quels seraient ceux qui auraient une opinion différente ? Pourquoi ? Comment ? Et dans ce cas là, que répondez-vous ?

3. Rapports à l'ONF sur la question des travaux forestiers

Penser à commencer par le positif ou le négatif, en fonction de ce que vous comprenez de l'attitude du maire vis-à-vis de l'ONF

J'aimerais maintenant revenir sur la manière dont vous percevez l'action de l'ONF dans votre forêt communale et la manière dont l'ONF gère les travaux forestiers.

Avez-vous en mémoire un **cas précis** où, **de votre point de vue de maire**, les choses se sont particulièrement bien passées ? Pouvez-vous me raconter cela... ?

- A ce stade, les relances doivent s'ancrer dans ce qu'il va raconter en lui demandant de creuser les choses, de préciser, d'en dire plus... Utiliser la reformulation

A l'inverse, avez-vous en mémoire un cas où vous avez ressenti de la colère contre la manière dont l'ONF a géré les travaux forestiers ? Pouvez-vous me raconter cela ?

- A ce stade, les relances doivent s'ancrer dans ce qu'il va raconter en lui demandant de creuser les choses, de préciser, d'en dire plus... Utiliser la reformulation.
- Et quels arguments a employé l'ONF pour se justifier ?
- Et que pensez-vous de ces arguments ?
- Selon vous, qu'est-ce que l'ONF aurait dû faire pour que cela se passe mieux ?

4. Avenir imaginaire

Nous avons presque fini. Si on imagine votre forêt communale dans 40 ans, comment la voyez-vous ?

- Qu'est-ce qui aura changé ?
- À l'inverse, qu'est-ce qui sera finalement semblable à aujourd'hui ?
- Et en matière de travaux forestiers, comment vous voyez les choses dans 40 ans ?
- Qu'est-ce qui sera différent ?
- À l'inverse, qu'est-ce qui va rester semblable à ce qu'il se passe aujourd'hui ?
- Qu'est-ce qui sera mieux ?
- Qu'est-ce qui sera moins bien ?

5. Carré projectif sur trois mots x 4 fois

Seulement si la personne est toujours attentive et disponible. Pensez à ce stade à bien prendre en note les mots produits.

Pour résumer tout ce que nous venons de dire à propos de la manière dont sont gérés les travaux forestiers dans votre commune, pouvez-vous simplement me dire les trois premiers mots qui vous viennent en tête et qui pourraient exprimer votre satisfaction. Trois mots positifs à propos de la gestion des travaux forestiers.

Et maintenant, pouvez-vous me dire trois mots négatifs...

Et, pour chacun de ces mots négatifs (les répéter un par un), quel est le mot inverse qui vous vient à l'esprit.

Idem pour les mots positifs.

REMERCIEMENTS – DIRE QUE NOUS ENVERRONS UNE SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE À SON ISSUE.

Annexe 2 : Description de l'échantillon

N° entretien	Type de forêt	Perception du rapport coûts/bénéfices de l'exploitation	Éléments de personnalité de l'élu interrogé	Ce qu'il dit de ses rapports avec l'ONF	Ce qu'il dit de ses rapports avec les agents ONF
1	montagne vaste production + zone naturelle protégée	non forêt = coût	concerné par sa forêt et par l'environnement très décideur	se dit en conflit	excellent
2	montagne vaste	oui forêt = ressource	très concerné très décideur	favorable	choc de personnalités mais estime pour compétences technique
3	montagne	oui forêt = ressource importante	décideur	critique	jamais de souci positive
4	montagne + risque incendie	non forêt = coût	technique	favorable	
5	montagne vaste	oui	concerné y compris par la biodiversité et le patrimoine	favorable	
6	méditerranéenne faible surface risque incendie périurbaine usage loisir	non très faible enjeu productif	peu concerné mais sensible à sa conservation	favorable	pas de proximité
7	montagne	non à ses dires sommes équivalentes à d'autres communes qui disent que oui	laissez-faire si travaux courants attentifs si travaux exceptionnels	confiance/favorable	proximité confiance
8	montagne faible surface zone naturelle protégée	non forêt = coût	sensible à l'exploitation et à l'environnement	confiance	
9	montagne 400 ha	non budget ventes = 2000 à 5000 €/an	intéressé	confiance	satisfait
10	montagne	oui problèmes d'inventaires sur les deux dernières années	impliqué parce que ressource économique pour sa commune	délègue la gestion à l'ONF	satisfait
11	montagne faible surface	non espace naturel de loisirs variés que forêt rapport	chasseur	confiance mais actuellement en conflit	
12	montagne vaste bois d'œuvre bois de chauffage	entre 60 et 100 mille euros/an : « pas très important »		confiance	satisfait
13	méditerranéenne vaste périurbain	les ventes équilibrent les coûts	chasseur	favorable	aucun souvenir de conflit depuis 10 ans très satisfait
14	méditerranéenne vaste de périmètres protection périurbain	non risque incendie	impliqué	très favorable	très satisfait

15	méditerranéenne vaste périurbain	forêt = coût risque incendie	chasseur	favorable	satisfait
16	méditerranéenne vaste	non risque incendie		favorable	satisfait sans réserve
17	méditerranéenne vaste	couper rapporte moins que conservation paysage touristique	chasseur	réservé	satisfaction sur la conduite des travaux
18	méditerranéenne vaste	non forêt = coût risque incendie	très impliqué	réservé	pas assez de proximité
19	méditerranéenne moyenne (80% du territoire communal)	pas d'enjeu économique chêne vert - chauffage	aime se promener en forêt	favorable	satisfait
20	méditerranéenne moyenne		chasse promenade patrimoine	favorable	satisfait
21	méditerranéenne vaste	équilibre financier ± trituration bois de chauffage	très impliqué chasseur	favorable	satisfait
22	méditerranéenne faible surface	essentiellement affouage pas de valeur éco	peu investi délègue à son adjoint	confiance	faible proximité

Annexe 3 : Liste des personnes interrogées

Interviewé par*	Commune	Interviewé(e-s)	Fonction
VH	Aix-Les Milles Arbois (13)	M. Donatini	Adjoint forêt Mairie de secteur
VH	Auzet (04)	M. Isoard	Maire
E	Baratier (05)	M. Condevaux	Adjoint
VH	Bauduen (83)	M. De Santis	Adjoint
VH	Bédoin (84)	M. Reynard	Maire
E	Cassis (13)	M. Cavena M. Gambi	Élu environnement DGA, directeur des espaces naturels
VH	Clans (06)	M. Maria + 2 adjoints (silencieux)	Maire
E	Cruis (04)	M. Moroso	Maire
VH	Les Adrets (83)	M. Broglio	Maire
VH	Peynier (13)	M. Maunier	Adjoint
VH	Pourcieux (83)	M. Niola + 2 adjoints (silencieux)	Maire
E	Puy St André (05)	M.	Adjoint
VH	Rasteau (84)	M. Robert	Maire
E	Réallon (05)	M. Gleizes	Maire
E	Ristolas (05)	M. Massa	Maire
E	Selonnet (04)	M. Grambert, maire	Maire
E	Sisteron (04)	M. Minetto	DST
E	St Appolinaire (05)	M. Triquet	Adjoint
E	St Etienne les Orgues (04)	M. Benferhat	Maire
E	St Rémy de Provence (13)	M. Guignard adjoint Mme Diquelou + secrétaire du service	Adjoint environnement Chargée de mission environnement
VH	St Zacharie (83)	M. Pollus	Adjoint
VH	Villeneuve (83)	M. Lamarque	Adjoint

* VH = enseignante ; E = étudiant(e)

Annexe 4 : Courrier envoyé aux communes par l'ONF

A
Le 20 janvier 2016

Monsieur

L'Office National des forêts a créé, en partenariat avec la Région PACA, l'université d'Aix- Marseille et son pôle de Gap, un observatoire régional de la fréquentation des forêts.

L'ambition de cet observatoire est de pouvoir offrir aux élus, aux gestionnaires, aux administrations et aux porteurs de projets des indicateurs pérennes relatifs aux différentes dimensions de cette fréquentation :

- nombre de visites par type de site ;
- répartition hebdomadaire et annuelle des visiteurs,
- types d'usages, provenance des usagers en relation avec la demande sociale des agglomérations et avec le tourisme ;
- nombre de manifestations annuelles classées par type ;
- indices de satisfactions en relation avec les types d'équipements et de gestions forestières
- conséquences de décisions réglementaires et d'aménagements particuliers ;
- représentations de la forêt et jugements sur les différentes gestions forestières

Sur ce dernier point, nous souhaitons recueillir les réflexions des élus dans toutes leurs diversités, notamment en ce qui concerne les actions concrètes de gestion : travaux, coupes, arrêtés réglementaires...

C'est pourquoi nous vous proposons d'accueillir favorablement la demande qui vous sera faite d'un entretien confidentiel avec un représentant de l'Université.

La synthèse et les conclusions de l'ensemble des entretiens vous seront transmises dès la fin de cette étude.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce projet et vous prie, d'agréez, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

David Tresmontant